

2327 W 31

Chons

Courrier déport / SLD

Année 1962

26 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

392 /212/..

Monsieur le Commandant BART  
Chef du Personnel  
de la S.A Citroën  
117 Quai André Citroën

PARIS 15ème

Mon Commandant,

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur de recommander à votre bienveillante attention les candidatures à un emploi dans vos Usines de quatre Français Repatriés d'Indochine, hébergés au Centre dont les noms suivent:

Messieurs MAGNIN Raïs, né le 4.1.14 à Hôl (Centre-Vietnam)  
qualification : ajusteur.

GROS-DESSIR Léonard, né le 4.12.26 à Hôl (Centre-Vietnam)  
qualification : Ajusteur  
A suivi un stage FPA : chaînette métallique

PHAN DENG LAN né le 10.5.27 à Hanoi (Nord-Vietnam)  
qualification : Electricien

GAZE Alexandre né le 12.12.1920 à Mahavalo (Madagascar)  
qualification : menuisier

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Mon Commandant,  
l'expression de nos sentiments distingués.

7-Hay



25 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

384 / SLD.

OBJET: Départ à PARIS de la famille  
de Mme Vve MOREAU.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - 4<sup>e</sup> le Passy

Ref.: Vosz. Note N° 1186/S.E.R.I. du 19.5.59

PARIS 16<sup>ème</sup>

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame Vve MOREAU et ses quatre enfants, quittent le Centre, ce jour, pour se rendre à PARIS.

- Jean-Pierre né le 15.12.47 sera placé à la F.O.E.F.I.

- Jacqueline née le 7.8.49  
- Cécile - le 8.11.50 seront placées dans un pensionnat  
- Michèle - le 18.10.52 religieux - 9 rue Perronet PARIS (7<sup>e</sup>)  
- Marie - le 10.3.54)

Madame Vve MOREAU sera employée comme femme de service  
à l'hôpital St Joseph, 1 rue Pierre LAROUSSE - PARIS (14<sup>ème</sup>.)

Elle a l'intention de libérer son logement vers le  
1er Septembre 1959./.



M. TURSAN.

25 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

383 / SLD.

OBJET: Reprise sur les états de secours  
de Mr APOSTOLI Raymond et  
Mme RUBILLAIS Clotilde.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°)- A la suite du départ à PARIS de Monsieur APOSTOLI Georges, son frère  
Raymond sera repris sur les états de secours tenant lieu d'allocation de  
chômage à partir du 21 Juin 59 date de départ d'APOSTOLI Georges.

2°)- Madame RUBILLAIS Pierre (cf. Note n° 344/SLD du 11.6.59) ayant quitté  
le Centre le 23 juin 59 pour rejoindre son époux en Allemagne où il est  
en garnison, Madame RUBILLAIS Clotilde sera reprise sur les états de  
secours tenant lieu d'allocation de chômage à partir du 24 Juin 59./.



M. TURSAN.

25 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

378 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET: Recrutement de  
M. Jean REAL.

REPER: V/B.E. n°1182/SFRI  
du 19.6.59

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai eu,  
ce jour, la visite de Monsieur Jean REAL et il a été décidé qu'il  
prendrait son service le 1er Juillet 1959.

La passation de service concernant le matériel a été  
effectué également ce jour, entre Monsieur ZEGANADIN Antoine qui  
en était responsable et Monsieur Jean REAL.

Monsieur ZEGANADIN Antoine, affecté à CLERMONT-FERRAND  
à la Sécurité Nationale rejoindra son poste le 1er Juillet 59./.



J. TURSAN.

22 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

573 / SLD.

Monsieur l'Inspecteur des Centres d'Accueil  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour,  
je vous communique l'adresse de la Société Immobilière à laquelle  
Mr GONTRAN Michel(1) s'est adressé pour réinvestir ses dommages de  
Guerre.

Société Immobilière  
Roucas - Blanc - Tellène  
73 - 75 La Canebière  
MARSEILLE.



M. TURSAN.

23 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

377 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Repatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16ème

OBJET: Départ du Centre de  
Mr LEPELLEZIER Jean Félix Paul  
et sa famille.

REFER: V/Lettre n° 366/SFRI du 25.2.59  
adressée à l'intéressé.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
LE PELLETIER Jean Félix Paul et sa famille qui étaient hébergés au  
Centre à titre exceptionnel, ont quitté leur logement le 21.6.59 pour  
s'installer dans un des deux bâtiments contigus à notre Centre où un  
appartement leur a été attribué par la Mairie de Ste-Mérye qui gère  
ces deux bâtiments ./.



19 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

366 / SID

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET: Secours de Réinstallation.

REPERE: V/Note n° 1.151/SFRI  
du 15.6.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que

Messieurs :

Wilhem EIKEMPER

André LE FAUCHEUR

qui ont bénéficié d'un secours de réinstallation n'ont pas  
libéré les locaux qu'ils occupaient au Centre .

Monsieur LE FAUCHEUR et sa famille sont domiciliés  
à CHAUVILLIERS ( Indre ) depuis le 3 Novembre 1958 .

Madame EIKEMPER et son enfant sont toujours présents  
au Centre ./.



20 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

370 / SLD.

Monsieur BATBARE Gaston

42 , rue Barrau

TOULOUSE (Hte Garonne)

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun document concernant la demande d'un H.L.M. à Toulouse que vous auriez remis à Mr BRETONNIERE de CHECQUE, n'existe dans nos archives.

Je vous conseille donc, d'adresser une lettre à Monsieur le Préfet, Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine - Palais de Chaillot - Aile Passy - PARIS (16<sup>e</sup>) pour lui demander si la Direction du Service à Paris ne serait pas en possession de ces documents.

Avec tous mes souhaits de bonne santé pour vous et votre famille

Je vous prie d'agrérer, Cher Monsieur, BATBARE, l'expression de mes sentiments distingués./.



13 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

347 / SLD

Monsieur le Directeur du Centre  
d'Apprentissage des "Grand Nazais"

VOUQUEUIL-SOUS-BIARD

(Vienne)

REFERENCE : V/ bordereau d'envoi  
du 12.6.59.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame GAGNERON mère de Guillaume n'est pas malade et qu'il mérite une leçon.

J'ai remis votre avis à l'intéressé et j'ai conseillé Guillaume GAGNERON à rejoindre votre Centre à la date que vous lui fixez.

Madame l'Assistante Sociale de notre Centre va s'occuper du cas de LIONG NHU TRUAT Roger en ce qui concerne le dossier "Sécurité Sociale" et tiendra au courant de son intervention Mr le Directeur de la Sécurité Sociale de la Vienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués./.



11 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

344 / SLD.

Monsieur le PRÉFET  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET: Secours tenant lieu  
d'allocation de chômage  
attribué à Mesdames Vve GABOU  
RUBILLAIS, Vve REVUE et  
Mr BYRON Vallabadassane.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1° - Mme Vve GABOU née LIU THI CANN THU héberge depuis plus d'un mois son amant MINGAULT Robert, eurasien, 25 ans, non rapatrié d'Indochine et qui travaille à Ste-Livrade.

2° - Mme RUBILLAIS Clotilde, héberge depuis plus d'un mois sa belle-fille Mme RUBILLAIS Pierre, 25 ans, qui est de retour d'ORANGE (Vaucluse) où elle était domiciliée ces derniers temps. Son mari RUBILLAIS Pierre est sergent de l'Aviation.

En application de la note n° 1178/BRI du 18.6.1958 le secours tenant lieu d'allocation de chômage attribué aux intéressées leur sera supprimé à partir du 1er Juin.

\*\*\*

Madame Vve REVUE née LIU THI HUONG qui percevait le secours tenant lieu d'allocation de chômage est titulaire à compter du 27.9.58 d'une allocation provisoire d'attente de veuve de guerre. Elle percevra 46.065 F. par trimestre et va toucher un rappel de 91.795 F. - *Elle a reçu son carnet de pension, le 10-6-59.*

Le secours lui sera donc supprimé à partir du 1er Juin 59.

\*\*\*

.../...

Monsieur BYRON Vallabadassane est titulaire à partir du 1er Mai 59 de l'allocation vieillesse et a perçu le 10.6.59, 17.300 Fr ou 5.760 Fr par mois pour le 2ème trimestre 59.

L'intéressé ne percevra, à la fin de ce mois, que la différence entre le secours dit de chômage et l'allocation vieillesse./.



8 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

334 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJE Allocation d'aide sociale  
aux infirmes.

REFER : V/Note n° 2.240/SFRI du  
21.11.58.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame GUERMYET  
Marie perçoit à partir du mois d'Avril 1959, l'allocation supplémentaire  
d'aide sociale aux infirmes délévant à 8.500 Fr par trimestre.

L'intéressée ne peut prétendre à l'allocation entière  
d'aide sociale aux infirmes étant donné ses revenus au cours de l'an-  
née 1958; elle avait travaillé pendant trois mois ( travaux saisonniers )  
aux Etablissements Dusseau à Villeneuve/lot ./.



8 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

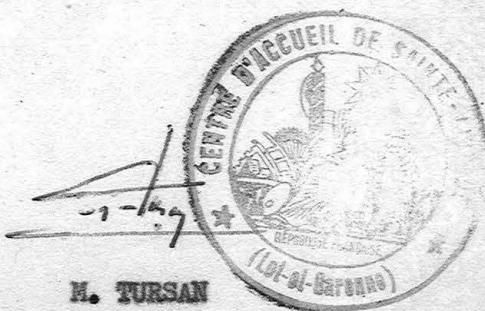
332 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai rendu  
visite, comme vous me l'aviez demandé, à Monsieur REAL à Montflanquin  
( Lot et Garonne ).

A la suite de notre entrevue, je me permets d'émettre  
un avis favorable au recrutement de Monsieur REAL ./.



M. TURSAN

5 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

329 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

OBJET : Hébergement au Centre de GREYSSE  
de la famille PONTAL Victor.

PARIS 16ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur PONTAL Victor, sa femme et ses cinq enfants sont arrivés ce jour, Vendredi 5 Juin 59, en gare d'Agen à 5 h 30, venant de Marseille et transportés au Centre d'hébergement de GREYSSE ( Dordogne ) où le logement n° 1 du Bâtiment n° IV leur a été affecté et aménagé. /.

M. TURSAN.

3 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

328 / SLD.

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
6 rue Chaudordy

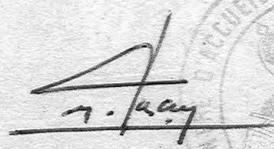
RECOMMANDÉ

A G E N

Monsieur le Directeur ,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre  
de 104.101 francs , représentant le montant des cotisations du mois  
de MAI 1959 pour le personnel employé au Centre ainsi que le Bordereau  
de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma  
considération distinguée ./.

  
M. TURSAN  


3 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

325 / SLD.

Monsieur LAVERSANNE Henri  
Gardien-Surveillant du Centre  
de C R E Y S S E

Le logement n° 1 du Bâtiment N° IV est affecté à Monsieur  
PONTAT , marié et 5 enfants , actuellement à Marseille et qui sera  
hébergé prochainement à votre Centre ./.



M. TURSAM.

3 Juin 1959

Monsieur le PREFET Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine

Palais de Chaillot - Aile Passy

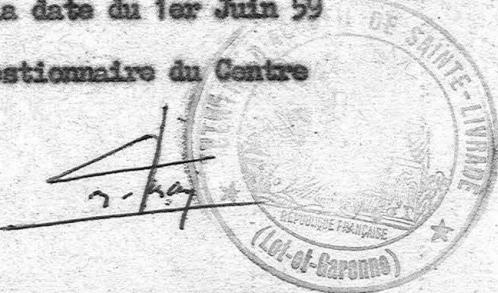
PARIS 16 ème

324 / SLD

- Etat de mouvement du Centre de Ste-Livrade/Lot  
(Période du 1er au 31 Mai 1959) 1
- Etat des Français rapatriés d'Indochine hébergés  
au Centre de Greysse à la date du 1er Juin 59 1

Satisfaction à votre  
note n° 618/SFRI du 3.4.  
59.

Le Gestionnaire du Centre



M. TURSAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

STATUT DE MOUVEMENT DU CENTRE DE SAINTE-LIVRADE

Période du 1er au 31 Mai 1959

( Exécution des prescriptions de la Note n° 625-SO-D5 du 5 Avril 1956 )

Noms et Prénoms	Composition de la famille	Date de naissance	Date d'arrivée au Centre	Date de départ du Centre	Date de retour au Centre	Observations
<u>DEPART DEFINITIF :</u>						
RIVIÈRE Jean	N.3	9.12.26	14.6.56	29.5.59		pour s'installer à Bourg ( Ain )
<u>MUTATIONS :</u>						
RENOIR Nicolas	N.	11. 2.11	15.6.56		1.5.59	Venant du Centre de Greysse ( Bergerac )
SAMY Félix	N.4	20.12.30	3.4.59		1.5.59	Retour de PARIS
<u>DECES :</u> Néant						
<u>NAISSANCE :</u>						
Adrien GONTRAN		9. 5.59				enfant de GONTRAN Joachim
René VINCENT		17. 5.59				enfant de VINCENT André
Jeanne LE THI NHIEU		20. 5.59				enfant de Mme LE VAN NHAN (fille d'APОСTOL Georges)
Monique KUTER		29. 5.59				enfant de KUTER Georges

Effectif présent au Centre	Inscrits sur les Contrôles du Centre	Personnes ayant un emploi dans le département	Personnes ayant un emploi hors le département	Demandeurs d'emploi	Inaptes ou non demandeurs d'emploi
Hommes = 100	Hommes = 162	Hommes = 40	Hommes = 62	Hommes = 21	Hommes = 39
Femmes = 222	Femmes = 244	Femmes = 84	Femmes = 22	Femmes = 0	Femmes = 136
Enfants + 14 = 123	Enfants = 685				
Enfants - 14 = 562					
1.007	1.091	124	84	21	177

Sainte-Livrade le 3 Juin 1959  
Le Gestionnaire du Centre

N. TURSAN

5 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

325 / SLD

Monsieur le PRÉVET  
Chef du Service  
des François Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy  
PARIS 16ème

OBJET : Présence au Centre d'APOSTOLI Georges.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Sieur APOSTOLI Georges est toujours présent au Centre à cette date, malgré la lettre n° 629/SPRI du 3 Avril 59 que vous lui aviez adressée.

Je vous demande vos instructions concernant l'attribution du secours tenant lieu d'allocations de chômage à Monsieur APOSTOLI Raymond et Madame LI-VAN-NHAN qui est mère depuis le 20.5.59 d'un sixième enfant d'APOSTOLI Georges./.



2 Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

317 / SLD.

Monsieur le PRÉFET  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Pancy

PARIS 16ème

Objet : Nouvelle affectation  
de Mme PECONTEL Pierrette  
Infirmière au Centre.

Référ : Ma note n° 268/SLD du 4.5.59  
et V/note n°951/SFRI du 19.5.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame  
PECONTEL Pierrette, infirmière au Centre, a cessé son service le 1er  
Juin 1959. Elle a quitté l'appartement qu'elle occupait au Centre pour  
s'installer à Villeneuve-d'Ascq ./.

Copie transmise à  
Monsieur le Sous-Préfet de Villeneuve-d'Ascq  
" pour information ".

7-6-59  
M. TURPIN.



1er Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

315 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

P A R I S 16<sup>e</sup>me

Objet : Allocation d'aide sociale  
aux infirmes.

REPERE : V/Note n° 2.240/BRI du  
21.11.58.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
MODESTE Etienne a perçu ce jour, la première mensualité d'allocation  
d'aide sociale aux infirmes pour le mois d'Avril 1959 ( 5.200 F ).



1er Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

311 / SLD

Monsieur le Chef du Service Administratif  
Délégué des Affaires Sociales  
Administration Générale des Services  
du Ministère de la France d'Outre-Mer

111 rue de l'Evêché

M A R S E I L L E

En vous accusant réception de votre lettre recommandée n°  
3.340 du 29 Mai 59 et du billet de passage adressés à Monsieur  
FILIPPI Jacques, veuillez trouver ci-joint copie de ma transmission  
recommandée à l'intéressé ./.



M. TURSAN.

29 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

310 /SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

P A R I S 16 ème

OBJET : Départ définitif du Centre  
de Monsieur RIVIERE Jean et sa famille

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
RIVIERE Jean et sa famille ont quitté définitivement le Centre  
ce jour, pour s'installer à BOURG ( Ain ) à l'adresse suivante :

H.L.M. - Logement N° 01 - Rez de chaussée

Terrain BALNEA

BOURG ( Ain )



M. TURSAN.

1 er Juin 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

312 /SLDL

Monsieur FILIPPI Jacques  
à VILLE de PARES  
Hameau de RUSTO

C O R S E

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, la lettre recommandée n° 5.340 du 29.5.59 et le billet de passage qui vous sont adressés par Monsieur le Chef du Service Administratif, Délégué des Affaires Sociales à MARSEILLE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués./.

M. TURSI



25 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

A

306 /SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16ème

OBJET: Allocation d'aide sociale  
aux infirmes.

REPERE: V/Note n° 2.240/BRI du  
21.11.58.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les Français Rapatriés d'Indochine dont les noms suivent ont perçu ce jour la première mensualité ( Mois d'Avril ) de 5.200 F. représentant l'indemnité d'aide sociale aux infirmes :

Messieurs BONNIERES née LY THI NGUYEN, CHEVTCIOUK née VU THI TRI, JUINEL Pauline  
GILLARD Catherine, DE COSTA Joséphine.

Messieurs BONNIERES Albert, BOTTEARLINE Alfred, BRINKE Louis, COSTA Ernest,  
GASPARD Arsène, LE GAC René, MOHAMED Yousef et SINGOURITY Joseph.

\*\*\*

Madoinselle DE COSTA Joséphine a perçu un rappel de 18.720 F.

Messieurs BOTTEARLINE Alfred a perçu un rappel de 18.720 F.

GASPARD Arsène a perçu un rappel de 36.400 F.

SINGOURITY Joseph a perçu un rappel de 18.720 F.

Messieur GASPARD Charles père d'Arsène ne pourra plus prétendre à la majoration qui était attribuée à son épouse (cf. votre note n°2292/BRI du 29.11.58)

Comme suite à la conversation téléphonique de ce jour avec Madoinselle LAPORTES Assistante-Sociale Chef, il ne sera payé aux intéressés, à partir du 1er Juin 59 que la différence entre le secours dit de chômage et l'indemnité d'aide sociale aux infirmes.



N. TURSAN.

27 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

297 /SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET : Arrêté portant règlement  
des Centres d'Accueil

REFER : V/Note n° 957/SFRI  
du 20 Mai 1959

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un exemplaire du règlement des Centres d'Accueil a été remis le 25.5.59 et contre émargement à chaque chef de famille de Français rapatriés d'Indochine, ce règlement a été également affiché.

L'ensemble des personnes hébergées au Centre commente favorablement la parution de ce règlement. Quelques remarques désobligeantes ont été prononcées entre autres celle-ci "Nous ne sommes pas des mendians" par certaines personnes, toujours les mêmes, celles que nous connaissons bien et qui se sentent évidemment visées par cette réglementation ./.



Copy à Monsieur le Sous-Préfet  
de VILLENEUVE  
" pour information ".

26 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

259 /SLD

Monsieur le Sous-Préfet

de VILLENEUVE/LOT

OBJET: Situation de M. MOHAMED Aly.

REFER: V/transmission du 22.5.59 de la Note  
de Monsieur le Préfet de Lot & Garonne.

Monsieur MOHAMED Aly, de nationalité française est né le 14 Mai 1904 à Hanoi - Nord Vietnam - marié avec une vietnamienne, née le 6.10. 1904 , père de trois enfants :

MOHAMED Geina, fille 29 ans , mariée 2 enfants , travaille à Paris  
MOHAMED Rhamad Bivy, fille 23 ans - célibataire, vit chez ses parents

au Centre

MOHAMED Gaffour, fils 21 ans, célibataire, militaire en Algérie.

Famille rapatriée d'Indochine, arrivée au Centre d'Accueil de Sainte-Livrade le 6 Juin 1956.

Monsieur MOHAMED Aly a été employé au Centre au salaire net mensuel de 22.695 Fr du 28.3.57 au 31 Décembre 58 pour être chargé du Service de l'entretien et du fonctionnement du groupe moto-pompe du château d'eau du Centre. A la suite de l'adduction d'eau dans le Centre, son emploi a été supprimé à compter du 31.12.58.

Monsieur MOHAMED Aly ne peut prétendre au secours tenant lieu d'allocation de chômage, sa fille Rhamad Bivy âgée de 23 ans, et apte au travail vivant avec ses parents au Centre.

Cette famille digne d'intérêt, mérite l'attribution d'un secours.



22 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

287 /SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

P A R I S 16 ème

OBJET : Distribution de charbon aux Français Rapatriés d'Indochine

REPER : V/Note n° 956/SPRI du 19.5.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la consommation de charbon ( 10.000 Kgs ) s'est élevée pour le mois d'Avril 1959 à 153.000 Fr.

La somme de 218.186 Fr représente une livraison de 14.250 Kg de boulets de Cévennes qui a été effectuée dans le courant du mois d'Avril 59 par la Maison MORILLON.

A partir de ce mois, les Français Rapatriés secourus devaient percevoir deux caisses par mois ( saison d'Eté ) au lieu de trois qui étaient attribuées pendant la saison d'Hiver.

Les distributions de charbon sont suspendues en attendant vos nouvelles instructions ./.



22 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

280 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

P A R I S 16 ème

OBJET: Hébergement au Centre de CREYSSE  
de Mlle NGUYEN THI CUC.

REMARQUE: V/Note n° 910/SFRI du 14.5.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle NGUYEN THI CUC et son enfant sont arrivés venant de MARSEILLE, ce jour Vendredi 22 Mai 59 en gare d'Agen à 5 h 30 et transportés au Centre de CREYSSE où le logement de deux pièces n° 4 du Bâtiment n° X leur a été affecté , aménagé et contiguë à celui de son frère Mr NGUYEN QUANG MINH.

Selon vos instructions, l'intéressée sera prise en compte à partir du 22.5.59, date de son arrivée, pour percevoir le principal du secours tenant lieu d'allocation de chômage. Cette somme lui sera adressée par mandat-poste à la fin de chaque mois et pendant un an ./.



21 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

279 /SLD.

Monsieur FILIPPI Jacques  
à VILLE DE PARES  
Hameau de RUSTO

C O R S E

Monsieur ,

J'ai l'honneur de vous adresser , ci-joint , la lettre n° 3121 du 19 Mai 1959 de Monsieur le Chef du Service Administratif , Délégué des Affaires Sociales du Ministère de la France d'Outre-Mer à MARSEILLE.

Je vous prie d'agréer , Monsieur , l'expression de mes sentiments distingués ./.



20 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

278 / SLD.

Monsieur SANTOR

Plombier - Zingueur

SAINTE-LIVRADE/LOT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir effectuer une réparation de la toiture du Bâtiment : K au dessus du logement n° 5 ainsi qu'une réparation de l'avant du Bâtiment : K , logement n° 1.

Il est à prévoir pour effectuer ces réparations une dizaine de faîtières en éverite et six tôles ondulées en éverite.

Je vous prie d'agrée, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués ./.



Copie à

Monsieur 1<sup>er</sup> Adjudant-Chef GONZALES  
Service du Génie à AGDE

" pour information "

11 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

261/SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Repatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

P A R I S 16 ème

OBJET: Français repatriés d'Indochine  
titulaires d'une allocation vieillesse.

RE: Vos notes n° 2240/BRI et 120/SPRI  
des 21.11.58 et 22.1.59.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame LARLET Louis née VAN-THI-CHAU le 1.1.1898, a perçu le 6.5.59 un rappel de 22.654 Fr, au titre de l'allocation vieillesse qui lui est accordé à compter du 1.10.58. L'intéressée percevra dorénavant 17.300 Fr par trimestre.

Monsieur LARLET Louis, son époux, perçoit déjà cette allocation vieillesse et à eux deux ils percevront un total de 34.600 Fr par trimestre ou 11.533 Fr par mois.

La somme de 6.500 Fr représentant la différence entre l'allocation vieillesse et le secours dit de chômage qui était attribuée à Monsieur LARLET Louis ne sera donc plus payée à l'intéressé à compter de ce mois.

En me référant à notre note 319 du 8.3.58, à votre note n° 475-BRI du 12.3.58 et à notre bordereau d'envoi n° 372/AD du 19.3.59, je vous demande de bien vouloir me faire connaître quelle suite a été réservée au paiement de la pension de Monsieur LARLET Louis qu'il percevait en Indochine./.

(en complète)

Pour plus amples renseignements  
Veuillez à Mme LARLET



11 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

259 / SMD.

Monsieur l'Intendant de 1<sup>re</sup> Classe  
Chef de Service  
Intendance de l'Habillement  
Caserne Xaintrailles  
Boulevard Maréchal Leclerc

BORDEAUX  
( Gironde )

OBJET: Prêt de matériel de couchage.

REFER: V/lettre n° 1345/R.C. du 6.5.59.

Monsieur l'Intendant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour, les trois exemplaires de l'avenant dûment signés.

Veuillez agréer, Monsieur l'Intendant, l'expression de mes sentiments distingués.

M. TURSAN.



4 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

243 /SLD

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale

RECONNANDE

6 rue Chaudordy

À G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de 87.653 francs , représentant le montant des cotisations du mois d'AVRIL 59 pour le personnel employé au Centre ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée./.



M. TURSAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 4 Mai 1959

N° 241 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

A

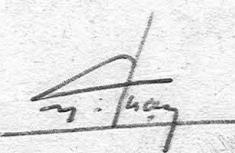
Monsieur RIVIÈRE Jean-Baptiste  
Surveillant à la Maison d'Arrêt  
BOURG (Ain)

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 1er Mai 59, j'ai l'honneur de vous faire connaître que lorsque vous aurez un logement et si vous désirez quitter définitivement le Centre avec votre famille, il faudra adresser à Monsieur le Préfet, Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine - Palais de Géailliot - Aile Passy - PARIS ( 16 ème ), une demande d'indemnité de réinstallation qui sera évaluée par la Direction du Service à Paris.

Vous joindrez à votre demande une déclaration sur l'honneur dont ci-joint copie et un certificat de non imposition à réclamer à Monsieur le Percepteur de Ste-Livrade. Sur votre demande bien spécifier la date de votre départ définitif et l'adresse où vous vous installerez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
M. TURSAN.  


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 4 Mai 1959

N° 238/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur FILIPPI Jacques

à VILLE DE PARESO

Hameau de RUSTO

C O R S E

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de la réponse de Monsieur le Préfet Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine concernant votre demande de prise en charge de vos frais de voyage en Corse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 4 Mai 1959

N° 237/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Sous-Préfet

de VILLENEUVE/LOT

( L & G. )

OBJET: Visite au Centre  
de Monsieur LEROY.

REPER: V/Note du 30.4.59.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint,  
copie de la note confidentielle n° 64 - CF du 4.5.59 adressée à  
Monsieur le Préfet, Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine



XXXXXX  
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE

236/SLD.

Monsieur le PREFET Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16<sup>e</sup>

- Relevé des dépenses	2
- Compte d'emploi	2
- Mémoire explicatif	2
- Factures et pièces justificatives	61

67



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

N° 252 /SLD.

Sainte-Livrade le 2 Mai 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur LAVERSANNE Henri  
Gardien - Surveillant du Centre

de GREYSSE (Dordogne)

Monsieur ,

Veuillez trouver ci-joint, le procès-verbal de passation de service  
en 5 exemplaires. Je vous demande de vouloir bien signer ceux-ci, au-dessous  
de la mention "Le gardien-surveillant entrant" et me renvoyer ensuite le tout.

Je ne manquerai pas de vous adresser un exemplaire de ce procès-verbal  
après signature de Mr RENOIR ./.



M. TURSAN.

\*\*\*\*\*  
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE

N: 919/549

le PREFET Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

P A R I S 16 ème

Requête en date du 24.4.1959 de  
Monsieur FILIPPI Jacques, Français  
rapatrié d'Indochine, famille hébergée  
au Centre

Transmise pour la suite à donner.  
Composition de la famille :  
FILIPPI Jacques - Chef de famille  
FILIPPI née GU THI CHAU épouse  
FILIPPI André 15 ans fils (enfants  
FILIPPI Martin 14 ans "(de troupe  
FILIPPI Victorine 12 ans (fille au  
FILIPPI Martine, 8 ans } Centre  
FILIPPI Jacqueline 5 ans } "  
FILIPPI Marguerite 2 ans "



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 27 Avril 1959

N° 218 /SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Gouverneur de la France d'Outre-Mer  
Chef du Service Administratif  
Délégué du Service des Affaires Sociales  
111, rue de l'Evêché

- MARSEILLE -

OBJET: Succession GUYON de CHEMILLY.

En vous accusant réception du colis d'objets personnels  
de feu GUYON DE CHEMILLY François, veuillez trouver ci-joint un reçu  
de ces objets signé de Madame Vve GUYON DE CHEMILLY.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 27 Avril 1959

n° 217/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le Receveur des P. T. T.

SAINTE-LIVRADE/LOT

Monsieur le Receveur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à compter de ce jour, lundi 27 Août 1959, je ne prendrai à vos guichets que le courrier administratif du Centre adressé au Gestionnaire et au Service Social.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur, mes salutations distinguées./.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 24 Avril 1959

N° 215/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Recommandé

Monsieur RENOIR Nicolas  
Gardien-Surveillant du Centre

de CREYSSE

( Dordogne )

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaitre la date qu'il vous conviendrait d'ici la fin de ce mois, pour effectuer votre déménagement de Creysse au Centre de Ste-Livrade où votre ancien logement vous est réservé.

Je vous rappelle que la passation de service avec Monsieur LAVERSANNE, votre remplaçant aura lieu le 30 Avril 1959.



MINISTERE DE L'INTERIEUR  
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 20 Avril 1959

N° 202/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Madame OMETTO Valentin  
rue Saint-Louis prolongée

HAYRES-sur-MEUSE

( Ardennes )

Madame ,

Comme suite à votre lettre du 17 courant, veuillez trouver  
ci-joint l'attestation que vous sollicitez concernant votre mère  
Madame Vve LE-THI-QUY.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages./.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 19 Avril 1959

N° 198/SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

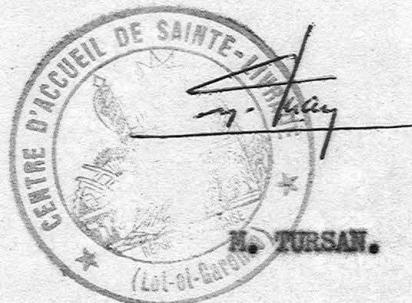
Monsieur le Gouverneur de la France d'Outre-Mer  
Chef du Service Administratif  
Délégué du Service des Affaires Sociales

111, rue de l'Evêché

M A R S E I L L E

OBJET : Secours à Mme Vve SAMY  
REFER : V/Note n° 2.417 du 16.4.59

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai remis  
ce jour à Madame Vve SAMY et contre émargement votre lettre recommandée  
et le chèque n° 1.530 de 7.000 F que vous lui avez adressés./.



MINISTERE DE L'INTERIEUR  
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

Sainte-Livrade le 13 Avril 1959

N° 194 - SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur RENOIR Niclas  
Gardien - Surveillant du Centre de  
CREYSSÉ  
( Dordogne )

Comme suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint  
un titre de permission n° 42 , valable du 6.4.59 au 30.4.59.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

Sainte-Livrade le 15 Avril 1959

N° 195 - SLD.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PRÉFET  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16 ème

OBJET: Départ à PARIS de  
Mme MARCILESI Jeanne.

...PER: V/lettre n° 175/SFRI du  
30.1.59 adressée à Mme MARCILESI.

Madame MARCILESI Jeanne quittera le Centre le Mercredi 15 Avril 1959 pour se rendre à PARIS où elle arrivera le lendemain matin.

Un secours de 8.100 Fr équivalent à une mensualité d'allocation de chômage lui sera attribuée ainsi qu'un bon de transport./.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

N° 192 /SLD.

Sainte-Livrade le 11 Avril 1959

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur PAGNI  
Chef de Cabinet  
Secrétariat Général de la Marine Marchande  
3, Place Fontenoy

P A R I S 7<sup>ème</sup>

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter Monsieur MAYET Arthur, Français rapatrié d'Indochine qui désire trouver un emploi à PARIS.

Il a servi dix ans dans les Services de Police à SAIGON (Sud-Vietnam) à titre d'agent auxiliaire.

Je ne permets de vous recommander Monsieur MAYET qui est une personne sérieuse et qui vous sera très reconnaissant si vous pouviez l'aider à lui trouver un emploi.

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués./.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

N° 191 /SLD.

Sainte-Livrade le 10 Avril 1959

Le Gestionnaire de Centre d'Accueil

Monsieur HARROLD Jules  
Hôtel St-Georges  
29, rue Fontaine

PARIS 9 ème

Monsieur,

A la suite d'instructions reçues de Monsieur le Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine à Paris, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les logements inoccupés durant plus de deux mois doivent être libérés des objets personnels qui peuvent y avoir été laissés. Un délai de quinze jours vous est accordé pour les retirer. A défaut, il sera procédé d'office à cette opération et vos objets et effets personnels seront placés en magasin où ils resteront à votre disposition.

Si vous désirez solliciter une indemnité de réinstallation et la cession gratuite des draps, couvertures et du petit matériel de cuisine, vous voudrez bien m'adresser une demande indiquant le lieu de votre installation. Vous joindrez à cette demande les pièces indiquées ci-après:

- déclaration sur l'honneur dont ci-joint un exemplaire à remplir.
- un certificat de non imposition.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



M. TURSAN.

29 Décembre 62

Monsieur le Chef de Centre  
des P. et T.  
à VILLENEUVE SUR LOT

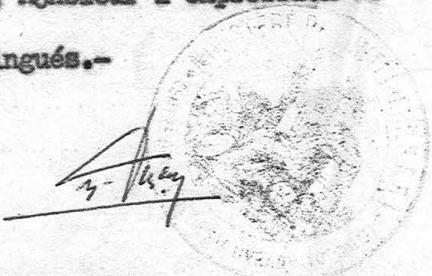
n° 494/SLD

Monsieur le Chef de Centre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
le Centre d'Accueil de BIAS ( numéro téléphonique :  
837 à Villeneuve ) fonctionnera à partir du 1er  
janvier 1963.

En conséquence, je vous serais obligé de bien  
veuoir adresser à compter de cette date, vos  
mémoires pour les taxes téléphoniques du 837 au  
Directeur du Centre d'Accueil de BIAS.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de  
mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

29 Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

490 / SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur BERDOULA  
Pierre a donné sa démission à compter du 1er.1.63 de gardien du  
Centre d'Accueil de BIAS.

Monsieur TARROT Directeur de ce Centre a été informé par  
l'intéressé de sa démission .

Monsieur BERDOULA va s'installer à la ferme dont il est  
propriétaire à Ste-COLONNE ( Lot et Garonne ) . Il va vous adresser  
sous mon couvert, une demande d'indemnité de réinstallation .-



27 Décembre 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39  
B O R D E A U X

489/SLD

- Bordereau d'envoi n° 32239 du 26.12.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

487/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
DUPRET Pierre et sa famille ( 11 personnes ) ont quitté  
définitivement la Cité d'Accueil ce jour 26 Décembre 1962  
pour s'installer :

rue Principale à CASSENEUIL ( Lot et Garonne )

Sur accord téléphonique de Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale, j'ai avancé à Monsieur DUPRET la somme  
de 500,00 N.F. à valoir sur le secours de réinstallation qui  
lui sera attribué.-



21 Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

485/SLD

Monsieur le Maire

de

VILLENEUVE SUR LOT

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que MARDI 25.12.62, jour de la NOËL, Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans m'a prié d'organiser un arbre de Noël pour les enfants des Français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil.

Une distribution de jouets et bonbons aura donc lieu MARDI 25.12.62 l'après-midi à partir de 14 H.

Je me permets, Monsieur le Maire de vous inviter à présider cet arbre de Noël et serais heureux ainsi que tous les Français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil que vous nous fassiez l'honneur de bien vouloir honorer de votre présence cette fête enfantine.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.-



18 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

484/SLD

PARIS 8 ème

— Récépissé du montant n° 028 de la somme de 1.350,00 N.F. 1  
représentant le montant du secours de réinstallation  
adressé à Monsieur CRETINOIR Ste CROIX

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN

Transmis  
comme suite à l'entretien  
téléphonique de ce jour  
avec Monsieur BENARD.  
Récépissé à joindre à notre  
compte d'emploi de Novembre  
1962.

17 Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

483/SLD

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille FEGAT André.

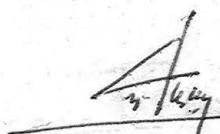
REPERE:

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur FEGAT  
André et sa famille ( 3 personnes ) ont quitté définitivement la Cité  
d'Accueil le 17 Décembre 1962 pour s'installer :

CITE du FORT n° 39 à VILLEJUIF ( Seine )

J'ai versé à l'intéressé la somme de 700,00 N.F. représentant  
le montant du secours de réinstallation qui lui a été attribué par arrêté  
du 26 Novembre 1962.-



M. TURSAN.

N° 482/ST<sup>D</sup>

Le 17-12-62

Monsieur le Préfet. Chef du Sec  
d'Accueil & de Reclassement des F.I.  
et F.M. - 4 Rue Cambaceres - Paris (8<sup>e</sup>)

Objet - Construction d'une Salle de  
Duché et de Carnavaux -  
Référence - V/lettre N° 451/5 F.R.I du  
3-5-62

15 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

481/SLD

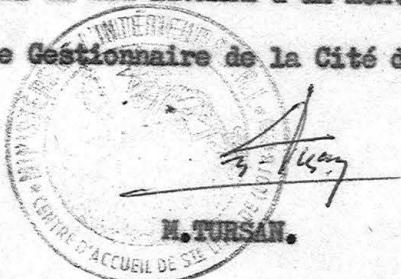
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de Novembre 1962 à la  
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 2.886,92 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

480/SLD

OBJET: Attributio[n] de secours  
par arrêté du 26.11.62.

REFER: V/Lettre n°2096/SPIN/Ind.  
du 29.11.62.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

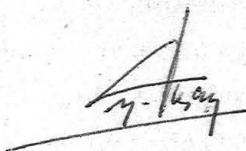
J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai adressé :

1° - Un mandat carte de la somme de 2.100,00 N.F. à Monsieur le Délégué  
du Service Administratif - Affaires Sociales - 111 rue de l'Evêché à  
MARSEILLE, représentant le montant des secours attribués à Messieurs  
DHORMES Raymond et SAMY Victor.

2° - Un mandat-lettre du montant de leurs secours à Mesdames RAYMOND  
Eugénie, PELLE de QUERAL Jeanne et Monsieur LEGRAND Jean Jacques.

3° - Un mandat-lettre du reliquat du montant de leur secours à Madame  
FERRAND et Monsieur NICOLAS Marcel.

J'ai versé à Messieurs FEGAT André et CARMAGNOLAS Sotoris  
le montant de leur secours.-



M. TURSAN.

14 Décembre 1962

Mademoiselle l'Assistante Sociale  
ASA Echelon Social  
Rue du Pont de la Garde

A G E N

n° 479/SLD

REFER:V/Lettre n°287  
du 11.12.62.

Mademoiselle,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il  
n'est impossible de vous fournir les renseignements  
que vous me demandez étant donné que Madame  
LE PELLETIER Charlotte, la mère du Quartier Maître  
LE PELLETIER est hospitalisée depuis 2 mois à  
l'hôpital ST Jacques à AGEN.

*M. Tournon*  
Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



14 Décembre 1962

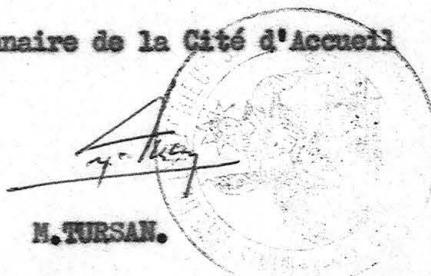
Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39  
BORDEAUX

478/SLD

- Bordereau d'envoi n° 30822 daté 13.12.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



A circular stamp containing a signature that appears to be "M. TURSAN." Below the stamp, the name "M. TURSAN." is printed in capital letters.

15.11.97 / 560

13. 12. 62

Monseigneur Segran J. J.  
chez Monseigneur Guigassy Officier  
26 Avenue Louis Roche  
Gennevilliers (Seine)

Secours de Rénovation

12 Décembre

Mademoiselle LAMY  
Assistante Sociale  
de la France d'Outre-Mer  
46 rue Ferrère

n° 476/SLD

BORDEAUX

J'ai l'honneur de vous adresser ce jour  
un mandat-carte de la somme de TROIS CENTS nouveaux  
francs 5 ( 300,00 NF ) représentant le reliquat du  
montant du secours de réinstallation ( 500,00 NF )  
qui a été attribué à Madame FERRAND née PHAN THI HUE  
par arrêté ministériel du 26 Novembre 1962.

Ci-joint le reçu de l'avance de 200,00NF  
qui avait été consentie à l'intéressée.

Je vous serais obligée de bien vouloir  
m'adresser un reçu signé de Madame FERRAND du  
montant de son secours de réinstallation ( 500,00 NF ).

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

475/SLD

OBJET: Attribution de secours.

Monsieur le Délégué du Service Administratif  
Ministère de la Coopération - Affaires Sociales  
111, rue de l'Evêché

MARSEILLE

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous adresse  
ce jour un mandat poste de la somme de : DEUX /MILLE CENT Nouveaux Francs  
( 2.100,00 N.F. ) représentant le montant des secours attribués par arrêté  
du 26 Novembre 1962 à :

Messieurs DHORMES Raymond = 1.000 N.F.

SAMY Victor = 1.100 N.F.

2.100 N.F.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser par retour  
du courrier un état récapitulatif des sommes versées avec émargement des  
intéressés pour le compte d'emploi de la Cité d'Accueil et comme pièce  
justificative que je dois envoyer au S.F.R.I. à PARIS.-



H/H 51D

12-12.62

Madame Pelle de Guebwiller  
Jenne - 114 bis 12<sup>e</sup> Bignac  
Neuilly (Seine) -

Secours de remballation

H/H 351D

12-12.62

Madame Raymond Eugénie  
55 Rue André Maginot  
Merignac

Secours de remballa-  
tion (voir registre)

12 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

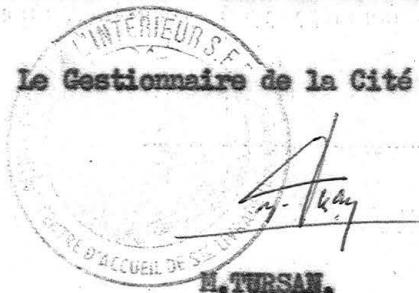
472/SLD

PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade - Mois de Novembre 1962

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAM.

11 Décembre 1962

n° 471/SLD

Monsieur le Directeur de la  
Caisse Primaire de Sécurité  
Sociale  
(Service des Cotisations)

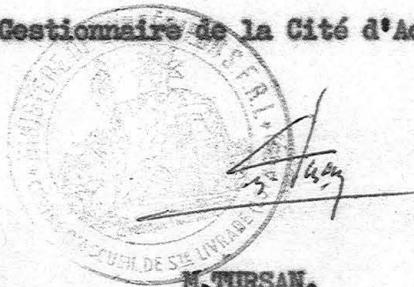
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un  
chèque barré n° 422.671 de 2.361,39 NF émis sur la  
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot repré-  
sentant le montant des cotisations du mois de  
NOVEMBRE 1962 pour le personnel employé à la Cité  
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des  
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



11 Décembre 1962

*10/10/62*  
*187*

PREFECTURE DE LOT & GARONNE

( Comptabilité des Ministères )

470/SLD

A G E N

- Facture en double exemplaires pour consommation  
d'eau à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE pendant  
le mois d'Octobre 1962

1

Transmis  
comme suite à votre  
demande téléphonique  
du 11.12.62.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

11 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

469/SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
NOVEMBRE 1962 au centre de CREYSSE.

1

Réf. V.B.E.n° 2137/SFIM/Ind  
du 7.12.62.

Transmis en retour  
après prise en charge

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

468/SLD

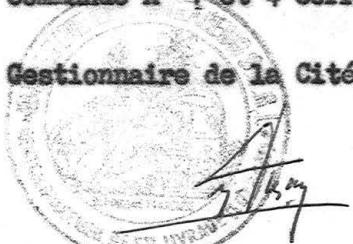
- Facture en 4 exemplaires de la Librairie "ALBAGNAC" à Villeneuve-s-Lot de fournitures de matériel d'enseignement pour le groupe scolaire de la Cité d'Accueil d'un montant respectif de 2600,00 NF et 301,57 NF
- Bons de commande n° 1 et 4 correspondant à ces factures

Transmis  
aux fins de mandattement sur  
les Fonds Barangé 61-62.

1 Montant des Fonds Barangé =  
2 5.800,00 NF

Reste à ce jour = 2.448,43 NF

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



N. TURSAN.

10 Décembre 1962

Monsieur le Directeur  
de la Maison Centrale d'Hyères  
VILLENEUVE S/LOT

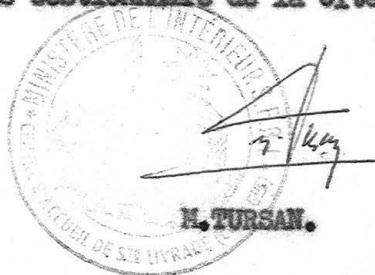
n° 467/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour  
mandatiquement la facture en 5 exemplaires pour la  
fourniture d'énergie électrique au cours du mois de  
Novembre 1962 au Centre d'Accueil de BIAS.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil.



8 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

466/SLD

PARIS 3 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES :

- abonnement n° 20 d'un montant de : 761,75  
- abonnement n° 151 d'un montant de 228,75  
- abonnement n° 110 d'un montant de 513,87

4  
4  
4

Transmis pour  
mandatement après  
certification de la  
fourniture.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

8 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

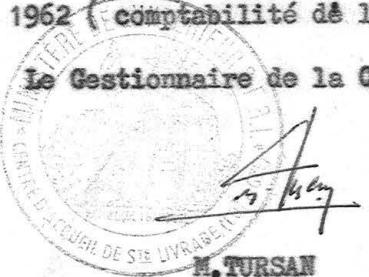
465/SLD

PARIS 8 ème

- Lettre en date du 4.12.62 de Monsieur le  
Préfet de Lot et Garonne concernant la clôture  
de la gestion 1962 (comptabilité de l'Etat)

Transmis

à toutes fins utiles.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN

7 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

464/SLD

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1962

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade  
d'un montant de MF 592,02 MF
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade  
d'un montant de MF 525,95

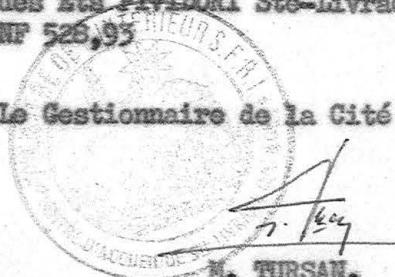
Transmis  
pour mandattement.

1

—

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Gambacérès

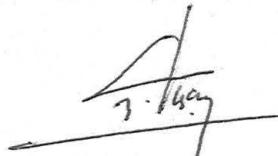
PARIS 8 ème

463/SLD

- Relevé des dépenses
- Compte d'emploi
- Mémoire explicatif
- Factures et pièces justificatives
- 

4  
4  
4  
88  
—  
100

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



6 Décembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

462/SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le mois de novembre 1962 d'un montant  
de 2.991,34 N.F.

1

Transmis  
pour mandattement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

4 Décembre 1962

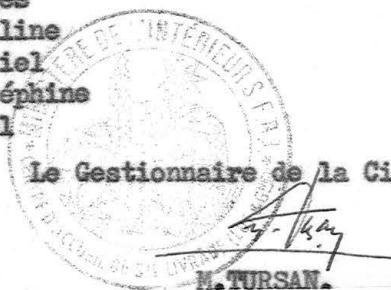
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU LOT ET GARONNE  
49, rue Montesquieu

461/SLD

A G E N

- 29.325 BRUNET Rémy	1
- 21.140 CLOSONT Pierrette	1
- 21.227 JOLIVET Louise	1
- 21.161 KUTER Georges	1
- 25.399 LATARGERE Aline	1
- 27.396 LAURENT Daniel	1
21.162 LECRENN Joséphine	1
- 21.372 WEISS Michel	1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Décembre 1962

Monsieur le Directeur de la  
Maison Centrale

460/SLD

d° EYSES

VILLENEUVE S/LOT

- Taxes et Redevances Téléphoniques d'un montant  
de 505,00 NF concernant le n° 837 du  
Centre de BIAS

transmis pour règlement de  
ces redevances taxes et  
redevances téléphoniques.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

1er Décembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

459/SLD

à

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

A l'occasion des fêtes de fin d'année et comme vous me l'aviez  
accordé l'année dernière, je me permets de vous demander l'autorisation  
d'allouer à chacun des employés de la Cité d'Accueil une prime excep-  
tionnelle de 100,00 N.F., prime qui a été attribuée en Novembre 62  
à tous les fonctionnaires.-



30 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

458 / SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une demande de  
secours de réinstallation formulée par Monsieur DUPRET Pierre, marié  
père de 9 enfants.

Cette famille s'installera fin Décembre 62 à CASSENEUIL  
( Lot et Garonne ).

Madame NGUYEN THI TUAN les rejoindra dans 3 ou 4 mois  
dès que l'habitation qu'elle a retenue sera libre.-



30 Novembre 1962

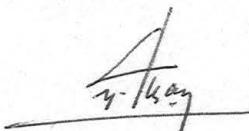
Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39  
BORDEAUX

457/SLD

- Bordereau d'envoi n° 28968 du 29.11.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

30 Novembre 1962

n° 456/SLD

Monsieur NICOLAS Marcel  
P.N.1 Gare Guerlach  
BOUZONVILLE  
( Moselle )

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de MILLE Nouveaux Francs ( 1.000,00 N.F. ) représentant le reliquat du montant du secours de réinstallation ( 1.600,00 N.F. ) qui vous a été attribué par arrêté ministériel du 28 Novembre 1962.

Ci-joint également votre reçu de l'avancement de 600,00 N.F. qui vous avait été consentie ainsi qu'un reçu du montant de votre secours ( 1.600,00 NF )  
*(les deux) les*  
que vous devez signer et me renvoyer par retour du courrier.

Agreez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués..-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

455/SLD

OBJET: Fêtes de NOËL.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander si pour les fêtes de NOËL  
un crédit nous serait accordé pour organiser comme pour les années  
précédentes un Arbre de Noël pour les enfants des familles hébergées  
à la Cité d'Accueil.

L'effectif des enfants résidant à la Cité de 1 mois à  
14 ans est de : 450 .-



27 / 11 / 1962

n° 454/SID

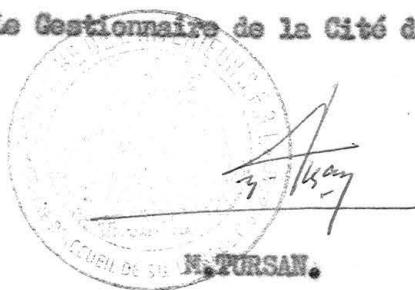
Madame DUCHATEL  
Caisse d'Allocations Familiales  
49, rue Montesquieu  
A G E N

Madame,

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux certificats de scolarité concernant Mademoiselle BAI Marie Thérèse, fille de Madame CLOSONT Pierrette - numéro d'immatriculation à votre caisse : 21.140.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



27 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

455/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
après certification du service fait et en 4 exemplaires, une facture  
des Ets VISSOL et Fils à Villeneuve-s-Lot d'un montant de 925,50 NF.

Ce matériel avait été commandé par Monsieur TARROT lors  
d'une de ses visites au Centre de Bias car il avait constaté que pour  
les cuisinières existant en magasin il manquait la tuyauterie nécessaire  
afin d'être utilisées.

*Ce matériel est retourné au magasin du Centre de Bias.*



22 Novembre 1962

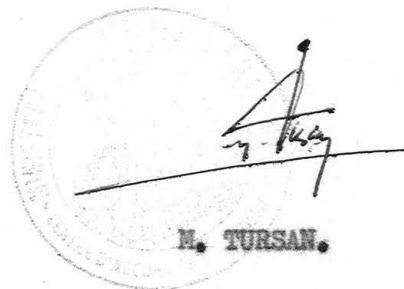
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

452/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

En vous transmettant deux demandes d'indemnité de logement  
formulées par Messieurs BOUISSE Jean et VERGNES Claude, instituteurs  
au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil sollicitant l'indemnité de  
logement pour l'année scolaire 1960-61, j'ai l'honneur de vous faire  
connaître que j'émets un avis défavorable à l'attribution de cette  
indemnité aux intéressés car j'aurais pu les loger s'ils l'avaient  
désiré.-



M. TURSAN.

21 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

451/SLD

REPER: V/B.E. n° 2003/SFIN/Ind.  
du 16.11.1962.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai remis  
à Mlle MANIQUANT la lettre n° 2010 du 17.11.62 que vous lui avez adressée.

J'ai avisé par écrit Monsieur BRULARD de la mesure d'expulsion  
à laquelle il s'expose s'il héberge l'intéressée ( Ci-joint copie de  
cette lettre ).

Mlle MANIQUANT quitte ce jour 21.11.62 la Cité d'Accueil  
pour retourner à MONTAUBAN ( Tarn-et Garonne ) où elle était domiciliée  
suparavant.-



21 novembre 1962

Monsieur le Directeur  
de la Maison Centrale d'Hysses  
VILLENEUVE S/LOT

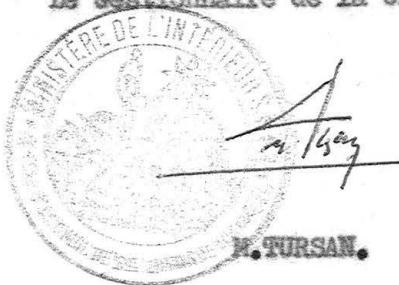
n° 450/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour mandatement la facture en 5 exemplaires  
pour la fourniture d'énergie électrique au  
cours du mois d'Octobre 1962 au Centre d'Accueil  
de BIAS.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de  
mes sentiments distingués,-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



19 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

449 / SID

Monsieur BRULARD Georges  
Bâtiment: K - Logement n° 10

Cité d'Accueil

SAINTE LIVRADE S/LOT

Monsieur,

Monsieur le PREFET, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, m'a prié de vous faire savoir que vous vous exposez à une mesure d'expulsion de la Cité d'Accueil si Mlle MANIQUANT que vous héberges actuellement ne quitte pas la Cité d'Accueil immédiatement.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



20 Novembre 1962

Monsieur NICOLAS Marcel  
P.N.1 - Gare Guerlach  
BOUZONVILLE  
( Moselle )

n° 448/SLD

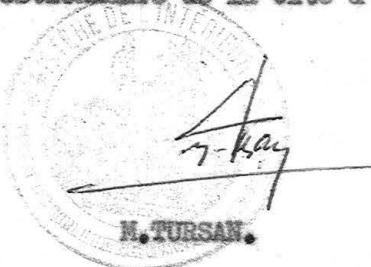
P.J.: 1 en retour

Monsieur

En vous accusant réception de votre lettre recommandée du 16 courant j'ai l'honneur de vous faire savoir que je n'ai pas encore reçu le montant de votre secours de réinstallation. Je ne manquerai pas dès réception de cette somme de vous adresser le montant du reliquat du secours qui vous sera attribué.

Agreez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

447/SLD

à

OBJET: Réfection des lignes électriques  
aériennes

REFERENCE: V/lettre n° 1095/SFIM/Ind.

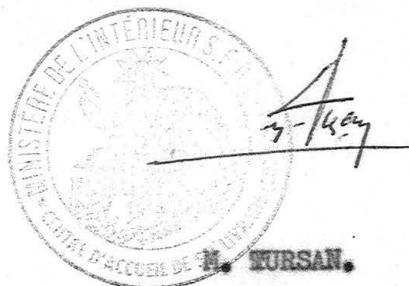
Monsieur le BREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement

en 4 exemplaires une facture de l'Entreprise B. ALLEZ et Cie à

Villeneuve-s-Lot d'un montant de 15.417,10 N.F.

Les travaux ont été terminés le 14 Novembre 1962.



20 Novembre 1962

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

446/SLD

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois d'Octobre 1962 à la Cité  
d'Accueil de STE-LIVRADE d'un montant de 3.907,08 NF

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Novembre 1962

445/SLD

Monsieur le Chef de Bataillon HAON  
Arrondissement Bordeaux-Garonne  
Direction des Travaux de Bordeaux  
7 rue de Cursol

B O R D E A U X

- Programme en 8 ex des grosses réparations  
à effectuer au Centre de BIAS en 1963

Transmis  
en retour après signature  
des 8 exemplaires



Le Gestionnaires de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

15 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

444/SLD

OBJET: Construction de caniveaux  
REFER: V/lettre n° 451/SPRI  
du 3.5.1962.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture de l'Entreprise SOLIGNAC à CAUBEL ( Lot  
et Garonne ) d'un montant de : 600,00 N.F.

Dépense à imputer au chapitre : 46-62 - article : 1

Crédit alloué : 96.000 N.F. - Reste à ce jour : 58.795,26 N.F.

  
M. TURSAN.  


15 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

N° 443/SLD

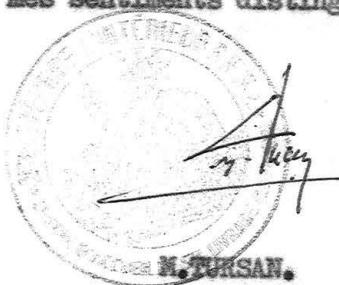
Monsieur le Directeur de la Caisse  
Primaire de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un  
chèque barré n° 422.667 de 2.151,77 NF émis sur la Banque  
Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot représentant le  
montant des cotisations du mois d'Octobre 1962 pour le  
personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le  
Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'expression de mes sentiments distingués.-



15 Novembre 1962

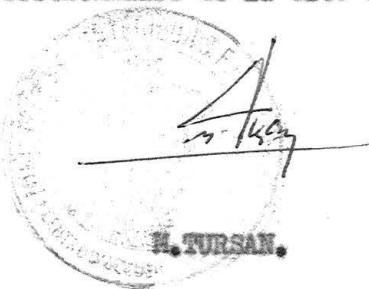
n° 442/SLD

Monsieur le PREFET Chef du Service  
d'Accueil et de Reclassement des Français  
d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème

Comme suite à l'entretien téléphonique de  
ce jour avec Monsieur BENARD, veuillez trouver  
ci-joint l'original de la lettre que m'a adressé  
Monsieur le Président de l'A.D.O.S.O.M.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Novembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

441/SLD

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	101
- Etat de mouvement de la cité d'Accueil	2
Mois d'Octobre 1962	<hr/> 115

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



13 Novembre 1962

Monsieur MALEAPPA Julien Robert  
29 rue de Paris  
PANTIN ( Seine )

n° 440/SLD

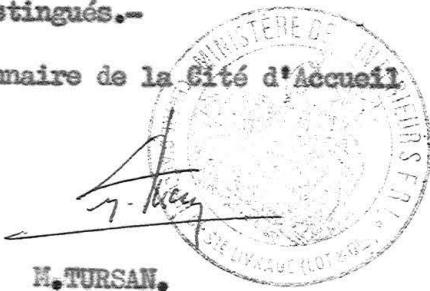
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un mandat-lettre de la somme de SEPT CENTS  
Nouveaux Francs ( 700,00 NF ) représentant  
le montant du secours de réinstallation qui  
vous a été attribué.

Ci-joint également un reçu en double  
exemplaire de cette somme que vous voudrez  
bien signer et me renvoyer par retour du  
courrier.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

12 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

439/SLD.

Objet: Remise en état de la station  
de pompage de la Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement,  
en 4 exemplaires une facture des Ets André Bonnal à Ste-Livrade,  
d'un montant de 1.422,10 N.F.

Cette dépense concerne la remise en état de la station de  
pompage qui alimente le château d'eau de la Cité.

Ces travaux étaient indispensables car étant donné la  
sécheresse de l'été dernier, le Syndicat des Eaux de la Ville de  
Ste-Livrade, ne pouvait nous approvisionner suffisamment pour les  
besoins de la collectivité de la Cité et nous nous trouvions dans  
l'obligation d'utiliser l'eau du puits existant à la Cité d'Accueil.



12 Novembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

438/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois d'Octobre 1962 au Centre de Creysse
- Facture en 4 exemplaires de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour l'entretien de l'épurateur septique au Centre de CREYSSE

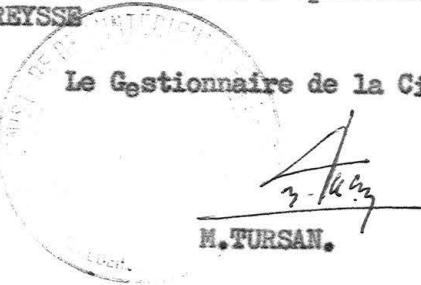
Réf. V/B.E n°1945/SFIM/Ind.  
du 9.11.62.

1

Transmis en retour  
après prise en charge.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

10 Novembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

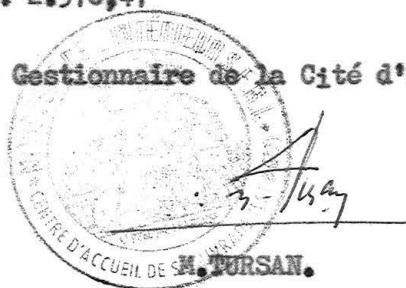
437/SLE

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le mois d'Octobre 1962  
d'un montant de NF. 2.976,47

1 Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Novembre 1962

Monsieur SALOTTI Raymond  
Instituteur  
Ecole de ST ETIENNE de VILLEREA

n°436/SLD

Lot et Garonne

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un mandat-lettre de la somme de 3.306,25 N.F.  
représentant le montant du rappel de votre indemnité  
de logement du 1.10.1958 au 30.9.1962.

Veuillez agréer; Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

N.B. Je vous serai très obligé de bien vouloir m'accuser  
réception de cette somme. *Signé  
Tursan -*

8 Novembre 1962

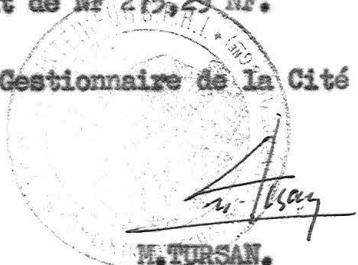
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

435/SLD

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 1962

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade  
d'un montant de NF 502,55 NF
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade  
d'un montant de NF 275,29 NF.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



La facture du Garage  
DELANNOY ne s'élevant  
qu'à 29.70 NF a été  
payée sur le compte  
d'emploi d'Octobre 62.  
A l'avenir nous ne nous  
servirons seulement  
qu'au garage PIVIDORI à  
Ste-Livrade-s-Lot.

8 Novembre 1962

NOMENTEX  
Boite Postale 64 BO  
L I L L E ( Nord )

n° 434 / SLD.

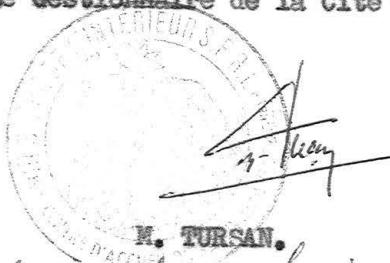
Référence: votre lettre SP/N.L. 37 du 6.11.62.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
Madame GABOU Angèle a quitté définitivement la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot le 23.1.1962  
pour s'installer à PARIS. Son adresse m'est  
inconnue.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil.



M. TURSAN.

N.B. - j'ai le regret de vous faire connaître  
que je ne puis régler les dettes de Mme GABOU.

7 Novembre 1962

n° 433/SLD

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des  
Français Musulmans  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

REFER: ma lettre n° 432/SLD du 6.11.62.

Comme suite à ma lettre citée en  
référence, veuillez trouver ci-joint le  
diplôme de dactylographie de Mademoiselle  
MOHAMED Hélène .-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

6 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

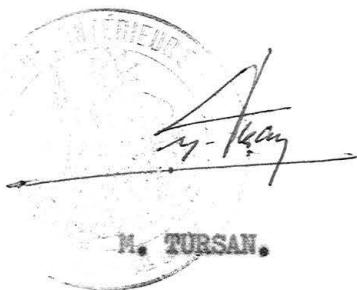
à

432/SLD

Mademoiselle LARRIVIERE Assistante Sociale  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour  
veuillez trouver ci-joint deux certificats des Cours Commerciaux  
" GRIFFOUL " à Villeneuve-s-Lot, concernant Mademoiselle MOHAMED  
Hélène.

Son diplôme de dactylographie vous sera adressé  
prochainement.-



5 Novembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

431/SLD

OBJET: Construction d'une  
Salle de douches.

REFER: V/Lettre n° 451/SFRI  
du 3.5.62 et ma lettre  
n°254/SLD du 18.6.62

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture des Ets BONNAL André à STE LIVRADE-S-LOT  
d'un montant de : 9.104,86 N.F. représentant le reliquat du montant  
total du devis ( 19.410,00 N.F. ) qui avait été établi par les Ets  
BONNAL André.

Dépense à imputer au Crédit Assistance= chapitre 46-62 - Article: 1.



5 Novembre 1962

Madame ROBILLARD  
Assistante Sociale  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine  
& des Français Musulmans  
n° 430 / SLD  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

Comme suite à notre entretien téléphonique du 3 courant, j'ai l'honneur de vous présenter Mesdemoiselles Hélène MOHAMED née le 27.10.1944 et Valentine NGUYEN VAN SANG née le 27.8.1944.

Ces deux jeunes filles titulaires de la carte nationale d'identité viennent à PARIS pour travailler.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

3 Novembre 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOT ET  
GARONNE 47-1

49 Rue Montesquieu

A G E N

429 / SLD

BULLETINS DE PRESENCE MOIS COMPLET

— 29.325 — BRUNET Rémy  
— 21.140 — CLOSONT Pierrette  
— 21.227 — JOLIVET Louise  
— 21.161 — KUTER Georges  
— 25.399 — LATARGERE Aline  
— 27.396 — LAURENT Daniel  
— 21.162 — LECRENN Joséphine  
— 21.372 — WEISS Michel

1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
—



31 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

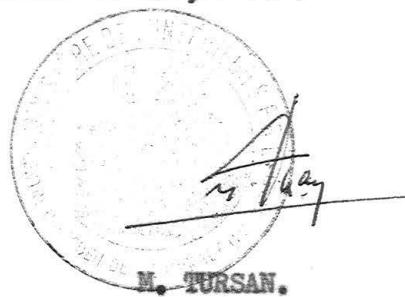
à

428/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
et en 4 exemplaires :

- une facture de l'entreprise de menuiserie GUILHEM André  
à Ste-Livrade, d'un montant de 494,74 N.F.  
- une facture de l'entreprise de peinture CRIES Paul,  
au Temple-s-Lot, d'un montant de 630,00 N.F.-



31 Octobre 1962

N O M E N T E X  
Boite Postale 64 80  
L I L L E ( Nord )

n° 427/SLD

Messieurs,

En me référant à votre lettre n° 866 du 25.10.  
1962, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous  
devez commettre une erreur de destinataire car le  
Centre d'Accueil des Français rapatriés d'Indochine  
à Ste-Livrade ne vous a jamais passé de commande pour  
un montant total de 17,55 NF.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de  
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Octobre 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39  
BORDEAUX

426/SLD

- Bordereau d'envoi n° 25.976 du 29.10.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Octobre 1962

Monsieur Henri VIVARES  
80 Boulevard Carnot  
A G E N

n° 425/SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24 courant,  
j'ai le regret de vous faire connaître qu'aucune  
personne hébergée à la Cité d'Accueil n'est  
candidate à l'emploi de femme de maison que vous  
avez bien voulu nous proposer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.-

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil



26 Octobre 1962

N° 424/ SLD

Monsieur G.S. CHAMBERS  
Villa " Les Anges "  
17 Avenue d'Antibes

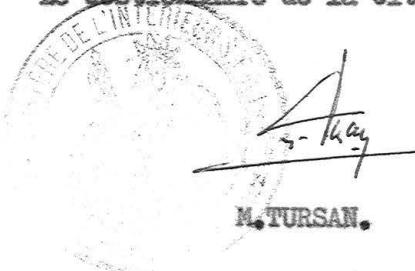
C A N N E S ( A.M. )

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 15 courant,  
j'ai le regret de vous faire connaître qu'aucune  
personne hébergée à la Cité d'Accueil n'est  
candidate à l'emploi de femme de maison que vous  
avez bien voulu nous proposer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

423/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

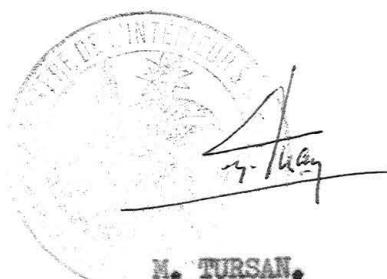
O B J E T : Mutation de Monsieur ORTEGA Henri.

REFERENCE : Votre lettre n° 1615/S.P.I.M./MG du 18.10.62  
et ma lettre n° 421/SLD du 24.10.62.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que

Monsieur ORTEGA Henri muté au Centre de SAINT MAURICE L'ARDOISE

( Gard ) rejoindra sa nouvelle affectation le 28.10.62.-



25 Octobre 1962

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

422/ SLD

PARIS 8 ème

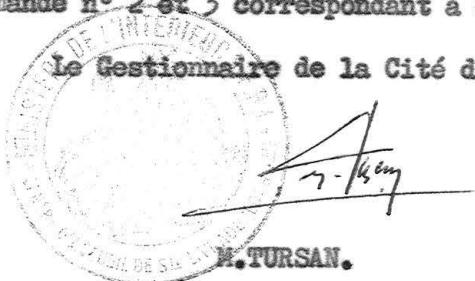
- Factures en 4 exemplaires de la Librairie " THOMAS " à Agen de fournitures de matériel d'enseignement pour le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil d'un montant respectif de 300,00 NF et 150,00 NF
- Bons de commande n° 2 et 3 correspondant à ces factures

2

2

Transmis  
aux fins de mandattement sur  
les Fonds Barangé 61-62.

Montant des Fonds Barangé:  
5.800 NF  
Reste à ce jour: 5350 NF



24 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

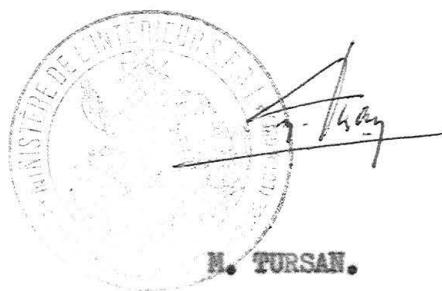
421/SLD

OBJET: Mutation de M. ORTEGA Henri.  
REFER: V/Lettre n°1615/SFIM/MG du  
18.10.62

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai  
notifié le 23.10.62 à Monsieur ORTEGA Henri agent contractuel  
ordinaire, sa mutation au Centre de SAINT MAURICE L'ARDOISE  
( Gard ).

Veuillez trouver ci-joint cette notification.-



24 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

420 / SLD

à

O B J E T

Travaux au Centre de BIAS.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone  
à AGEN d'un montant de 525,64 NF pour la remise en état d'une pompe  
DOSAPRO installée au château d'eau du Centre de Bias.-



M. TURSAN.

23 Octobre 1962

DIFFUSION des TEXTILES FRANCAIS  
101 Rue Louis Guérin  
VILLEUBARNE

n° 419/SLD

( Rhône )

Messieurs,

Comme suite à vos lettres du 22 courant j'ai l'honneur de vous faire connaître que Messieurs MAOTI Jean et DURAY Paul ne sont pas inscrits sur les contrôles de la Cité d'Accueil et de ce fait nous sont inconnus.

Veuillez agréer Messieurs l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Octobre 1962

Monsieur le Sous Préfet  
de VILLENEUVE S/LOT

n° 418/SLD

OBJET

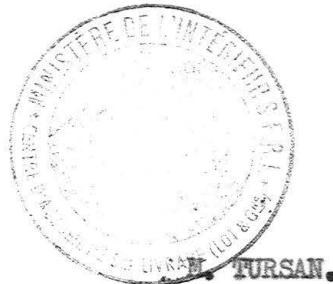
Contrat d'engagement  
de M. ORTEGA Henri

REFER

V/b... du 19.10.62.

J'ai l'honneur de vous adresser  
*l'original*  
ci-joint en retour, ~~le~~ contrat d'engagement  
de Monsieur ORTEGA Henri après signature  
de l'intéressé.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Octobre 1962

PREFECTURE DE LOT & GARONNE  
( Comptabilité des Ministères )  
A G E N

n° 417/SLD

Comme suite aux instructions contenues dans la lettre n° 1.604/S.F.I.M./MG de Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans dont ci-joint copie, j'ai l'honneur de vous adresser pour mandatement et après certification du service fait et en 4 exemplaires, trois factures de l'Entreprise Générale du Bâtiment Célestin MENASPA à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant respectif de : 10.462,00 NF , 9.100,00 NF et 4.990,00 NF. *et un facture de 3370 F.*  
*Le montant de 3370 F.*  
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Octobre 1962

n° 416/SLD

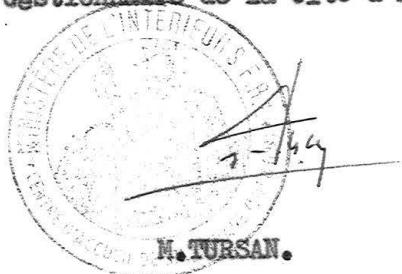
Monsieur le Directeur  
de la Maison Centrale d'Eysses  
VILLENEUVE S/LOT

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour  
mandattement les mémoires pour la fourniture d'énergie  
électrique au cours des mois de Juillet, Août et  
Septembre 1962 au Centre d'Accueil de BIAS.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de  
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Octobre 1962

n° 415/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

TRANSMISSION

Les travaux saisonniers étant terminés et  
l'épouse de Monsieur VANDJOUR Ali ne travaillant plus,  
j'émets un avis favorable pour le paiement du secours  
tenant lieu d'allocation de chômage à l'intéressé pour  
une période de 6 mois à compter du 1er Octobre 1962.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Octobre 1962

Madame DELSOL Assistante Sociale

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

A/C de Monsieur le Gestionnaire de la Cité d'Accueil  
Ste-Livrade.

O B J E T : Maintien du secours chômage pour M. VANDJOUR Ali.

La période de travaux saisonniers étant terminée, Monsieur VANDJOUR Ali se trouve toujours dans l'incapacité de reprendre son travail, pourra-t-on continuer à lui verser son secours chômage *pendant la période d'hiver ?*

- Son incapacité évaluée à 50 % par la Médecine du Travail ne nous permet pas de lui faire reprendre son emploi de manoeuvre saisonnier d'une part, ni de lui faire percevoir une aide aux infirmes d'autre part.

- Il pourrait assurer seulement un travail assis - Nous n'avons pas de poste de ce genre dans la région .-

CITE D'ACCUEIL  
DE SAINTE-LIVRADE

F. DELSOL. Service Social

18 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

414/ SLD

OBJET: Ouverture d'une classe  
d'études surveillées au  
Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

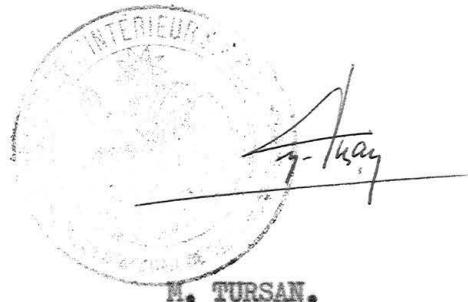
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

En vous transmettant ci-joint une lettre de Monsieur le Directeur du Cours Complémentaire Mixte de Ste-Livrade, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'avec Madame DELSOL Assistante Sociale nous avons envisagé pour remédier au manque de travail sérieux de nos élèves ( une quinzaine ) fréquentant le Cours Complémentaire, d'ouvrir une classe d'études surveillées au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Nous avons contacté un instituteur du Groupe Scolaire qui accepterait cette surveillance moyennant une rétribution mensuelle de 100,00 NF Ces études auraient lieu tous les soirs de 17 h 30 à 19 h 30.

Nous pensons avec Madame l'Assistante Sociale que l'ouverture de cette classe d'études surveillées serait très utile pour nos jeunes rapatriés et vous demandons quelles sont vos instructions à ce sujet.-



18 Octobre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

413/SLD

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de Septembre 1962 à la  
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de  
1.907,88 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Octobre 1962

Monsieur CLEMENTI Maurice  
160 Bd de la Blancarde  
MARSEILLE  
n°412/SLD

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande téléphonique,  
veuillez trouver ci-joint le certificat de non  
imposition que vous avez sollicité.

Agréez Cher Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Octobre 1962

Monsieur NICOLAS Marcel  
S.N.C.F. - Poste n° 1  
Gare GUERLACH - BOUZONVILLE  
n° 411/SLD ( Moselle )

Monsieur,

En vous accusant réception de votre lettre recommandée du 12 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que dès que j'aurai reçu l'arrêté ministériel vous attribuant le secours de réinstallation, je ne manquerai de vous adresser le reliquat du montant de ce secours.

Agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Octobre 1962

## Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

20

410/SLD

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré  
n° 422.662 de 2.078,47 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy  
à Villeneuve-s-Lot représentant le montant des cotisations du mois  
de Septembre 1962 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil  
ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.—



M. TIRSAN.

15 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

409/SLD

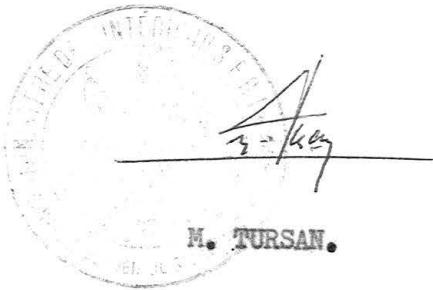
OBJET: Lits de repos pour les  
2 classes enfantines  
du Groupe Scolaire.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de la dépense  
de 350,00 NF pour l'achat de dix lits de repos ( 5 par classes ) pour les  
2 classes enfantines du Groupe Scolaire.

Veuillez trouver ci-joint un devis établi par l'entreprise  
PENIN et Fils pour la confection d'un lit.

Ce devis avait été demandé à cette entreprise par Mademoiselle  
GORI - Directrice de l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire de la Cité  
d'Accueil.-



12 Octobre 1962

403/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Etat de mouvement de la Cité d'Accueil de  
Ste-Livrade - mois de Septembre 1962

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Octobre 1962

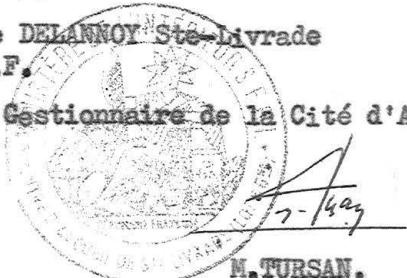
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

406/SLD

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 1962

- |  |   |
|--|---|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 528,22 N.F. | 1 |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 100,96 NF   | 1 |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>d'un montant de 156,80 N.F.  | 1 |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

9 Octobre 1962

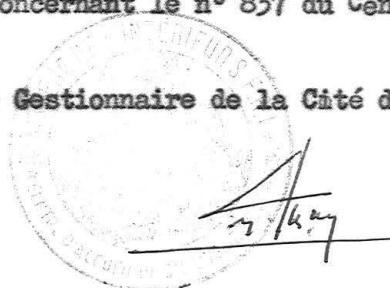
Monsieur le Directeur de la  
Maison Centrale

405/SLD

d'EYSES VILLENEUVE S/LOT

- Taxes et Redevances téléphoniques d'un montant  
de 282,50 NF concernant le n° 837 du Centre  
de BIAS

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis pour  
règlement de ces  
taxes et redevances  
téléphoniques

9 Octobre 1962

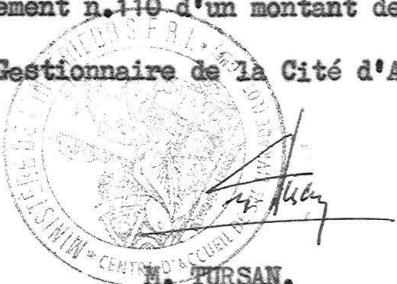
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

{ 403/SLD  
{ 404/SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES :

- abonnement n° 20 d'un montant de 921,25 NF	4	Transmis pour
- abonnement n.151 d'un montant de 618,25 NF	4	mandatement après
- abonnement n.110 d'un montant de 261,75 NF	4	certification de la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

402/SLD

OBJET: Achat d'un arroseur.

REFER: V/Lettre n° 888/ARFI  
du 31.7.62.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour

mandatiquement en 4 exemplaires une facture des Ets André BONNAL

à STE LIVRADE, d'un montant de 500,00 N.F.-



M. TURSAN.

8 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

401/SLD

OBJET: Attribution de secours  
par arrêté du 7.9.62.

REFER: votre lettre n°1024/SFIM/  
Ind. du 13.9.62.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le 8.10.62 j'ai  
adressé:

1°/ Un mandat poste de la somme de 4.800,00 NF à Monsieur le  
Délégué du Service Administratif - Affaires Sociales - 111 rue de l'Evêché  
à MARSEILLE, représentant le montant des secours attribués à Messieurs  
TRANG Joseph, CHATAIN Thomas, LANGLOIS Georges, PHAM VAN CHUONG Paul et  
CHABAS Noël.

2°/ Un mandat lettre du montant de leur secours à Messieurs  
GAUTHIER Jean, GUYON DE CHEMILLY Jean et CRETINOIR Sainte-Croix.

3°/ Un mandat lettre du reliquat du montant de son secours  
soit 400,00 N.F. à Monsieur GONTRAN Michel.

J'ai versé à Monsieur JOUVE Paul le reliquat du montant de son  
secours soit 400,00 N.F.-



8 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

400/ SLD

Monsieur GONTRAN Michel  
Résidence BELLEVUE - Bâtiment B - 1er Etage  
Ste MARQUERITE - MARSEILLE  
(Bouches du Rhône)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de QUATRE CENTS Nouveaux Francs ( 400,00 N.F. représentant le reliquat du secours de réinstallation qui vous a été attribué ( 1.000,00 NF ) après retenue de l'avance de SIX CENTS Nouveaux Francs qui vous avait été consentie lors de votre départ définitif de la Cité d'Accueil.

Ci-joint également le reçu de l'avance de 600,00 NF.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



N° 397 à 399. Lettre concernant  
Attribution de secours  
Tous listés dans Régistre Correspondances Départ

- L. 8. 10. 62

8 H

9 H

10 H

11 H

12 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H

19 H

8 Octobre 1962

L<sub>e</sub> Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

396/SLD

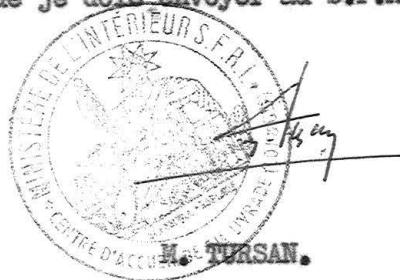
OBJET: Attribution de secours.

Monsieur le Délégué du Service Administratif  
Ministère de la Coopération - Affaires Sociales  
111, rue de l'Evêché  
MARSEILLE 2 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous adresse ce jour un mandat-poste de la somme de : QUATRE MILLE HUIT CENTS NOUVEAUX FRANCS ( 4.800,00 N.F. ) représentant le montant des secours attribués par arrêté du 7 Septembre 1962 à :

Messieurs TRANG Joseph	=	800,00 N.F.
CHATAIN Thomas	=	900,00 N.F.
LANGLOIS Georges	=	1.000,00 N.F.
PHAM VAN CHUON Paul	=	1.000,00 N.F.
CHABAS Noël	=	1.100,00 N.F.
T O T A L .....		4.800,00 N.F.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser, par retour du courrier, un état récapitulatif des sommes versées avec émargement des intéressés pour le compte d'emploi de la Cité d'Accueil et comme pièce justificative que je dois envoyer au S.F.R.I. à PARIS .-



6 Octobre 1962

Monsieur le PREFET

395

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE ( Dordogne ) au cours du mois de Septembre 1962 2 Transmis à toutes fins utiles.

## Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Octobre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

394/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois de SEPTEMBRE 1962 au Centre de CREYSSE ( Dordogne ).

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M.TURSAN.

1  
Réf:V/B.E. n° 1107/  
S.F.I.M./Ind.du 5.10.62

Transmis en retour  
après prise en charge.

5 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

393/SLD

REFER: V/Lettre n° 1669-M.M./S.H.  
du 2.8.62.

Monsieur le Directeur  
de l'Entreprise B.ALLEZ et Cie  
Route de Tournon  
VILLENEUVE-S-LOT

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour, veuillez trouver ci-joint copie de la lettre que m'adresse Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, m'autorisant l'exécution des travaux suivant le devis joint à votre lettre citée en référence.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.-



4 Octobre 1962

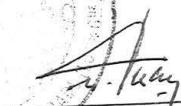
Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

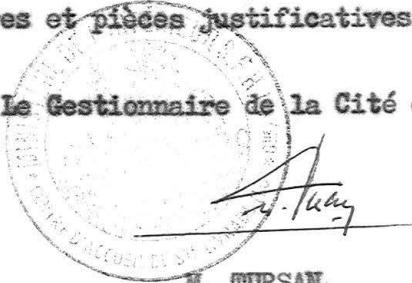
392/SLD

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	71
	<hr/> 83

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



4 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

391 / SLD

OBJET: Indemnité de logement.  
REFER: V/lettre n°1077/SFIM/ind  
du 1.10.62

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de la  
lettre de Monsieur le Maire de la Commune de Ste-Livrade s/ Lot  
portant le montant de l'indemnité de logement accordée aux  
instituteurs non logés exerçant à Sainte-Livrade s/ Lot.-



M. TURSAN.

N.B.- Ci-joint également copie de ma lettre adressée à  
Monsieur le Maire de la Commune de Ste Livrade.

4 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

390/SLD

OBJET: Matériel existant au  
Centre d'Accueil de BIAS.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double  
exemplaire un état du matériel en bon état existant au Groupe Scolaire  
et en magasin au Centre d'Accueil de BIAS ( Lot et Garonne ).

Le matériel en mauvais état et réparable sera rentré au  
magasin de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot pour remise en état  
par les employés du Service entretien afin de l'utiliser le cas échéant.

Ci-joint également un inventaire du mobilier prêté aux  
agents de l'Administration Pénitentiaires logés au Centre de Bias.-



3 Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

389/SLD

OBJET: Avance à Madame  
Vve FERRAND.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 Rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le 26.12.1962  
une avance de 200,00 NF à valoir sur son secours de réinstallation  
avait été attribué lors de son départ pour BORDEAUX à Madame Vve  
FERRAND qui était hébergée avant sa fermeture au Centre de BIAS.

Je vous demande quelles sont vos instructions concernant  
cette avance car Madame Vve FERRAND n'a pas encore remboursé n'ayant  
pas fait l'objet d'un arrêté lui attribuant un secours de réinstallation.



2 Octobre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

388/SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le mois de SEPTEMBRE 1962  
d'un montant de N.F. 2.852,57 N.F.

1

Transmis

pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
...	...	...	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
...	...	...	...	...	...	...

DÉCEMBRE

15

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

349-16

VENDREDI

St Mesmin

SOL. l. 7 h. 38, c. 15 h. 52 LUNE, pl. le 22., d. q. le 30

N° 387/SLD

30/12/62

Monsieur le Maire de la commune  
de St. Léonard d'Obiere (et Gou)

Lettre concernant indemnité  
logement des enseigne-  
teurs.

1er Octobre 1962

Monsieur WALDBURGER Alfred  
Bâtiment B - 1er Etage Entrée 3  
Résidence BELLEVUE - STE MARGUERITE  
M A R S E I L L E 9 ème

---

386/SLD

- Livrets d'admission à l'aide médicale

3

- n° 002845 au nom de M. WALDBURGER Alfred  
n° 001723 " "  
n° 002846 au nom de WALDBURGER Michel

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Octobre 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LOT ET GARONNE 47-1  
49 rue Montesquieu  
A G E N

385/SLD

BULLETINS DE PRESENCE mois complet

- 29.325 - BRUNET Rémy
- 21.140 - CLOSONT Pierrette
- 21.227 - JOLIVET Louise
- 21.161 - KUTER Georges
- 25.399 - LATARGERE Aline
- 27.396 - LAURENT Daniel
- 21.162 - LECRENN Joséphine
- 21.372 - WEISS Michel

1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1



Le Gestionnaire de la  
Cité d'Accueil

M. TURSAN.

1er Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

384/SLD

OBJET: Travaux au Centre de BIAS.

Monsieur le ~~2ème~~ Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
après certification du service fait et en 4 exemplaires, trois factures  
de l'Entreprise Générale du Bâtiment Célestin MENASPA à Ste-Livrade-s-Lot  
d'un montant respectif de : 10.462 N.F. , 9.100,00 NF et 4.990,00 N.F.-



1er Octobre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

383 / SLD

OBJET: Départ de la Cité d'Accueil  
de la famille WALDBURGER.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
WALDBURGER Alfred et sa famille ( 8 personnes ) ont quitté défini-  
tivement la Cité d'Accueil le 30.9.1962 pour s'installer :

Bâtiment : B - 1er étage - Entrée: 3  
Résidence BELLEVUE - Ste MARGUERITE  
MARSEILLE ( 9 ème )

J'ai versé à l'intéressé la somme de MILLE TROIS CENTS  
Nouveaux Francs ( 1.300,00 N.F. ) représentant le montant du  
secours de réinstallation qui lui a été attribué par arrêté du  
17 juin 1962.-



1er Octobre 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39  
BORDEAUX

382/SLD

- Bordereau d'envoi n° 23.051 du 28.9.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau



28 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

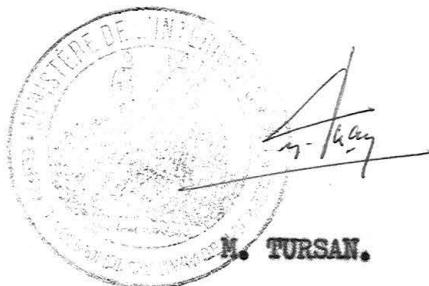
381/SLD

OBJET: Devis pour la construction  
de six vide-ordures.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double  
exemplaire les devis des Entreprises Célestin MENASPA et Paul  
SANTOR à Ste-Livrade-s-Lot concernant la construction de six  
vide-ordures d'un montant de 2.580,00 N.F.

Ci-joint également un plan d'un vide-ordures.-



28 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

380/SLD

OBJET: Construction d'une  
salles de douches.

REFER: V/Lettre n° 451/SFRI  
du 3.5.1962.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture de l'Entreprise de menuiserie André  
GUILHEM à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de 6.550,38 N.F.

Dépense à imputer au CREDIT ASSISTANCE Chapitre: 46-62 - Article: 1.



28 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

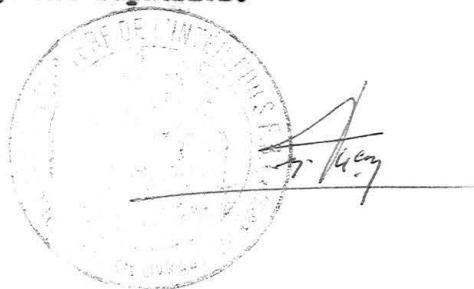
à

379/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

En vous transmettant ci-joint une demande de Madame DELSOL

Assistante Sociale concernant l'attribution d'un crédit pour l'achat  
de matériel en vue de la création d'une classe de retardés scolaires  
j'ai l'honneur d'émettre un avis très favorable car ce projet paraît  
très utile pour nos jeunes rapatriés.-



M. TURSAN.

27 Septembre 1962

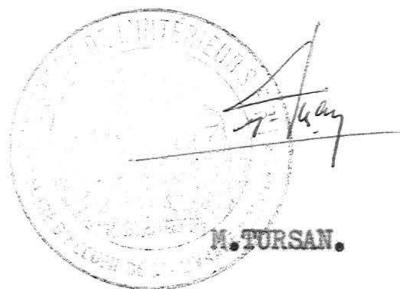
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

378/SLD

OBJET: Remise en état du  
Centre d'Accueil de BIAS.  
REFER: V/Lettre n° 1217/SFMG  
du 23.8.62.

à  
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour  
mandatement et après certification du service fait, une facture  
en 4 exemplaires de l'Entreprise L. SANTOR et Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 4.185,00 N.F.-



27 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

377/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande de Monsieur BENARD j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire :

- la liste des personnes percevant l'aide sociale aux infirmes ou l'allocation vieillesse et dont le Service ne paie pas l'indemnité compensatrice.
- la liste des personnes percevant l'aide sociale aux infirmes ou l'allocation vieillesse et dont le Service paie l'indemnité compensatrice.
- la liste des retraités militaires
- la liste des veuves de militaires, veuves de guerre et veuves de fonctionnaires.
- la liste des personnes ayant un emploi permanent.
- la liste des chômeurs aptes au travail.



26 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

376/SLD

OBJET: Propreté du la Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite aux instructions de Monsieur BENARD lors de son inspection des 19 et 20 Septembre 62 concernant la propreté de la Cité d'Accueil, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Adjudant de la Brigade de Gendarmerie de Ste-Livrade m'enverra, lorsque je le solliciterai, un de ses gendarmes, pour dresser une contravention de simple police pour salubrité publique envers certains chefs de famille qui mettraient de la mauvaise volonté pour tenir propre un périmètre délimité devant leur logement.-



26 Septembre 1962

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

375/SLD.

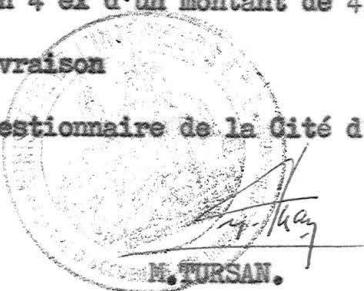
FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE & PERSONNAZ

- Facture en 4 ex d'un montant de 4.445,88 N.F.  
- Bon de livraison

Transmis

1 pour mandattement  
2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Septembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

374/SLD

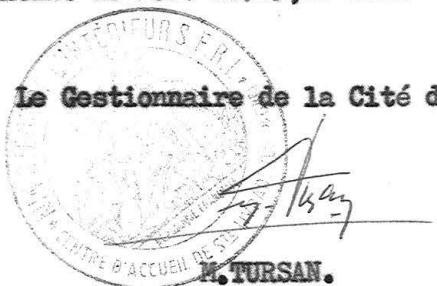
PARIS 8 ème

\_\_\_\_\_

1

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le mois d'AOUT 1962  
d'un montant de N.F. 2.503,88 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

24 Septembre 1962

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
( Service Extension Economique et Equipment )

573/SLD

A G E N

---

- Procès-verbal de réception de travaux effectués  
au Centre d'Accueil de BIAS ( Lot et Garonne )

3

Transmis  
comme suite à votre demande  
téléphonique du 24.9.62.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

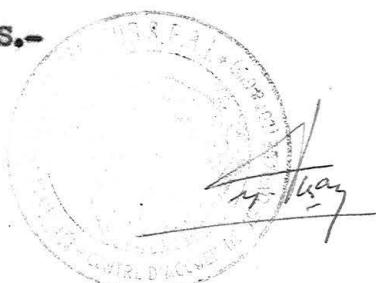
372/SLD

OBJET: Remise en état du  
Centre d'Accueil de BIAS.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour mandatement  
en 4 exemplaires, une facture de l'Entreprise de peinture Paul GRIES  
au Memple-s-Lot ( Lot et Garonne ) d'un montant de 3.370,00 N.F.

Monsieur TARROT avait obtenu l'autorisation téléphonique  
pour la dépense de ces travaux de peinture pour le Groupe Scolaire  
du Centre d'Accueil de BIAS.-



M. TURSAN.

24 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

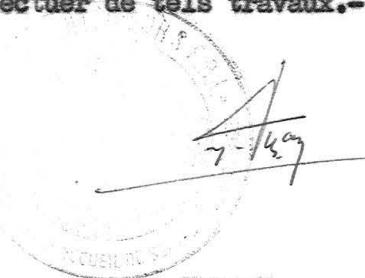
371/SLD

OBJET: Réfection des lignes  
aériennes électriques.  
REFER: M/Lettre n° 323/SLD  
du 3.8.62.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite aux instructions de Monsieur BENARD lors de son  
inspection à la Cité d'Accueil les 19 et 20 courant, j'ai l'honneur de  
vous faire connaître que l'Entreprise B. ALLEZ et Cie à nouveau contactée  
pour une révision du montant total de son devis, nous a fait savoir  
qu'elle ne pouvait à son regret modifier ses prix.

D'autre part, nous ne pouvons nous adresser pour ces travaux à  
une autre entreprise, car la Société B. ALLEZ et Cie est la seule qui  
existe dans la région pour effectuer de tels travaux.-



7-14-7

M. TURSAN.

22 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

370/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

En vous transmettant ci-joint pour la suite à donner  
la lettre que Madame ANGIGNARD Colette, fille de Madame LE PELLETIER  
Charlotte, hébergée à la Cité d'Accueil, a adressée au Docteur DAOULAS  
Médecin du Dispensaire de soins, j'ai l'honneur d'émettre un avis  
très défavorable à l'hébergement chez sa mère de l'intéressée.-

M. TURSAN.

21 Septembre 1962

369/SLD

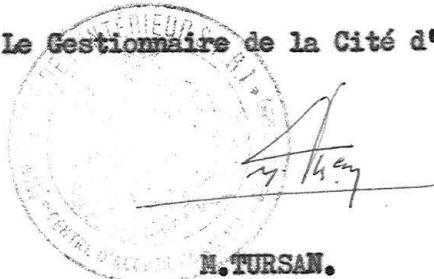
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois d'AOUT 1961 à la Cité  
d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 1.668,97 NF

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Septembre 1962

L'Assistante Sociale de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS (8e)

N° 368/SLD

- S/C de M. le Gestionnaire de la Cité d'Accueil -
- OBJET : SCOLARITE DE LA JEUNE LUCIENNE CARMAGNOLAS -

La jeune LUCIENNE CARMAGNOLAS retourne à la prochaine rentrée scolaire à l'Institution de la Miséricorde à Villeneuve où elle se trouve depuis deux ans, étant donné l'incapacité de son père pour s'occuper constamment de cette jeune enfant.

Le Service peut-il, comme par les années passées, envisager de payer une partie de la pension ?

Le pris de pension actuel s'élève à NF 90,00 par mois ; la population nous fournit un secours mensuel de NF 40,00 ; il resterait donc à fournir pour les neuf mois et demie de scolarité une somme de NF 450,00.

Les ressources de M. CARMAGNOLAS (Allocation vieillesse et fonds de solidarité) ne lui permettent pas de régler cette somme, étant donné qu'il doit, malgré tout, fournir le troussau complet de sa fille.

Nous nous permettons d'émettre un avis très favorable pour l'attribution de ce secours, la situation de cette famille étant particulièrement intéressante.

Transmis  
avec avis favorable.

Signature le 20-9-62  
La gestion de la Cité

F. DELSOL

SLD

20 Septembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

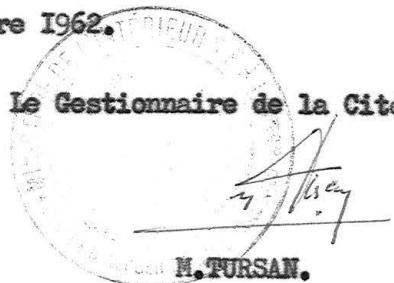
367/SLD

- Demande de Monsieur REAL Jean par laquelle il  
sollicite de prendre son congé annuel au  
mois d'Octobre 1962.

1

Transmis

avec avis favorable.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

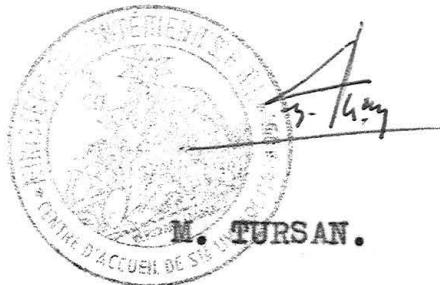
à

366/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

OBJET: Travaux urgents au  
Centre d'Accueil de BIAS.  
REFER: V/Lettre n°895/SFMG  
adressée à M.le Directeur  
de l'Entreprise MENASPA et  
ma lettre n°345/SLD du 27.8.62

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour mandatement une facture en 4 exemplaires de  
l'Entreprise Générale du Bâtiment Célestin MENASPA  
à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de 69.290,00 N.F.-



14 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

365/SLD

à

Monsieur le Directeur de la Caisse Primairé  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 422.659 de 1.906,81 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot représentant le montant des cotisations du mois d'Août 1962 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bézereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

M. TURSAN.

13 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

364/SLD

OBJET: Mise au travail  
de FERNAND Albert.  
REFER: V/lettre n°1019/SFI  
Ind du 12.9.62.

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
FERNAND Albert qui désire aller travailler à PARIS est  
né le 25.2.1944 à HANOI.

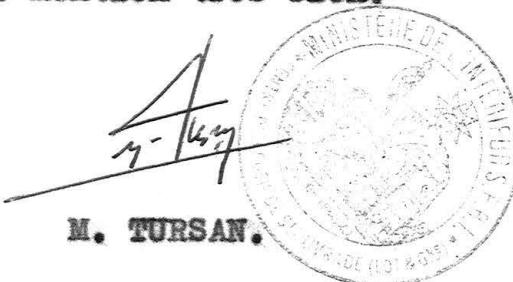
Dans sa famille ils sont 8 frères dont Michel *qui*  
a été condamné pour l'assassinat du chauffeur de taxi  
de Villeneuve-s-Lot.

Albert qui sort d'un Centre F.P.A. vit actuel-  
lement en désœuvré dans la Cité et sa conduite jusqu'à  
ce jour n'adonné lieu à aucune critique.

Il a fait des études primaires jusqu'au cours  
moyen de 2ème année.

Il est entré le 19.3.62 en F.P.A. (Section  
peinture) à ROMILLY-S-SEINE (Seine) et après <sup>son</sup> ~~un~~ stage  
en est sorti 1er avec mention très bien.-

M. TURSAN.



12 Septembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

363/SLD

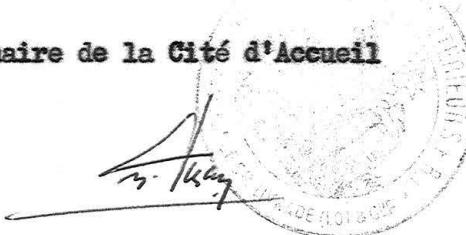
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de  
Bergerac pour consommation de fluides pendant  
le mois d'AOUT 1962 au Centre de CREYSSE (Dordogne)

1

Réf.: V/B.E.n°1011/S.F.I.  
du 11.9.62.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis en retour  
après prise en charge.

12 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

362/SLD

Caisse de Mutualité Sociale Agricole  
du Lot et Garonne  
( Section Prestations Familiales )

177 Boulevard Carnot

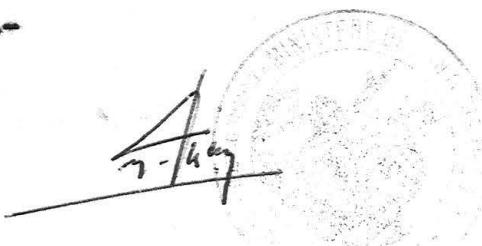
A G E N

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique de lundi dernier,  
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un certificat de présence  
à l'hôpital psychiatrique d'Agen au Nom de LEGRAND Yves.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire activer le mandatement  
des prestations familiales pour les mois de Juillet et Août 62 concernant  
cette famille car Madame LEGRAND mère de 7 enfants est actuellement  
démunie d'argent pour élever ses enfants.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

11 Septembre 1962

361/SLD.

Monsieur le PRÉFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- |   |   |                              |
|---|---|------------------------------|
| - Effectif à ce jour des rapatriés civils hébergés<br>au Centre de CREYSSE ( Dordogne ) | 2 | Transmis<br>pour information |
| - Etat des logements disponibles à ce jour au<br>Centre de CREYSSE ( Dordogne )         | 2 |                              |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

11 Septembre 1962

Monsieur le Délégué Régional  
de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés  
46 rue Ferrère

BORDEAUX

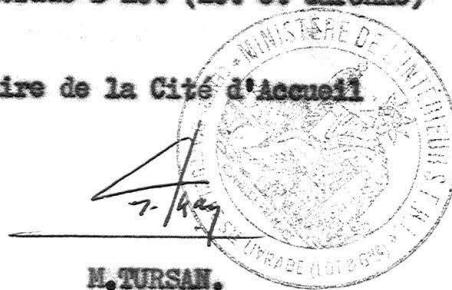
360/SLD

- Requête en date du 10.9.62 de Monsieur WALDSURGER Alfred  
Léon, Français rapatriés d'Indochine, hébergé à la Cité  
d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot (Lot et Garonne)

1

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



11 Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

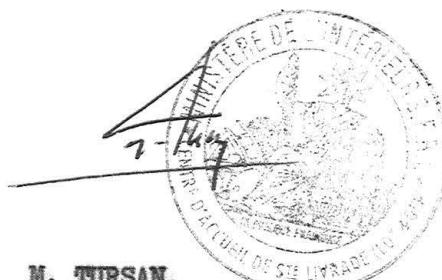
359/SLD

OBJET: Départ définitif du Centre de CREYSSE ( Dordogne) de la famille NICOLAS Marcel.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur NICOLAS Marcel et sa famille ( 14 personnes ) ont quitté définitivement le Centre d'Hébergement de CREYSSE ( Dordogne ) le 9 Septembre 1962 pour s'installer à BOUZONVILLE ( Moselle ).

Comme suite à votre autorisation téléphonique, j'ai avancé à Monsieur NICOLAS Marcel la somme de SIX CENTS Nouveaux Francs ( 600,00 NF ) à valoir sur le montant du secours de réinstallation qui lui sera attribué.-



M. TURSAN.

10 Septembre 1962

PREFECTURE de LOT & GARONNE  
( Service Départemental et de l'Expansion  
Economique et de l'Equipement)

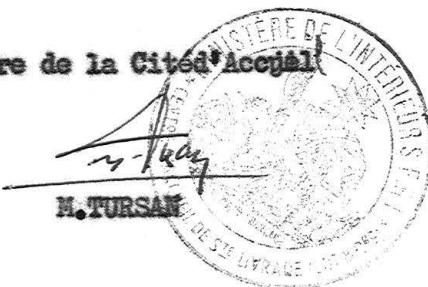
358/SID

A G E N

- Marché en triple exemplaire avec l'Entreprise MENASPA  
à Ste-Livrade pour la remise en état du Centre d'Accueil  
de BIAS ( Lot et Garonne )

Transmise  
en retour après signature  
de l'entrepreneur.

Le Gestionnaire de la Cited'Accjail



7 Septembre 62

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

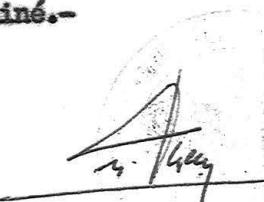
n° 357/SLD.

à

OBJET: Demande d'un carnet  
de bons de transport.

Monsieur le Préfet Chef du Service  
d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et  
des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander de  
bien vouloir me faire envoyer un carnet de  
bons de transport car celui que je détiens  
est presque terminé.-

  
M. TURSAN.

6 Septembre 1962

Madame ROBILLARD Assistante Sociale  
Service d'Accueil et de Reclassement des  
Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

356 / SLD

- Déclaration sur l'honneur de Monsieur BERLIN Henri  
concernant sa fille Rosette BERLIN.

Transmis

comme suite à votre  
demande téléphonique.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

5 Septembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

255/SLD

- Relevé de dépense	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	84
- Etat de mouvement du Centre	2
<b>Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil</b>	<b>95</b>



5 Septembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

254/SLD

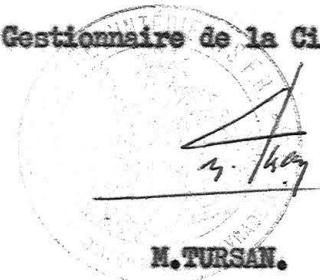
- Situation des familles militaires hébergées  
au Centre de CREYSSE ( Dordogne ) au cours du  
mois d'Août 1962

2

Transmis

à toutes fins utiles

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Septembre 1962

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

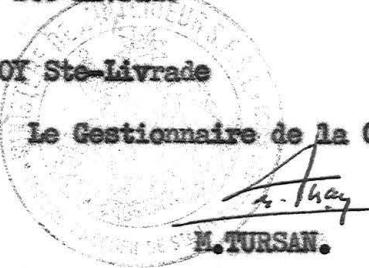
253/SLD

PARIS 8 ème

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS D'AOUT 1962

- |  |   |
|--|---|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 392,00 N.F. | 1 |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 145,54 NF   | 1 |
| Facture en 4 ex du Garage DELANNOT Ste-Livrade<br>d'un montant de 155,92 N.F.    | 1 |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

3 Septembre 1962

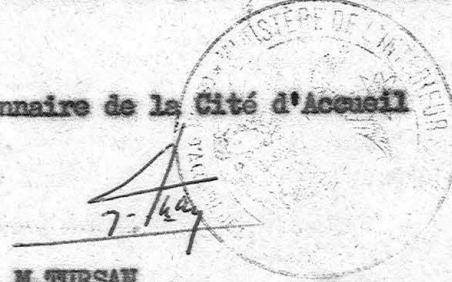
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES de LOT & GARONNE  
49 rue Montesquieu

352/SLD

A G E N

- BULLETIN DE PRESENCE MOIS COMPLET de Mme LECREPIN Joséphine n° 21.162
- Attestation concernant le jeune KUTER Claude

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN

- 1 Suite à mon Bordereau n° 350/SLD du 1.9.62 -
- 1 Attestation à joindre au Bulletin de présence de M. KUTER Georges.

1er Septembre 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

351 / SLD

OBJET: Construction de 80 Celliers.

REFER: V/Lettre n° 151/SFRI du 13.2.62  
et ma lettre n°110/SLD du 3.3.62.

Monsieur le Préfet

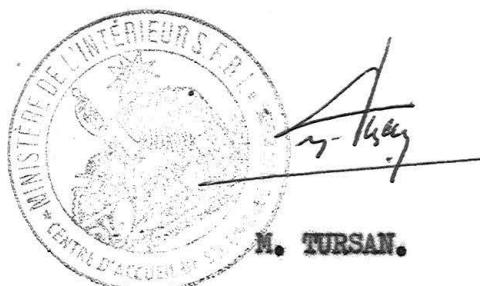
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture des Ets SANTOR et Fils à Ste-Éivrade-s-  
Lot d'un montant de 7.350 N.F.

Cette facture concerne le reliquat des 50 celliers sur 80  
qui sont actuellement installés.

Dépense à imputer au chapitre " Construction de 80 celliers ".

Crédit alloué = 19.800 N.F. - épuisé à ce jour.-



1er Septembre 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES de LOT ET  
GARONNE 47-1  
49 rue Montesquieu

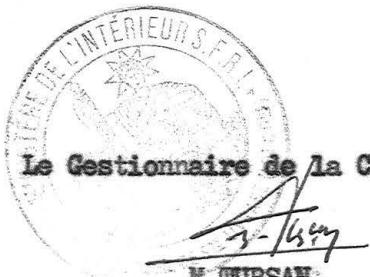
A G E N

---

350/SLD

BULLETINS DE PRÉSENCE - MOIS COMPLET

29.325 - BRUNET Rémy	1
21.240 - CLOSONT Pierrette	1
21.227 - JOLIVET Louise	1
21.161 - KUTER Georges	1
25.399 - LATARGERE Aline	1
27.396 - LAURENT Daniel	1
21.372 - WEISS Michel	1



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. GUEDJAN

30 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

349 / SLD

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille GONTRAN Michel.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
GONTRAN Michel, né le 21.4.1900 et sa famille ( 6 personnes ) ont  
quitté définitivement la Cité d'Accueil le 29.8.1962 pour s'installer :

Résidence BELLEVUE - Bâtiment B - 1er Etage (droite) Entrée 7  
STE MARGUERITE - M A R S E I L L E

Conformément à vos instructions, j'ai avancé à l'intéressé  
la somme de SIX CENTS Nouveaux Francs ( 600,00 N.F. ) à valoir sur le  
secours de réinstallation qui lui sera attribué.-



29 Août 1962

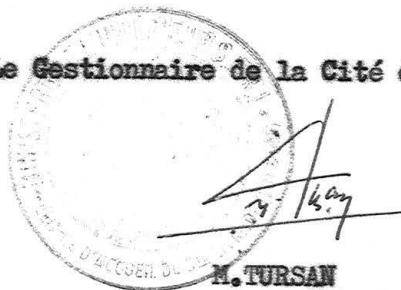
Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39  
BORDEAUX

348/SLD

- Bordereau d'envoi n° 20.407 du 28.8.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN

29 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

347 / SLD.

à

OBJET: Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REFER: V/Lettre n° 151 et 602/SFRI  
des 13.2 et 6.6.62.

Total crédit alloué : 55.943,00 NF

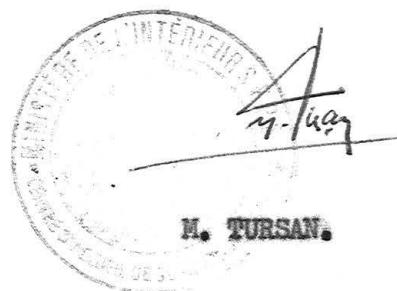
Reste à ce jour : 7.520,46 NF

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en 4 exemplaires  
une facture des Ets GUILHEM André, Menuiserie à Ste-Livrade-s-Lot  
d'un montant de 3.486,88 N.F.

Dépense à imputer au chapitre "Entretien Général et Imprévus".

Crédit alloué : 11.615 N.F. - épuisé à ce jour.



28 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

346 / SLD

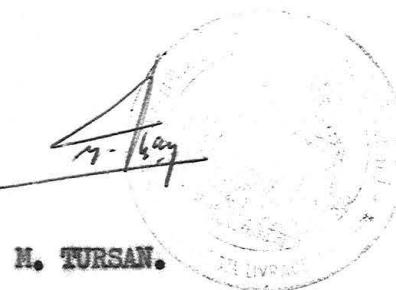
OBJET: Allocation vieillesse.

REFER: ma lettre n° 344/SLD  
du 27.8.62.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire :

- une liste des bénéficiaires de l'Allocation Vieillesse.
- une liste des personnes dont le dossier de demande d'allocation  
vieillesse est en instance à la Caisse des Dépôts et Consignations  
à PARIS .-



27 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

345/SLD

à

OBJET: Travaux urgents au Centre  
d'Accueil de BIAS.  
REFER: V/lettre n° 895/S.F.M.G.  
du 6.8.62 adressée à M<sup>e</sup>  
le Directeur de l'Entreprise  
MENASPA.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour la suite

à donner une facture en 4 exemplaires de l'Entreprise Générale du  
Bâtiment Célestin MENASPA à STE-LIVRADE-S-LOT d'un montant de 50.000NF  
et à titre d'acompte sur le montant général des travaux à effectuer  
au Centre d'Accueil de BIAS ( Lot et Garonne).



27 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

344 / SLD

OBJET: Bénéficiaires de l'Aide Sociale aux Infirmités ordinaires, Grands Infirmités et Aveugles.

Monsieur le PREMIER  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire la liste des Français rapatriés d'Indochine bénéficiaires de l'Aide Sociale aux Infirmités Ordinaires, Grands Infirmités et Aveugles et portant le nouveau montant de leur allocation.-



25 Août 1962

n° 343 / SLD

Monsieur le PREFET Chef du Service  
d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et  
des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à la visite du 21 courant de  
Monsieur TAROT au Centre d'Accueil de BIAS ( Lot et  
Garonne ) et sur sa demande, veuillez trouver ci-  
joint en triple exemplaires, trois devis établis par  
l'entreprise générale du bâtiment Célestin MENASPA  
à Ste-Livrade concernant des travaux à effectuer au  
Centre de BIAS ( Lot et Garonne ) 2/-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



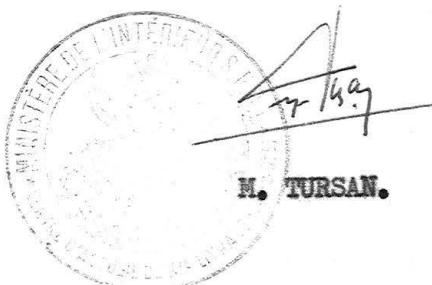
23 Août 1962

Madame ROBILLARD  
Assistante Sociale  
Service des Français d'Indochine  
& des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

n° 342 / SLD

Comme suite à notre entretien téléphonique  
de ce jour, veuillez trouver ci-joint un certi-  
ficate de non imposition au nom de Monsieur  
NGUYEN VAN SANG Pierre.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



23 Août 1962

N° 341/SLD

Mademoiselle REGLAIN  
Service Social  
Salle Davant

Hôpital St Louis

P A R I S 10 ème

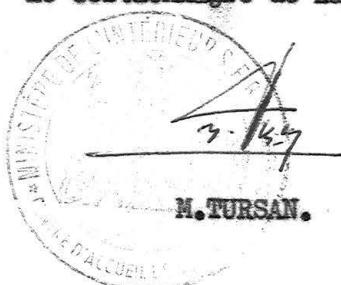
Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 20 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que nos cotisations sont versées à la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de Lot et Garonne - 16 rue des Colonels Lacuée - AGEN -

Notre numéro d'inscription à cet organisme est le suivant : 771 - 47 - 252 - 0011.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

340 / SLD

Monsieur le Receveur des P. et T.  
(Service des Mesures)

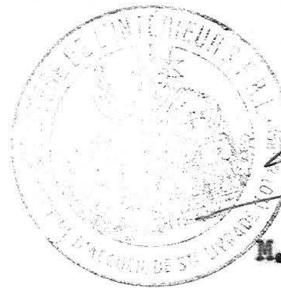
VILLENEUVE S/LOT

Monsieur le Receveur,

Comme suite à la venue de vos monteurs à la Cité d'Accueil pour poser un appareil téléphonique supplémentaire ( n° 110 ) et devant les difficultés rencontrées pour les communications téléphoniques à venir, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a été décidé d'installer un INTERCOM 2 + 6 .

En conséquence, je vous demande Monsieur le Receveur, de bien vouloir passer commande de cet appareil et dès sa réception de nous le faire installer.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Receveur, l'expression de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

22 Août 1962

339 / SMD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE & PERSONNAZ

- Facture en 4 ex d'un montant de 1.118,28 N.F.

- Bon de livraison

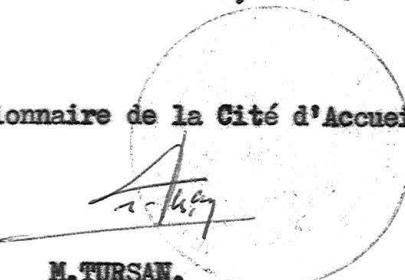
Transmis

pour mandattement.

1

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. TURSAN".

M. TURSAN.

22 Août 1962

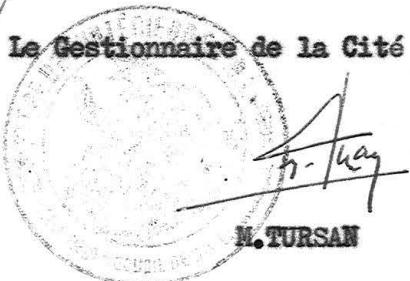
338 / SLD

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de JUILLET 1962 à la  
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de  
1.641,93 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN

20 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

337 / SLD

OBJET: Construction de caniveaux.

REFER: V/lettre n° 451/SPRI  
du 3.5.1962.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture de l'Entreprise Générale du Bâtiment  
Gélestin MENASPA à Ste-Livrade s/Lot ( Lot et Garonne ) d'un montant  
de : 13.000 N.F.

Dépense à imputer au chapitre : 46-62 - article: 1.

Crédit alloué : 96.000 N.F. - Reste à ce jour : 59.395,26

Le Gestionnaire

*de la Cité d'Accueil*



17 Août 1962

n° 356 / SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
(Service Départemental de  
l'Expansion Economique et  
de l'Equipement).

A G E N

Comme suite à l'entretien téléphonique  
de ce jour avec Monsieur BARADA, j'ai l'honneur  
de vous adresser ci-joint copie du devis établi  
par l'Entreprise Générale du Bâtiment Célestin  
MENASPA à Ste-Livrade concernant des travaux  
urgents à effectuer au Centre d'Accueil de BIAS  
( Lot et Garonne ).

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

14 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

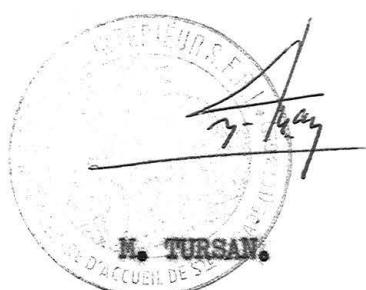
555 / SLD

OBJET: Fonds Barangé  
Année Scolaire 1961/62

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours  
de sa 2 ème Session Ordinaire de 1961 ( Séance du 11.1.62 )  
le Conseil Général du Lot et Garonne nous a attribué à titre  
des Fonds Barangé pour l'année 1962 la somme de 5.800,00 N.F.-



~~N° 334 S 1<sup>er</sup>~~  
Monsieur le chef du 1<sup>er</sup> de  
= Paris (8<sup>e</sup>)

aff. E. Contenant Jasey et Redesanez  
Téléphoniques. Centre de Paris.

14/8/62

8 H  
—  
9 H  
—  
10 H  
—  
11 H  
—  
12 H  
—  
14 H  
—  
15 H  
—  
16 H  
—  
17 H  
—  
18 H  
—  
19 H

~~N° 333~~ Monsieur le Prefet Chef du 9<sup>me</sup> Arrond.  
et des Bureaux de F.I et F.M. 4 Rue Cambaey  
Paris (8<sup>e</sup>)  
Lettre demandant Autorisation dépense  
du 2<sup>me</sup> de l'entreprise Sauton

St Lôradz - 14/8/62



8 H  
—  
9 H  
—  
10 H  
—  
11 H  
—  
12 H  
—  
14 H  
—  
15 H  
—  
16 H  
—  
17 H  
—  
18 H  
—  
19 H

14 Août 1962

Monsieur le ~~Sous~~ Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

332 / SLD

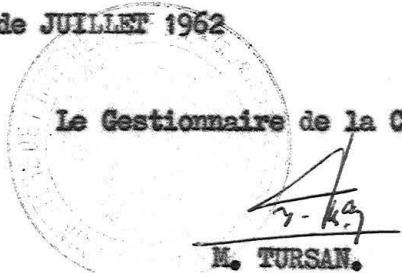
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées  
au Centre de CREYSSE ( Dordogne ) au cours du  
mois de JUILLET 1962

2

Transmis  
à toutes fins utiles



14 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

331 / SLD

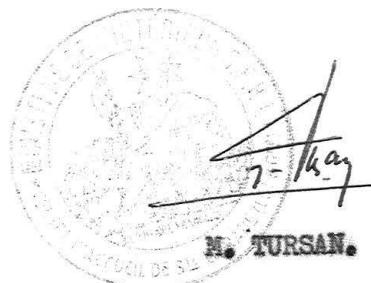
Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
(Service Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 422.654 de 2.739,92 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot représentant le montant des cotisations du mois de JUILLET 1962 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



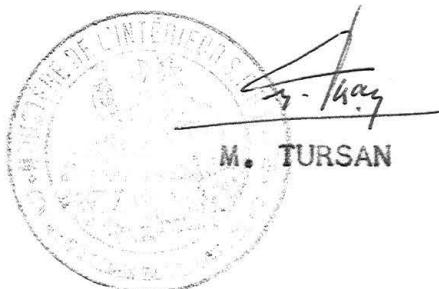
Ste-Livrade, le 9 août 1962

*N: 330/SLD*

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS (8e)

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau 1 Transmis  
pour le MOIS DE JUILLET 1962 pour mandatement après  
d'un montant de NF 2 845,89 certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



Ste-Livrade, le 8 août 1962

11329 | SLD

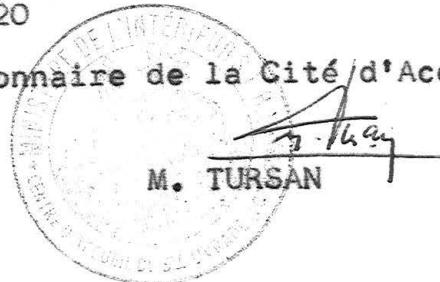
Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE JUILLET 1962

Transmis  
pour mandattement.

- |   |   |
|---|---|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 353,54   | 1 |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 464,43   | 1 |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>d'un montant de NF 186,20 | 1 |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Aout 1962

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 Rue Cambacérés  
PARIS (8ème)

328

Etat de mouvement du Centre au 31-7-62

2



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN

6 août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

327/SLD

Monsieur le PREFET

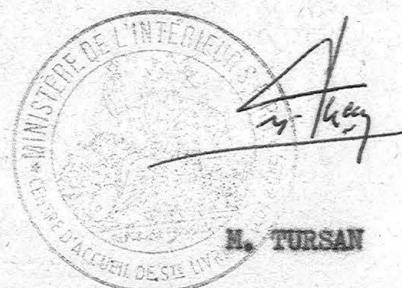
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>e</sup>me

OBJET : Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la Famille  
JOUVE Paul.

REPER : V/lettre N° 891/SFI du 3/8/62

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur JOUVE Paul et sa famille composée de sa femme, de trois enfants et de sa nièce (?) NGUYEN THI NHI ont quitté définitivement la Cité d'Accueil le 6/8/62 pour s'installer à Ste-Livrade-sur-Lot.

J'ai avancé (cf. votre lettre N° 836/ARFI du 30/7/62) à l'intéressé la somme de NF 600 à valoir sur le secours de réinstallation qui lui sera attribué.



6 août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

326/SLD

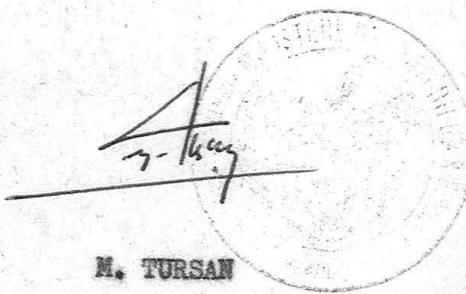
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS 8ème

OBJET : Demande d'un secours  
de réinstallation.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une demande de secours de réinstallation formulée par Monsieur GONTRAN Michel qui quittera définitivement la Cité d'Accueil le 29-8-62, pour s'installer à MARSEILLE.

Cette famille composée de sept personnes dont cinq enfants ne possède pas les fonds nécessaires pour son installation dans l'appartement acquis par investissement d'une créance de dommages de guerre d'Indochine.

Je me permets d'émettre un avis favorable à l'attribution d'un secours à cette famille.

  
M. TURSAN

4 Août 1962

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

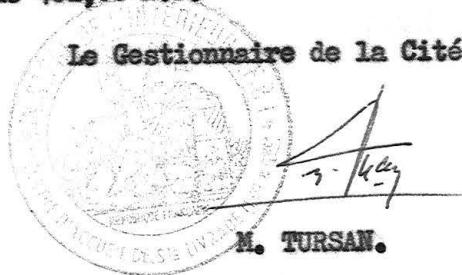
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

325 / SLD

- |   |   |  |
|---|---|--|
| - Taxes et redevances téléphoniques<br>abonnement n.20 d'un montant de 1.256,25 NF    | 4 | Transmis pour<br>mandatement après<br>certification de la<br>fourniture. |
| - Taxes et redevances téléphoniques - abonnement N.151<br>d'un montant de 462,00 N.F. | 4 |  |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Août 1962

Monsieur le Bréfet

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

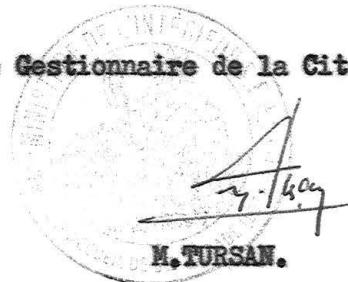
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

324/ SLD

- Relevé de dépense	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives de dépenses	129
	<hr/>
	141

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

323 / SLD

OBJET:

Réfection des lignes aériennes  
électriques à l'intérieur de la  
Cité d'Accueil.

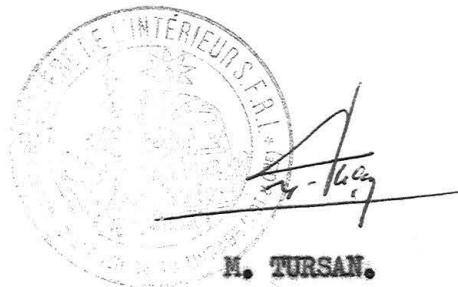
Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les poteaux bois  
supportant les lignes aériennes électriques à l'intérieur de la Cité  
sont vétustes ( pourris à leur base ).

Pour éviter à l'avenir de graves accidents et des dangers  
d'incendie, il est urgent de remplacer les poteaux bois existants par  
des poteaux béton et avant les intempéries de l'hiver prochain.

Pour cette réfection, veuillez trouver ci-joint un plan et  
un devis estimatif des travaux s'élevant à 14.655,20 N.F.

Je vous demande, Monsieur le Préfet, de bien vouloir nous  
faire attribuer un crédit du montant de ce devis pour nous permettre  
d'entreprendre ces travaux indispensables avant la fin de cette année.-



1er Août 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

321/SID

OBJET: Départ de la Cité d'Accueil  
de la famille JOUVE Paul.

REFER: V/Lettres n° 728/SFRI et  
886/ARFI des 25/6 et  
30/7/62.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
JOUVE Paul refuse l'avance de 600 N.F. à valoir sur le secours  
de réinstallation qui lui sera attribué.

L'intéressé motive son refus de percevoir cette  
avance et de quitter la Cité d'Accueil tant qu'il ne sera pas  
informé officiellement du montant total de son secours de  
réinstallation.

Je vous demande Monsieur le Préfet, de bien vouloir  
me faire connaître vos instructions concernant le départ de la  
famille Jouve Paul de la Cité d'Accueil.

M. TURSAN.

31 Juillet 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOT ET  
GARONNE 47-1  
49 rue Montesquieu

A. G. HELL

**BULLETINS DE PRÉSENCE - MOIS COMPLET**

- 21.140 CLOSONT Pierrette  
 21.227 JOLIVET Louise  
 21.162 LECRENN Joséphine  
 21.161 KUTER Georges  
 21.372 WEISS Michel  
 29.325 BRUNET Rémy  
 25.399 LATARGERE Aline  
 27.396 LAURENT Daniel

A circular stamp with a decorative border. On the left side, there are five vertical lines with the number '1' written above each. On the right side, the words 'La Gestion d'' are written horizontally. At the bottom of the stamp, the word 'COURT' is printed. The stamp is oriented vertically.

## Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

## THE STUPID MAN

31 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

320/SLD

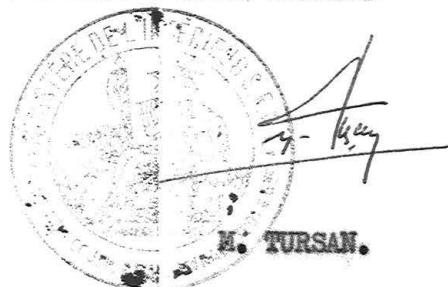
OBJET: Devancement d'appel  
du jeune Louis CASSIM  
REFER: V/lettre n° 1155/A.S.  
du 25.7.62

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- une fiche individuelle d'état-civil au nom de CASSIM Louis.
- l'autorisation signée par M. CASSIM Ahmed que vous m'aviez adressée.

La Mairie de Ste-Livrade ne peut délivrer un certificat de recensement concernant l'intéressé, étant donné que CASSIM Louis ne s'est jamais fait recenser à cette mairie.-



31 Juillet 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

319/SLD

BORDEAUX

- Bordereau d'envoi n° 17764 du 27.7.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau



31 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

318 / SLD

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de  
M. CLEMENTI Maurice et  
de sa famille.

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
CLEMENTI Maurice et sa famille ( 8 personnes ) ont quitté définitivement  
la Cité d'Accueil de Ste-Livrade le 30 Juillet 1962, pour s'installer  
160 Boulevard de la Blanquarde à MARSEILLE .-



28 Juillet 1962

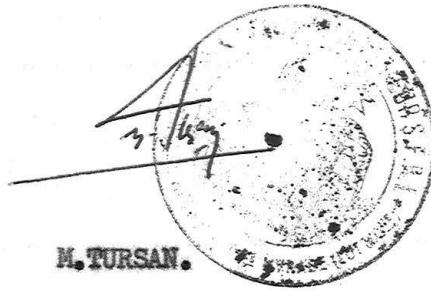
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

317 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double  
exemplaire, le devis de l'entreprise du Bâtiment CELESTIN MENASPA  
à Ste-Livrade, concernant les travaux urgents à effectuer au Centre  
d'Accueil de BIAS ( Lot et Garonne ).-



26 Juillet 1962

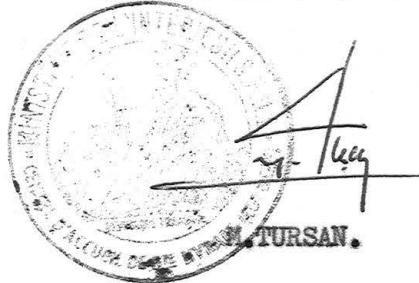
Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil de  
NOYANT D'ALLIER ( Allier )

N° 316/SLD.

REF: V/Lettre n°1036/DIR  
du 19.7.62.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
en double exemplaire un certificat de scolarité  
concernant Yvonne KONG VAN THANG qui suivait  
les Cours d'Enseignement Ménager Agricole à  
STE LIVRADE-S-LOT.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Juillet 1962

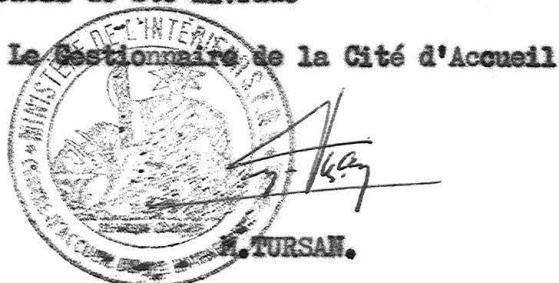
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

315/SLD.

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Redevances pour le transfert de l'appareil téléphonique  
n° 17 du Centre de Bias au Dispensaire de soins de la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade



Transmis  
pour mandattement au C.C.P.  
n° 6400 09 BORDEAUX.

Le n° d'appel téléphonique  
du Dispensaire de soins sera  
prochainement le n° 110 à  
Ste-Livrade.

21 Juillet 1962

Monsieur le Receveur  
des P. et T.  
( Service des Mesures )

VILLENEUVE S/LOT

~~n° 312/SLD~~

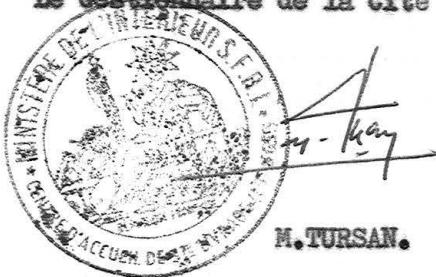
OBJET: Transfert de la  
ligne téléphonique  
n° 17 à BIAS.

Monsieur le Receveur,

Veuillez trouver ci-joint en retour, après  
signature des pièces du dossier concernant le  
transfert à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade s/Lot  
de la ligne téléphonique n° 17 du Centre de BIAS.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur,  
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Juillet 1962

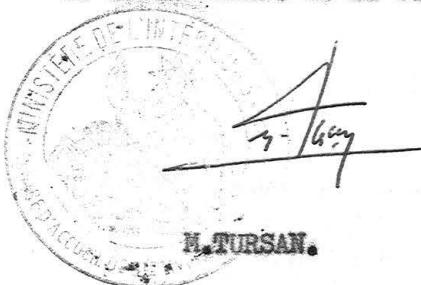
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

n° 313 / SLD.

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour autorisation de la dépense, un devis en  
triple exemplaire, concernant l'achat d'un  
arroseur R.D. et de 30 mètres de tuyaux pour  
l'arrosage des pelouses et des arbustes récemment  
semés et plantés à la Cité d'Accueil.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



19 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

n° 312/SLD.

OBJET: Construction de caniveaux

REFER: V/lettre n° 451/SFRI  
du 3.5.1962.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour mandatement en 4 exemplaires une facture des  
Ets MAURIN et CHEMELLO à CASTELMORON ( Lot et Gar.)  
d'un montant de 12.000 N.F.

Dépense à imputer au chapitre: 46-62 - article: 1.

Crédit alloué: 96.000 - Reste à ce jour: 72.395,26  
N.F.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

311 / SLD

Réfer: V/B.E. N° 854/SFRI  
du 12.7.62

- Etat des salaires et relevé des dépenses du mois  
de juin 1962

2

Transmis en retour.

Le salaire net de M.  
LAVERSANNE est bien de  
292,24 NF compte tenu de  
la déduction de 18,66 NF  
pour le logement.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



892.21  
18.66  
30.090

18 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

310 / SLD.

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la Compagnie des Eaux  
et de l'Ozone à AGEN d'un montant de 1837 N.F.

1

Transmis

pour mandattement comme  
suite à votre accord  
téléphonique au Docteur  
DAULAS.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN



17 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

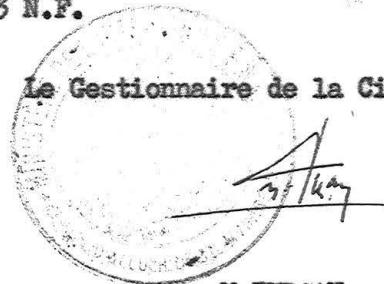
309/SLD

- facture en 4 ex concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de  
JUIN 1962 au Centre de BIAS d'un montant  
de 70,63 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M.TURSAN.

16 Juillet 196

Madame PHAM THI ROI  
490/2 Dai-Lô  
Ly—Thai-Tô  
C H O L O N  
Sud-Vietnam

Madame,

En réponse à votre lettre du 7 juillet 62,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
PHAM VAN CHI et sa famille ont quitté définitivement  
le Centre d'Accueil de BIAS (Lot et Garonne) le  
15.3.62 pour s'installer Cité St Etienne - route de  
Bias n° 4 à Villeneuve-s-Lot.

Votre fils PHAM KIEN DUONG était en bonne santé lors de son départ avec sa famille du Centre de Bias.

Veuillez agréer, Madem, l'expression de mes sentiments distingués. —

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TIRSAN

16 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

307 / SLD.

Reçus des cartes d'identité établies aux noms de :

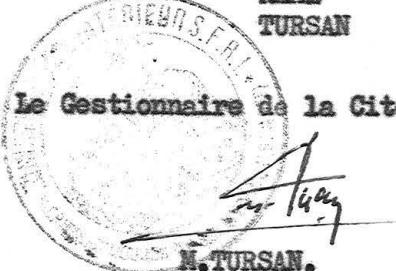
Madame DELSOL  
Messieurs DAOULAS  
REAL  
TURSAN

4

Réf: V/B.E.n° 848/SFRI du  
13.7.62.

—  
Transmis en retour  
après signature des inté-  
ressés.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

16 Juillet 1962

Monsieur le Sous-Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

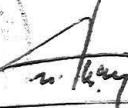
306/SLD.

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de JUIN 1962 à la Cité  
d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 2.041,34 NF

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

13 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

305 /SLD

à

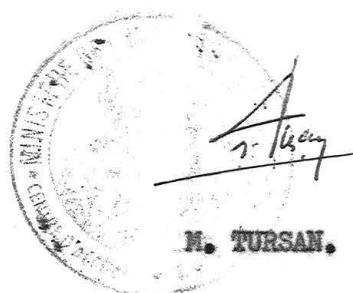
Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
(Service des Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 262.247 de 1.957,59 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot représentant le montant des cotisations du mois de JUIN 1962 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

13 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

304 /SLD

REFER: V/Lettre n° 3207 du 12.7.62

Monsieur le Directeur  
de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone  
3 rue Floriac

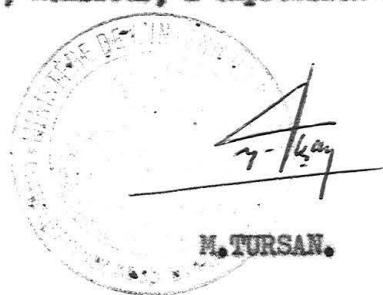
A G E N

Monsieur,

Comme suite à votre lettre citée en référence adressée au Docteur DAOULAS Médecin du Dispensaire de Soins de la Cité d'Accueil, j'ai l'honneur de vous faire connaître que votre facture doit m'être adressée en 5 exemplaires avec la facturation suivante:

SECRETARIAT D'ETAT AUX RAPATRIES  
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE  
CITE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE S/LOT

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



*7-7-62*  
M. TURSAN.

13 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

303/ SLD.

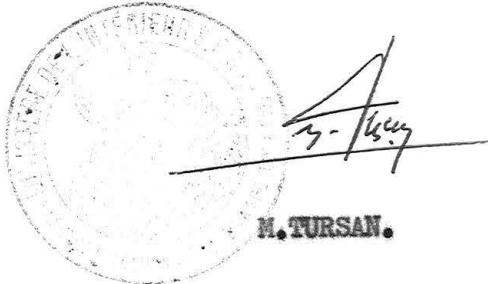
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une lettre datée du 10.7.62 de Monsieur DECONZANET Joseph portant le numéro et la date d'enregistrement du dossier de demande de logement à la Préfecture de la Gironde à Bordeaux.

Mademoiselle LAPORTE il y a déjà quelques temps avait demandé ces renseignements afin d'intervenir auprès de l'Office des logements à Bordeaux pour faire activer l'attribution d'un logement à l'intéressé.

Monsieur DECONZANET Joseph est marié et père de 12 enfants. Il est employé civil de l'Armée à Bordeaux depuis le 15 Février 1961.

Les Services de logement de l'Armée n'ont fait savoir qu'ils ne pouvaient loger Monsieur DECONZANET.-



M. TURSAN.

12 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

302/SLD.

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil de  
Sainte-Livrade-s-Lot - mois de Juin 1962

Transmis  
2 pour attribution.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

3-16.ay

M. TURSAN.

12 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

301/SLD

à

OBJET: Mutation de familles  
des Centres de Ste-Livrade  
et de Noyant.

REFER: V/Lettre n° 583/SFRI  
du 5.6.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires :

- une facture de la Société de Transports automobiles de Villeneuve-s-Lot  
d'un montant de 1.000,00 N.F.
- une facture de la Société de Transports Dubouil et Cie de Villeneuve-s-Lot  
d'un montant de 1.400,00 N.F.

Ces deux factures concernant les frais de transports de  
personnes et de bagages des familles mutées les 6 et 7 juillet des Centres  
de Ste-Livrade-s-Lot et de Noyant d'Allier .-



11 Juillet 1962

Monsieur le Receveur des P. et T.  
(Service des Mesures)

VILLENEUVE S/LOT

N° 300 / SLD

OBJET: Transfert d'un  
appareil téléphonique.

Monsieur le Receveur,

J'ai l'honneur de vous demander, pour les besoins de notre service ( Dispensaire de soins ), de bien vouloir faire transférer l'appareil téléphonique n°17 à BIAS ( Centre d'Accueil ) à la Cité d'Accueil des Français rapatriés d'Indochine à Ste-Livrade-s-Lot ( Téléphone n° 20 ).

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur,  
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

n° 299/SLD

PARIS 8 ème

OBJET: Centre Social/  
de CREYSSE.

RE: V/lettre n°782/SFRI  
du 5.7.62.

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
qu'aucune femme ou jeune fille de familles fran-  
çaises de rapatriés civils ne désire suivre  
l'enseignement ménager et éducatif du Centre  
Social de CREYSSE.

Etant donné le petit effectif des  
familles françaises civiles rapatriées hébergées  
au Centre de CREYSSE cet enseignement ne me paraît  
pas présenter beaucoup d'intérêt pour nos rapa-  
triés.-

Le Gestionnaire de la Cité d'accueil

M.TURSAN.

10 juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès PARIS 8 ème

298 / SLD

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau :

mois de mai 1962 - montant = 3.099,66 N.F.

1

mois de juin 1962 - montant = 3.434,19 N.F.

1

Transmis  
pour mandattement  
après certification  
de la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

297 / SLD

PARIS 8 ème

Relevé des dépenses	4
Compte d'emploi	4
Mémoire explicatif	4
Factures et pièces justificatives des dépenses	98
	—
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	110



M. TURSAM.

9 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

296/SLD

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE JUIN 1962

Transmis  
pour mandattement.

- |   |   |
|---|---|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 469,42 NF   | 1 |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 178,96 NF   | 1 |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>d'un montant de 161,70 NF | 1 |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil  
M. TURSAN.

9 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

295/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de  
Bergerac pour consommation de fluides pendant  
le mois de Juin 1962 au Centre de CREYSSE (Dordogne)

1

Transmis en retour  
après prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

9 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

294/SLD

OBJET: Mutation de 4 familles  
au Centre de Noyant et  
de 6 familles à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade.

REPERE: V/lettre du 16.6.62.

Monsieur le Sous Préfet  
de VILLENEUVE-S-LOT

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°/- Le 6.7.62 les familles FANTON D'ANDON Pierre, KONG VAN THANG  
Bernard, SALLET Julien et BONNAL Georges ont été mutées au Centre  
de NOYANT D'ALLIER.

2°/- Le 7.7.62 les familles BOUQUET, ALBERT Hélène, LETOLFF Eugénie,  
MONTECEMY Paulette, NGUYEN THI VUONG et COURSIER Marthe du Centre de  
Noyant, ont été mutées à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Ces mutations se sont effectuées sans aucun incident.-



9 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

293 / SLD

OBJET: Mutation de 4 familles  
au Centre de Noyant et  
de 6 familles à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade.

Réfer: V/lettre n° 583/SFRI du 5.6.62  
et V/B.E.n° 650/SFRI du 15.6.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°/- Le 6.7.62 les familles PANTON D'ANDON Pierre, KONG VAN THANG  
Bernard, SALLET Julien et BONNAL Georges ont été mutées au Centre  
de NOYANT D'ALLIER.

2°/- Le 7.7.62 les familles BOUQUET, ALBERT Hélène, LITOLFF Eugénie,  
MONTECEMY Paulette, NGUYEN THI VUONG et COURSIER Marthe du Centre de  
Noyant, ont été mutées à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Ces mutations se sont effectuées sans aucun incident.--



6 Juillet 1962

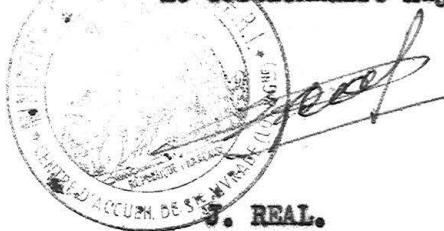
B O R D E R E A U   D ' E N V O I

292 / SLD

à Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil  
de NOYANT D'ALLIER ( Allier )

Désignation des pièces	Nombre	Observations
- Dossiers administratifs et sociaux concernant :	:	
M.M. KONG VAN THANG Bernard	2	Transmis pour attribution.
SALLET Julien	2	—
FANTON D'ANDON Pierre	2	Les 4 familles
BONNAL Georges	2	KONG VAN THANG, SALLET, FANTON D'ANDON et BONNAL Georges ayant quitté la Cité d'Accueil de Ste Mivrade le 6 Juillet 1962.
- Certificat de radiation de la Caisse d'A.F. d'Agen + 1 p.J. concernant :	:	
M.M. BONNAL Georges	2	
FANTON D'ANDON Pierre	2	
KONG VAN THANG Bernard	2	
- Certificats de scolarité des enfants BONNAL	6	
- Certificats de scolarité des enfants FANTON D'ANDON	4	
- Certificats de scolarité des enfants KONG VAN THANG	2	
	:	

P. Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil  
Le Gestionnaire Adjoint



4 juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

291/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

recommandée  
- Copie de la lettre/que j'adresse ce jour à  
Madame LAMY Germaine domiciliée à  
VALENSOLLES-VALENCE (Drôme)

Réf:v/lettre n°774/SFRI  
du 3.7.62.

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

Li 4/7/62

8<sup>H</sup>

9<sup>H</sup>

10<sup>H</sup>

11<sup>H</sup>

12<sup>H</sup>

14<sup>H</sup>

15<sup>H</sup>

16<sup>H</sup>

17<sup>H</sup>

18<sup>H</sup>

19<sup>H</sup>

~~MS 90/562~~

Rademoreille Samy

Gumâme - Lucimée

Lopota - 11 - Logement 91

Fâlensolle - Fâlence  
(Drôme).

Lettre concernant le  
secours de réinstallation  
montant 700,00 NF



2 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

N° 289/SLD

OBJET: Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REFE: V/Lettres n° 151 et 602/SFRI  
des 13.2 et 6.6.62

Total crédit alloué : 55.943,00 NF

Reste à ce jour : 11.007,34 NF

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
ci-joint en 4 exemplaires une facture des Ets  
Paul SANTOR à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de  
1.615,00 N.F.

Dépense à imputer au chapitre " Entretien  
Général et imprévus".

Crédit alloué : 11.615 N.F.

Reste à ce jour 3.457,34 N.F.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

2 Juillet 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

N° 288 / SLD

OBJET: Construction d'une  
salle de douches.

REFER: V/Lettre n° 451/SFRI  
du 3.5.1962.

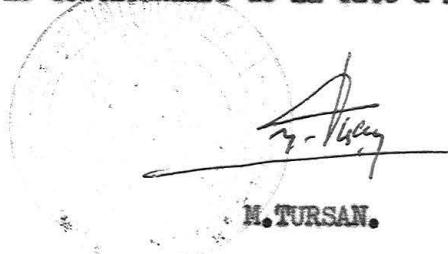
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint,  
pour mandattement en 4 exemplaires une facture des  
Ets Paul SANTOR à STE LIVRADE S/LOT, d'un montant  
de 1.660,00 N.F.

Dépense à imputer au chapitre 46-62 - article: 1.

Crédit alloué : 47.500 N.F.

Reste à ce jour 35.534,86 N.F.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accusil



*Y. Tursan*

M. TURSAN.

2 Juillet 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LOT & GARONNE 47-1  
49 rue Montesquieu

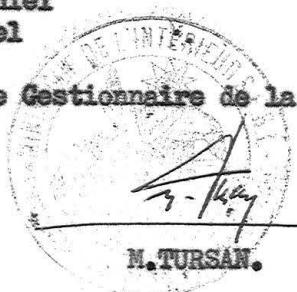
A G E N

286 / SLD

BULLETINS DE PRESENCE MOIS COMPLET concernant :

- 29.325 BRUNET Rémy	1
- 21.140 CLOSONT Pierrette	1
- 21.227 JOLIVET Louise	1
- 25.599 LATARGERE Aline	1
- 27.396 LAURENT Daniel	1
- 21.572 WEISS Michel	1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



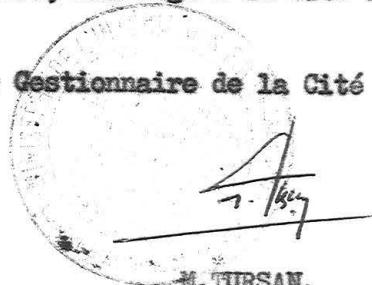
2 Juillet 1962

285 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

- Lettre en date du 29.6.62 du Personnel Enseignant  
du Groupe Scolaire, non logé à la Cité d'Accueil

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



REFER:V/Lettre n°604/SFRI  
du 6.6.62.

1  
Transmis  
à toutes fins utiles.

2 Juillet 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

284 / SLD.

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil de  
NOYANT D'ALLIER ( Allier )

REFER: V/Lettre n° 885/DIR et  
V/B.E.n°895/DIR des  
27 et 29.6.62

J'ai l'honneur de vous accuser réception des certificats  
de scolarité et de radiation de la Caisse d'Allocations Familiales  
de l'Allier.

Je ne manquerai pas de vous adresser ceux des familles  
qui seront mutées à votre Centre, je ne puis le faire actuellement  
étant dans l'incertitude quant au départ volontaire des 4 familles  
mutées.-



M. TURSAN.

30 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

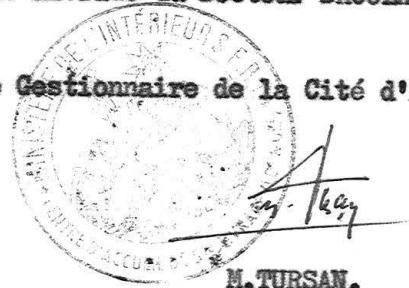
283 / SLD.

- Relevé de rappel des taxes et redevances  
téléphoniques pour l'abonnement n° 151  
domicile à Ste-Livrade du Docteur DAOULAS/

1

Transmis  
à toutes fins utiles.  
Cf B.E. n° 228/SLD du  
1er juin 1962.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX RAPATRIÉS

—  
SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS  
D'INDOCHINE  
—

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE  
(LOT-ET-GARONNE)

—  
TÉLÉPHONE 20  
—

No 289/S.L.D

SAINTE-LIVRADE, le

29 Juin 62

## BORDEAU D'ENVOI

S.F.R.I. - Paris 8<sup>e</sup>

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Demande d'administration et reçus de Yann NGUYEN-BA-HUNG Jean	1	Transmis tout à l'abonnement téléphonique et sur la demande de M. LA PORTE - Actionnaire de la Côte d'Azur



TERIAN H.

27 Juin 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boite Postale 39

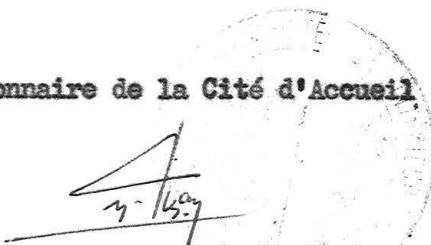
281 / SLD.

B O R D E A U X

- Bordereau d'envoi n° 14991 du 26.6.62

Transmis  
1 en retour après signature  
du Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAM

26 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

280/SLD.

Monsieur le Sous Préfet

de

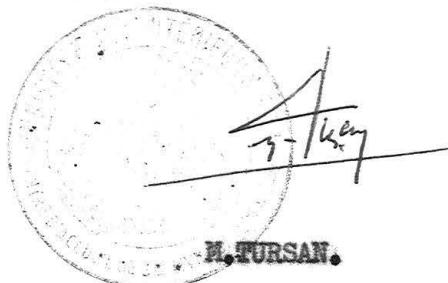
VILLENEUVE S/LOT

Lot et Garonne

SUJET: Mutation de la famille  
JOUVE Paul au Centre  
d'Accueil de NOYANT D'ALLIER.

Envoyez transmettant la copie de la lettre que j'adresse  
ce jour à Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER  
j'ai l'honneur de vous confirmer que Monsieur JOUVE Paul a bien acheté  
une maison dans la Commune de Ste-Livrade-s-Lot et qu'il est autorisé  
par Monsieur le S/Prefet Chef du S.F.R.I. à PARIS à résider avec sa  
famille à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade jusqu'au 31 juillet 62 date  
à laquelle cette famille doit avoir quitté définitivement la Cité d'Accueil.

Le 6 juillet seront mutés au Centre de Noyant les familles  
SALLET, BONNAL, KONG VAN THANG et FANTON D'ANDON.--



26 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

279/SLD

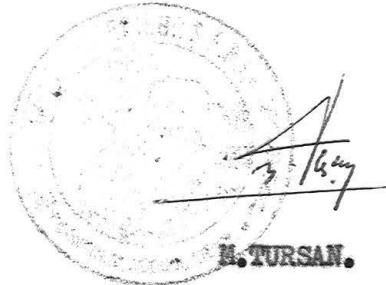
OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille JOUVE Paul.

REFER: V/Lettre n° 728/SFRI  
du 25.6.62 adressée  
à l'intéressé.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les pièces que vous  
avez réclamées à Monsieur JOUVE Paul par votre lettre citée en référence.

L'intéressé et sa famille quitteront définitivement la Cité  
d'Accueil de Ste-Livrade entre le 25 et le 31 juillet 62 pour s'installer  
dans la maison que Monsieur JOUVE a achetée dans la Commune de Ste-  
Livrade-s-Lot.-



26 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

278 / SLD

Monsieur le Directeur du Centre  
d'Accueil de

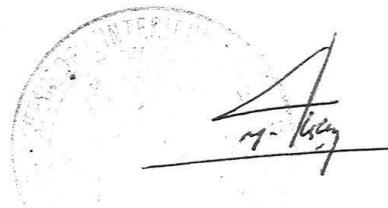
NOYANT D'ALLIER

Allier

OBJET: Mutation de la  
famille JOUVE Paul.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur JOUVE Paul  
et sa famille ne seront pas mutés le 6.7.62 à votre Centre d'Accueil.

En effet, Monsieur JOUVE Paul a acheté une maison dans la  
Commune de Ste-Livrade et doit quitter définitivement avec sa famille  
la Cité d'Accueil de Ste-Livrade entre le 25 et le 31 juillet 1962 pour  
s'installer chez lui à Ste-Livrade.-



M. TURSAN.

Copie transmise  
à Monsieur le S/Prefet  
Chef du S.F.R.I.  
pour information.

26 Juin 1962

Monsieur le Directeur Départemental  
des Impôts  
Cité Administrative Lacuée

A G B N

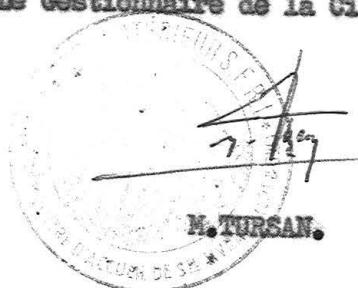
n° 277 / SLD.

OBJET: Parcelles extérieures  
du Centre de BIAS

REPERER V/Lettre n° 85 OG  
du 30.5.62.

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
que je n'émetts aucune objection à ce que Monsieur  
ESCANDE propriétaire à BIAS récolte du foin au  
cours de l'année 1962 sur les parcelles extérieures  
du Centre d'Accueil de BIAS.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

276/SLD.

Monsieur le Sous Préfet

de

VILLENEUVE S/ LOT

OBJET : a/s de M. BERDOULA Pierre.

REFER : V/Note du 22.6.62.

Monsieur BERDOULA Pierre né le 28.8.1907 à BORDEAUX s'est marié en Indochine avec NGUYEN THI LOC née en 1920 à Quynh-Lam ( Nord Vietnam ).

Il est père de 2 enfants :

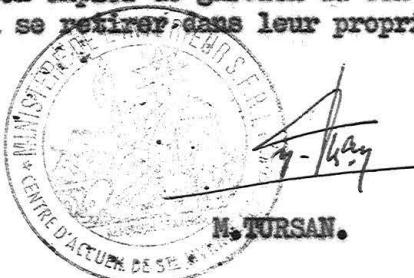
- Suzanne née le 24.6.1936 à Haiphong qui est mère de 2 filles âgées respectivement de 6 et 2 ans.
- Jacques né le 22.2.1938 à Quang-Yen ( Nord Vietnam ).

Monsieur BERDOULA a vécu 32 ans en Indochine et a été rapatrié en Métropole avec sa famille en 1956 et sont arrivés au Centre d'Accueil de Bias le 17.10.1956. Il était employé au service entretien du Centre de Bias et lors de la fermeture de ce Centre le 1.1.62 il a été engagé comme gardien du Centre.

Par l'intermédiaire de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur BERDOULA avait sollicité une audience à PARIS de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés afin d'obtenir un prêt qui l'aiderait à mettre en valeur sa propriété de 8 hectares sise à STE COLOMBE ( Lot et Garonne

Lors de la visite au Centre de BIAS de Monsieur ANSELME, Hélégue régional à Bordeaux du Secrétariat d'Etat aux Rapatriés, celui-ci avait dit en ma présence à Monsieur BERDOULA qu'étant donné son âge ( 52 ans ) il ne pourrait obtenir satisfaction pour un prêt mais qu'une demande faite au nom de son fils Jacques âgé de 24 ans aurait plus de chances de réussir pour l'octroi d'un prêt agricole et c'est ce qu'a été fait par la suite...

Monsieur le S/Préfet, je me permets d'émettre un avis favorable pour faire obtenir un prêt à Monsieur BERDOULA étant donné que l'intéressé ne conservera sûrement pas longtemps son emploi de gardien du Centre de Bias et en conséquence, cette famille devra se retirer dans leur propriété de Ste-COLOMBE ( L & G ).



25 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

275/SID.

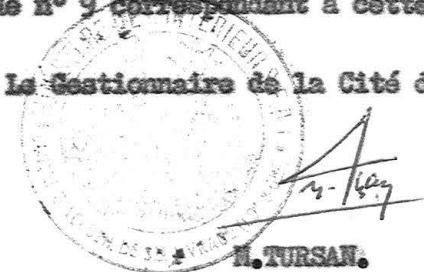
- Facture en 4 exemplaires de la Librairie H. ALBAGNAC à VILLENEUVE S/LOT de fournitures de matériel d'enseignement pour le Groupe Scolaire du Centre (Ecole de Garçons) d'un montant de ~~xx~~ FF.: 171,31 N.F.
- Bon de commande n° 9 correspondant à cette facture

1  
1

Transmis  
aux fins de mandattement  
sur les Fonds Barangé 64.

Montant des Fonds Barangé  
épuisé à ce jour.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

25 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

274/SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de MAI 1962 au Centre  
de BIAS d'un montant de 66,51 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

23 Juin 1962

n° 275 / SLD.

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4, rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

---

Comme suite à notre entretien  
téléphonique de la semaine dernière, j'ai  
l'honneur de vous présenter Monsieur  
NGUYEN VAN SANG Pierre qui vient à PARIS  
travailler.-



23 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

272 / SLD.

OBJET: Congé annuel du personnel  
des Cadres du Centre.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 6 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après les  
dates choisies par le personnel des Cadres du Centre pour le congé  
annuel de 1962.

- Monsieur R E A L Jean du 6 au 31 août 1962 inclus ( 25 jours )
- Monsieur TURSAN Marcel du 10 au 24 septembre inclus ( 15 jours )

Je vous demande, Monsieur le Chef de Service, votre agrément  
pour ces dates de congé.-



22 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

271 / SLD.

OBJET: Attribution de secours  
par Arrêté du 15.6.62.  
REFER: V/Lettre n°679/SFRI  
du 19.6.62.

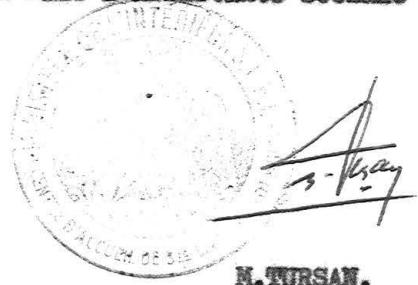
à  
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le 22 juin 1962  
j'ai adressé :

1°/- Un mandat poste de la somme de 3.600,00 N.F. à Monsieur le  
Délégué du Service Administratif - Affaires Sociales - 111, rue de l'Evêché  
à MARSEILLE représentant le montant des secours attribués à Messieurs  
IHORNES Raymond, PAKIRY Louis et PALOUX Marcel.

2°/- Un mandat-lettre du montant de leur secours à Mesdames  
Vve CHARLIN Jeanne, Vve VALLEE Marie Thérèse et Vve ROCHAIX Marguerite.  
Messieurs VANDJOUR Adam, MARCELLIN Joseph, SAUVAUX Pierre et NGUYEN VAN ROT  
Henri.

3°/- Un mandat-lettre du montant de son secours à Madame BESSE  
née CAI THI LIEU adressé à Mlle l'Assistante Sociale du S.A.F.O.M. à BORDEAUX..



M. TURSAN.

22 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

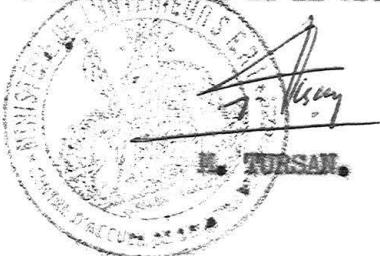
270 / SLD.

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de MAI 1962 à la Cité  
d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 2.225,65 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8<sup>th</sup>  
—  
9<sup>th</sup>  
—  
10<sup>th</sup>  
—  
11<sup>th</sup>  
—  
12<sup>th</sup>  
—  
13<sup>th</sup>  
—  
14<sup>th</sup>  
—  
15<sup>th</sup>  
—  
16<sup>th</sup>  
—  
17<sup>th</sup>  
—  
18<sup>th</sup>  
—  
19<sup>th</sup>

See Dr. 261 a 269 —

~~Letter, low vowel affricate  
between Sibilants~~  
~~Vowel Series Classes~~  
~~====~~

22 Juin 1962

Mademoiselle LAMY  
Assistante Sociale  
Service Administratif  
de la France d'Outre-Mer  
46 rue Février

n° 260 / SLD.

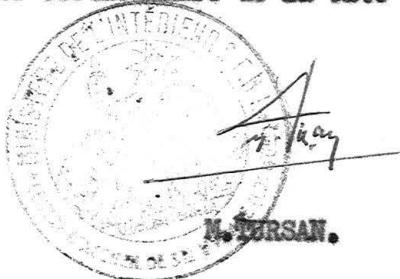
BORDEAUX

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un mandat-lettre de la somme de 500,00 N.F. au nom  
de Madame BESSE née CAI-THI-LINH.

Cette somme représente le montant du  
secours attribué à l'intéressée par arrêté du 15.6.62.

Je vous serais obligé de bien vouloir me  
faire parvenir un reçu de cette somme signé par  
Madame BESSE.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

259 / SLD.

OBJET: Attribution de secours.

Monsieur le Délégué du Service Administratif  
Ministère de la Coopération - Affaires Sociales  
111, rue de l'Evêché  
MARSEILLE 2 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous adresse  
ce jour un mandat-poste de la somme de : TROIS MILLE SIX CENTS NOUVEAUX  
FRANCS ( 3.600,00 N.F. ) représentant le montant des secours attribués  
par arrêté du 15 Juin 1962 à :

- Messieurs	DEBONNE Raymond	= 1.200 N.F
PAKIRY Louis	= 1.200,00	
PALOUX Marcel	= 1.200,00	
Total :		N.F. 3.600,00

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser par retour du  
courrier un état récapitulatif des sommes versées avec émargement des  
intéressés pour le compte d'emploi de la Cité d'Accueil et comme pièce  
justificative que je dois envoyer au S.P.R.I. à PARIS .-



21 Juin 1962

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil  
de

NOYANT D'ALLIER

( Allier )

n° 258 / SLD.

OBJET: Mutation de familles.

REFER: V/B.E.n°340/DIR du  
18.6.62.

En vous accusant réception des fiches de renseignements condensés concernant les familles qui doivent être mutées à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade j'ai l'honneur de vous faire connaître que les 5 familles de Ste-Livrade devant être mutées à votre Centre le 2.7.62 ne le seront en fait que le 6.7.1962, la Compagnie de Transports de Villeneuve-s-Lot ne pouvant mettre à ma disposition un autocar qu'à cette date.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

257 / SLD.

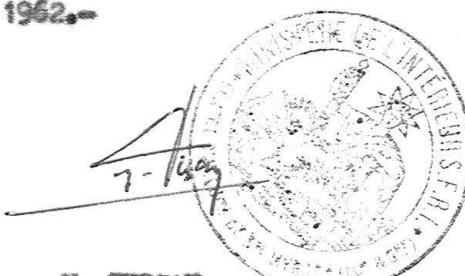
OBJET: Mutation au Centre d'Accueil  
de NOYANT D'ALLIER de 5 familles  
de Français repatriés d'Indochine  
hébergées à la Cité d'Accueil  
de STE LIVRADE.

REPER: V/Lettre du 16 Juin 1962.

Monsieur le Sous Préfet  
de  
VILLENOUVE-S-LOT

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Société  
de Transports Automobiles ( BROUINS ) de VILLENOUVE-S-LOT ne  
pourra mettre à notre disposition un autocar que le 6 juillet 1962  
étant donné que jusqu'à cette date tous les autocars sont retenus  
pour les excursions scolaires.

J'ai rendu compte par téléphone à Monsieur le S/Préfet  
Chef du S.F.R.I. à PARIS de ce contrepoids et devant l'impossibilité  
de muter les 5 familles le 2.6.62 comme il avait été prévu,  
Monsieur le Chef de Service m'a donné son accord pour que ces  
mutations se fassent le 6 juillet 1962,-



M. TURSAU.

Copie transmise  
à Monsieur le S/Préfet, Chef  
du S.F.R.I. à PARIS  
" pour information "

19 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

256 / SLD.

OBJET: Secours tenant lieu  
d'allocation de chômage  
et de salaire unique.

REPERE: V/Note n°608/SPRI du  
8.6.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double  
exemplaire une liste de Chefs de famille ( femme ) ayant à leur  
charge de jeunes enfants qui ne leur permettent pas de s'absenter  
de leur foyer pour aller travailler au cours de la période des  
travaux saisonniers.

Etant donné cette situation familiale, je vous demande  
l'autorisation de continuer à verser le secours à ces chefs de  
famille.-



18 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

n° 255 / SLD

OBJET: Construction de caniveaux

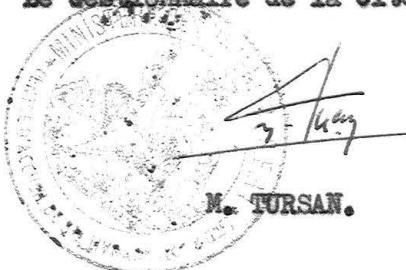
REFER: V/Lettre n° 451/SFRI  
du 3.5.1962.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour mandatement en 4 exemplaires une facture des  
Ets BANNEAU à TONNEINS ( Lot et Garonne ), d'un  
montant de 11.604,74 N.F.

Dépense à imputer au chapitre 46-61 - article: 1.

Crédit alloué: 96.000 - Reste à ce jour: 84.395,26 NI

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

n° 254 / SLD.

PARIS 8 ème

OBJET: Construction d'une  
salle de douches.

REFER: V/lettre n°451/SFRI  
du 3.5.1962.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint,  
pour mandattement en 4 exemplaires une facture des  
Ets BONNAL André à STE LIVRADE S/LOT, d'un montant  
de 10.305,14 N.F.

Dépense à imputer au chapitre 46-61 - article: 1;  
Crédit alloué: 47.500 NF. Reste à ce jour: 37.194,86  
NF.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Juin 1962

n° 253 / SLD.

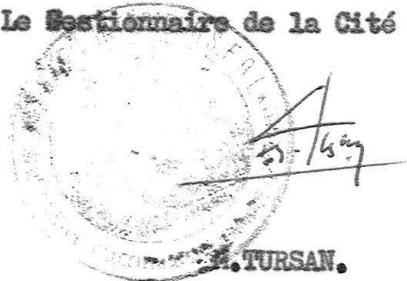
Monsieur BLIOCH  
Villa + Missy  
Chemin des Sables  
JUAN LES PINS ( A.M. )

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 courant,  
j'ai le regret de vous faire connaître qu'aucune  
personne hébergée à la Cité d'Accueil n'est candidate  
à l'emploi de femme de maison que vous avez bien  
veulue nous proposer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

N° 252/SLD.

PARIS 8 ème

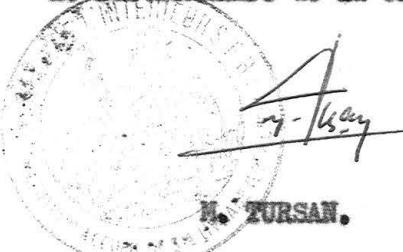
OBJET: Mutation de la famille  
KUENNEMANN Hippolyte.

REF: V/B.E.n° 589/SFRI  
du 5.6.62.

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
que la famille KUENNEMANN Hippolyte ( 2 personnes )  
mutée du Centre de LE VIGEANT à celui de CREYSSE  
( Dordogne ) sont arrivés le 14 Juin 1962. *à Certe.*

Le logement n° 1 du Bâtiment n° IX ( 2  
pièces ) leur a été affecté,-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

16 Juin 1962

Monsieur le Directeur  
de la Cité d'Accueil  
de

LE VIEGANT ( Vienne )

n° 251 / SLD.

OBJET: Mutation de la famille  
KUENNEMANN Hippolyte.

J'ai l'honneur de vous accuser  
réception, ce jour 16.6.62, du dossier de la  
famille KUENNEMANN Hippolyte mutée de votre  
Cité d'Accueil au Centre d'Hébergement de  
GREYSSE ( Dordogne ).-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil.



15 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

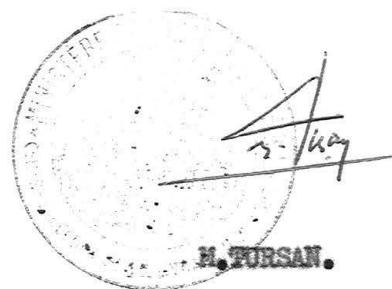
à

250 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un dernier avis  
que m'adresse la Perception de Villeneuve-s-Lot concernant le paiement  
de la somme de 1.800,00 N.F. pour le ramassage des ordures ménagères  
pendant l'année 1961 au Centre de BIAS.

Par bordereau n° 167/SLD du 9.4.62 je vous avais  
adressé pour mandatement un état en 4 exemplaires du montant de cette  
somme .-



15 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accusil

à

249 / SLD.

OBJET: Recrutement d'une secrétaire  
pour le Service Social.

REPER: V/Lettre n° 594/SFRI du  
6.6.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle  
GUIGNES Rosette recrutée comme secrétaire pour le Service Social  
a pris son service ce jour 15.6.62.

Le traitement de Mlle GUIGNES sera de 370,00 N.F.-



15 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

248 / SLD.

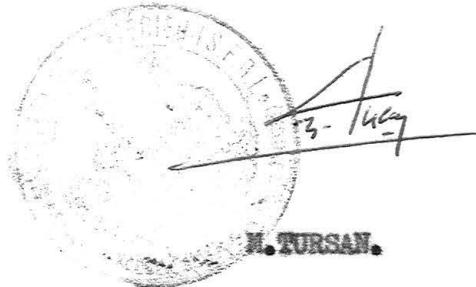
Comptoir Textiles Français  
81, Avenue Saint Mandé

PARIS 12 ème

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 13 courant, j'ai le regret de vous faire connaître qu'il n'est impossible de vous donner les renseignements que vous sollicitez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.-



15- Juin  
M. TURSAN.

14 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

247 / SLD.

à

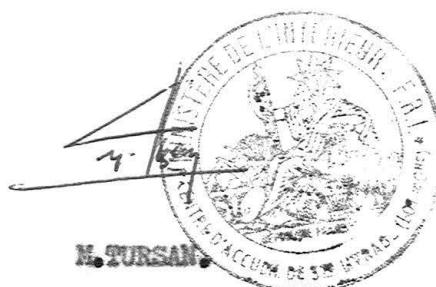
Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
(Service des Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 262.243 de 1.810,26 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/ Lot, représentant le montant des cotisations du mois de MAI 1962 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



14 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

2460 / SLD.

OBJET: Vol de denrées alimentaires  
par LE PELLETIER Michel.  
REPERE: R/Lettre n° 217/SLD  
du 25.5.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Michel LE PELLETIER  
a été condamné à 2 mois de prison ferme par le Tribunal Correctionnel  
d'Agen au cours de son audience du 13 Juin 1962.

Michel LE PELLETIER ne s'était pas présenté devant le Tribunal  
qui l'avait convoqué en temps utile .-



Copie transmise  
à Monsieur le S/Prefet  
de VILLENEUVE S/LOT  
" pour information "

13 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

244 / SLD.

OBJET: Mutation des familles  
JOUVE Paul, KONG VAN THANG Bernard  
FANTON D'ANDON Pierre, SALLET Julien  
et BONNAL Georges.

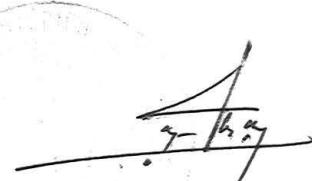
Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil  
des Français rapatriés d'Indochine  
NOYANT D'ALLIER

( Allier )

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire,  
des fiches de renseignements concernant les familles JOUVE Paul, KONG-VAN-  
THANG Bernard, FANTON D'ANDON Pierre, SALLET Julien et BONNAL Georges,  
qui font l'objet d'une mesure de mutation à votre Centre d'Accueil par  
arrêté du 5.6.1962 de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés.

La veille de leur départ de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade,  
je ne manquerai pas de vous en informer téléphoniquement.

Je vous adresserai en temps utile les dossiers administratifs  
et sociaux des intéressés.-



M. TURSAN.

12 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

243 / SLD.

Taxes et Redevances Téléphoniques

Centre de Bias

Transmis pour  
mandattement après  
certification de la  
fourniture.-

- abonnement n° 837 d'un montant de 50,00 N.F.  
- abonnement n° 17 d'un montant de 35,00 N.F.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

12 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

242 / SLD.

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois <sup>de Mai</sup> ~~d'avril~~  
1962 au Centre de CREYSSE ( Dordogne )

1 Transmis en retour après  
prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

241/SLD.

OBJET: Maladie de M. SASSI Charles  
Chauffeur à la Cité d'Accueil.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur SASSI Charles employé en qualité de chauffeur à la Cité d'Accueil est malade depuis plus d'un mois et hospitalisé depuis le 7 Mai 62 à Villeneuve-s-Lot. L'intéressé perçoit actuellement les prestations maladie ( demi salaire ).

Monsieur SASSI sera prochainement envoyé dans une maison de repos pendant au moins deux mois.

En conséquence pour la bonne marche du service je vous demande l'autorisation de recruter un chauffeur susceptible de travailler en dehors de la conduite des voitures avec le personnel employé au service entretien de la Cité d'Accueil.

Pour la bonne marche du service et pour les urgences de nuit il me paraît indispensable d'engager un chauffeur domicilié à la Cité aussi je vous propose la candidature de Monsieur KUTER Georges, Français rapatrié d'Indochine actuellement sans emploi et hébergé à la Cité d'Accueil..



8 Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

240 / SLD.

à

OBJET: Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REPER: V/Lettre n° 151/SFRI du 13.2.62.

TOTAL CREDIT ALLOUÉ après déduction  
de la somme de 18.585 NF = 55.943 NF.

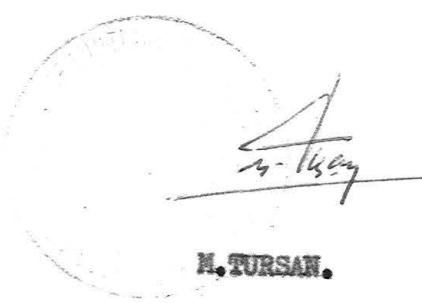
Reste à ce jour = 12.933,04 NF

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture des Ets BONNAL André à STE-LIVRADE-S-LOT  
d'un montant de 310,70 NF.

Dépense à imputer au chapitre " Entretien Général et imprévus " .

Crédit alloué = 11.615 NF. - Reste à ce jour = 5.072,34 NF.



M. TURSAN.

7 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français  
Rapatriés d'Indochine

N° 239 /SLD.

4 rue Cambacérès

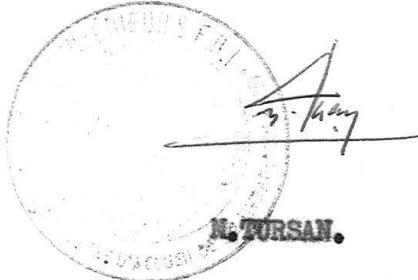
PARIS 8 ème

OBJET: Recherche des  
enfants VOIRIN.

REPER: V/Lettre n°561/SFRI  
du 26.5.62.

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
qu'aucune personne hébergée à la Cité d'Accueil  
ne peut fournir des renseignements permettant  
de retrouver les enfants : Alain, Gérard et  
Georgette VOIRIN.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Juin 1962

n° 238 / SLD.

Monsieur Jean Pierre  
Epicier  
BOURPEUIL par LEVIGEANT  
- Vienne -

Réf: Lettre du 5.6.62

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai communiqué votre lettre à Monsieur SEUSSE à toutes fins utiles.

Je ne puis intervenir dans ces questions n'ayant aucune qualité pour contraindre un débiteur. Il vous appartient, le cas échéant, de poursuivre le recouvrement de votre créance par toutes voies légales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



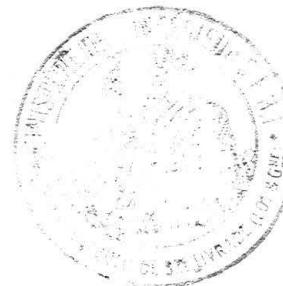
7 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français repatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

---

- Relevé de dépense	4
- Compte d'Emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	95
- Etat de mouvement	2
	<hr/>
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	109



N. TURSAN.

7-1962

6 Juin 1962

Monsieur le Sous-Préfet Chef du Service  
des Français repatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

256 / SLD.

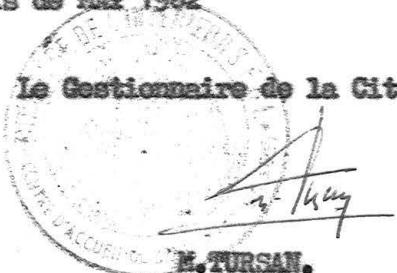
- Situation des familles militaires hébergées  
au Centre de CREYSSSE ( Dordogne ) au cours  
du mois de MAI 1962

2

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Juin 1962

255 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Lettre en date du 4.6.62 du Personnel Enseignant  
du Groupe Scolaire, non logé à la Cité d'Accueil

1

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*Y-Thay*

M. TURSAN.

5 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

234 / SLD.

## PARIS 8 ème

CARRIERS & MIGRANTS POUR LE MOIS DE MAI 1962

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade d'un montant de 356,40 N.F.
  - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade d'un montant de 109,85 N.F.
  - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade d'un montant de 141,57

## Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Transmis  
pour mandement.

Conformément aux instructions contenues dans votre Note n° 420/SFRI du 25.4.62 les dépenses sont moins élevées que pour les mois précédents.

5 Juin 1962

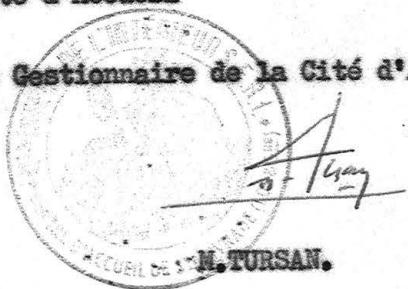
233 / SLD.

PREFECTURE DU LOT ET GARONNE  
3 ème Division - 4 ème Bureau  
Aide Médicale  
A G E N

- Bordereau du chèque n° 59.990 - 5925 au nom  
de Monsieur JANIC Infirmier au Dispensaire  
de soins de la Cité d'Accueil

Transmis  
en retour après accusé  
de réception.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Juin 1962

C . A . S . O . L .  
SOCIETE ANONYME  
DE COURTAGE D'ASSURANCES  
Place Dupuy  
Bourse aux grains

n° 232/SLD.

TOULOUSE

REFER:V/Lettre n°1145  
du 4.6.62.

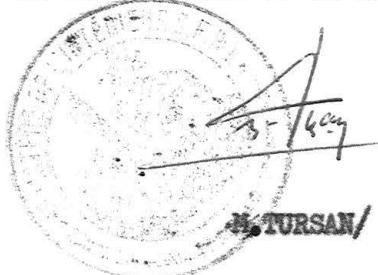
Date nr: 62 2 25 685

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de  
votre chèque n° T.V. 827.538 du 4.6.62 de la  
somme de 766,95 N.F.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Juin 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DU LOT ET GARONNE N° 47 - 1

49 rue Montesquieu

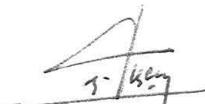
A G E N

231 / SLD.

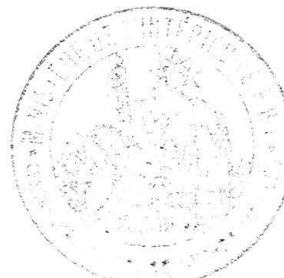
- 29.325 - BRUNET Rémy
- 21.140 - CLOSONT Pierrette
- 21.227 - JOLIVET Louise
- 21.162 - LECRENN Joséphine
- 25.399 - LATARGERE Aline
- 27.396 - LAURENT Daniel
- 21.372 - WEISS Michel

1  
1  
1  
1  
1  
1  
1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



2 Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

250/SLD.

- Facture en 4 exemplaires des Ets BONNAL André 1 Transmis  
à Ste-Livrade s/Lot d'un montant de 311,31 N.F. pour mandatement.  
pour l'installation d'un bac au Dispensaire  
de soins de la Cité d'Accusil

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

1er Juin 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

229 / SLD.

à

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour attribution  
d'un supplément de crédits, un devis en triple exemplaire des Ets SANTOR  
Fils à Ste-Livrade concernant la couverture de la salle de douches de  
la Cité d'Accueil.-



1er Juin 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

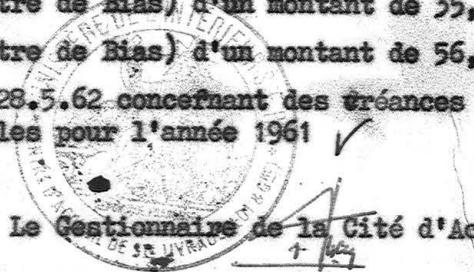
228 / SLD.

**TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES**

- abonnement n° 20 d'un montant de 1.296,75 N.F. 1
- abonnement n° 151 d'un montant de 634,25 N.F.
- abonnement n° 17 (centre de Bias) d'un montant de 35,25 N.F. 1
- abonnement n° 837 (centre de Bias) d'un montant de 56,75 N.F.
- Lettre n° 709/SFR du 28.5.62 concernant des échéances téléphoniques redevables pour l'année 1961 ✓

Transmis pour  
mandatement après certifi-  
cation de la fourniture.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Juin 1962

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
3 ème Division - 4 ème Bureau

A G E N

227 / SLD.

- Bordereau d'envoi du chèque n° 1999  
au nom de Monsieur JANIC Infirmier au  
Dispensaire de Soins /

1

Transmis  
en retour après accusé  
de réception.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

226 / SLD.

REFERENCE: V/Lettre n° 1114 du 29.5.62.

C . A . S . O . L .  
Société anonyme de courtage d'assurances  
Place Dupuy - Bourse aux grains

T O U L O U S E  
—————  
( Hte Garonne )

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour,  
la quittance dûment remplie et signée concernant le dossier  
n° 62.2.25 685 FAVAREL/SASSI.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



28 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

225 / SLD.

REFERENCE : V/lettre n° 1004  
du 18.5.62.

OBJET : Dossier n° 62.2.25.685.

C . A . S . O . L .  
Société Anonyme de Courtage d'Assurances  
Place Dupuy - Bourse aux grains

T O U L O U S E

( Hte Garonne )

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour, votre  
quittance de 766,95 N.F. ~~é~~ au nom de Monsieur SASSI Charles  
en vous demandant de bien vouloir l'établir au nom du Gestionnaire  
de la Cité d'Accueil des Français rapatriés d'Indochine à STE-LIVRADE  
S-LOT ( Lot et Garonne ), vu que Monsieur SASSI Charles n'est en fait  
que le conducteur de la 2 Cv N° 25.816-D qui a été accidentée et  
appartenant au Domaine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
distingués.-

M. TURSAN.

26 Mai 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

224/SLD.

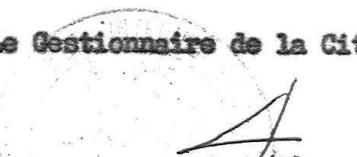
B O R D E A U X

- Bordereau d'envoi n° 12572 du 25.5.62

1

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'accueil

  
M. TURSAN.

26 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

223/SLD.

OBJET: Départ du Centre d'Hébergement  
de CREYSSE de la famille  
BARAT Jean.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur BARAT Jean et sa famille ont quitté le 26 Mai 1962 le Centre d'Hébergement de CREYSSE pour aller s'installer à MOLSHEIN ( Bas Rhin ).

A la suite du départ de cette famille l'effectif du Centre de CREYSSE est le suivant :

- 13 familles composées de 89 personnes dont 66 enfants.

Logements disponibles actuellement :

4 pièces	=	1
3 pièces	=	6
2 pièces	=	7



M. TURSAN.

25 Mai 1962

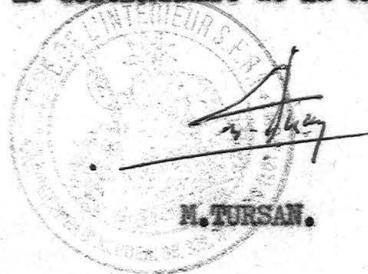
Monsieur le Sous Préfet  
de VILLENEUVE S/LOT

n° 222/SLD.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint,  
pour information, copie de ma lettre n° 221/SLD  
du 25.5.62 que j'envoie ce jour à Monsieur le  
S/Préfet Chef du Service des Français rapatriés  
d'Indochine.

Lettre relative à un vol de denrées  
alimentaires commis par le jeune LE PELLETIER  
Michel hébergé chez sa mère à la Cité d'Accueil.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

221  
207/SLD.

OBJET: Vol de denrées alimentaires  
commis par LE PELLETIER Michel.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite du vol de denrées alimentaires commis par le jeune LE PELLETIER Michel chez Monsieur HENON épicier installé à l'entrée de la Cité d'Accueil et vu qu'aucune suite judiciaire n'était encore donné à ce vol, j'avais dans le courant du mois d'Avril 1962 demandé une audience à Monsieur le Juge d'Instruction près le Tribunal d'Agen.

J'avais jugé utile d'entretenir Monsieur le Juge d'Instruction du cas de LE PELLETIER Michel redoutant le pire de ce jeune garçon susceptible de commettre de nouveaux faits délictueux. Au cours de mon entretien avec M. le Juge je lui avais demandé de bien vouloir convoquer à son Cabinet Michel LE PELLETIER afin de le réprimander sévèrement et le décider soit à dévancer l'appel militaire soit à contracter un engagement dans l'Armée.

Ces jours derniers voyant que LE PELLETIER n'avait pas encore été convoqué par M. le Juge d'Instruction j'avais eu un entretien téléphonique avec M. le Juge lequel n'avait fait savoir que le Parquet d'Agen ne l'avait pas encore saisi de ce vol et que de ce fait il ne pouvait convoquer Michel LE PELLETIER à son Cabinet comme il me l'avait promis lors de notre entrevue.

Je vous informe que j'ai appris hier 24.5.62 par Monsieur l'huissier de Sto-Livrade que LE PELLETIER Michel était cité devant le Tribunal Correctionnel d'Agen le 13 Juin 1962 pour le vol dont il était coupable..

COPIE transmise  
à Monsieur le S/Préfet de Villeneuve  
" pour information ".

M. TURSAN.



25 Mai 1962

n° 220 / SLD.  
REPER:V/Lettre n°347/SPRI  
du 24.5.62.

Madame ROBILLARD  
Assistante Sociale  
Service des Français rapatriés  
d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
que j'ai adressé ce jour 25.5.62 le montant  
de son secours de réinstallation ( 800,00 N.F. )  
à Monsieur ROMAIN Aroquinadin.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accusil



25 Mai 1962

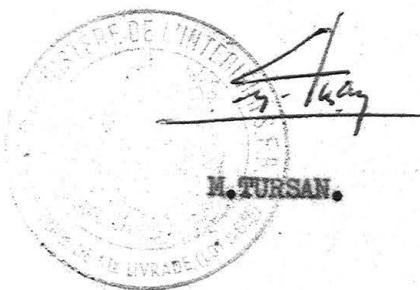
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

n° 218/SLD.

PARIS 8 ème  
\_\_\_\_\_

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour information copie de la lettre que m'a adressée  
le 24.5.62 Monsieur le Sous Préfet de Villeneuve s/  
Lot concernant l'instruction des dossiers d'Aide  
Médicale gratuite pour les hébergés de la Cité  
d'Accueil.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



VIII/1

8<sup>h</sup>

- 9<sup>h</sup>

- 10<sup>h</sup>

WORKSHOP

11<sup>h</sup>

- 12<sup>h</sup>

-

- 14<sup>h</sup>

- 15<sup>h</sup>

- 16<sup>h</sup>

- 17<sup>h</sup>

- 18<sup>h</sup>

- 19<sup>h</sup>

~~the Rum Wallader~~

~~Brasília M- Roman~~

~~Programm~~

~~15/2/19~~

~~Attribution to lessons~~

24 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

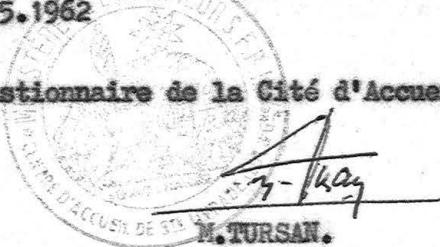
217 / SLD.

- Bulletin de salaire de Monsieur CLEMENTI Maurice
- Déclaration sur l'honneur de M. CLEMENTI
- Accusé de réception par M. CLEMENTI de la lettre  
n° 539/SFRI du 21.5.1962

- 1 Référence: V/B.E.n° 540/
- 1 SFRI du 21.5.62
- 1 Transmis à toutes fins  
utiles.

3

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Mai 1962

Mademoiselle ANTUNES  
Assistante Sociale  
du Secteur de MILA  
( Algérie )

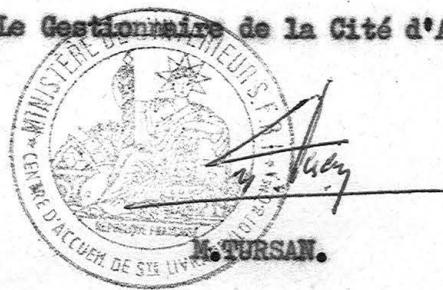
N° 216 / SLD.

Mademoiselle,

Comme suite à votre lettre du 16 Mai 1962  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai  
transmis votre demande de renseignements concernant  
Monsieur LUONG NHU TRUAT père à Monsieur le  
S/Prefet, Chef du Service des Français rapatriés  
d'Indochine, 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème .

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression  
de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

- 4 rue Cambacérès -

PARIS 8 ème

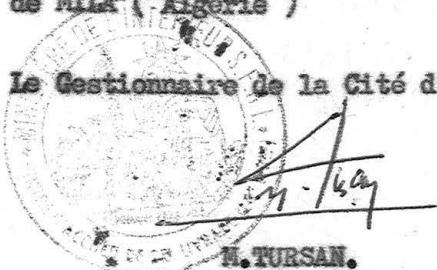
215 / SMD.

Lettre en date du 16.5.62 qui m'a été  
adressée par l'Assistante Sociale du  
Secteur de MILA ( Algérie )

Transmise pour la  
suite à donner.

Mme LUONG NHU TRUAT et ses  
enfants sont hébergés à la  
Cité d'Accueil depuis le  
17. 5.1956.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

22 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

214 / SLD.

REPER: V/Lettre n° 324/SFRI  
du 16.5.62

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français repatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>e</sup>me

Monsieur PAKIR MEDIM VANDJOUR père de VANDJOUR Assenabé et  
VANDJOUR Ali a été naturalisé français en 1914 lorsqu'il résidait à NAMDIENH  
( Nord Vietnam ).

Il apparaît donc que Monsieur VANDJOUR Adam petit-fils de  
Monsieur VANDJOUR PAKIR MEDIM est de nationalité française.

Le père de VANDJOUR Adam, feu VANDJOUR Assenabé était sergent  
interprète dans l'Armée Française, mort pour la France le 18.10.1952 à  
Nghia-Lo ( Nord Vietnam ).-



22 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

213 / SLD.

Monsieur le Directeur Départemental  
de la Population et de l'Action Sociale  
de Lot et Garonne

Place Armand Fallières

A G E N

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre du 19 Avril 1962 veuillez trouver ci-joint  
le tableau ci-dessous rempli concernant Madame DELSOL Françoise - Assistante  
Sociale - à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE S-LOT.

Le Service Social de la Cité d'Accueil des Français rapatriés  
d'Indochine dépend du Secrétariat d'Etat aux Rapatriés, Madame DELSOL  
Françoise représentera le Service au Comité de Coordination dans la mesure  
où ses occupations lui permettront de le faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



22 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet - Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

212 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois d'AVRIL 1962 au Centre  
de BIAS d'un montant de 88,55 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Mai 1962

Centre Hospitalier St Jacques  
Bureau des Entrées

AGEN

n° 211 / SLD.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 16 courant,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'adresse  
de la Mutuelle Militaire de Monsieur BATCHEVITCH  
Lucien est la suivante : 25 rue de Liège PARIS 8 ème.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

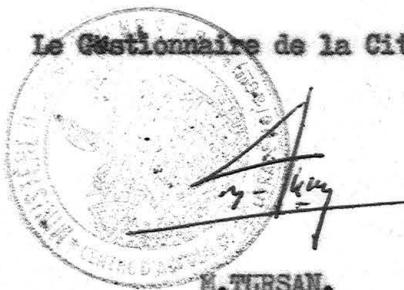
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

210 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois d'AVRIL 1962 à la Cité  
d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 2.907,89 N.F.

1

Transmis  
pour mandattement après  
certification de  
la fourniture.



21 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

- PARIS 8 ème -

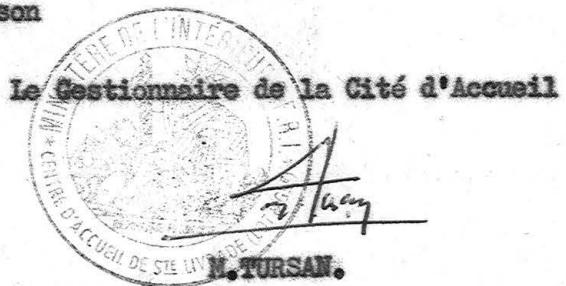
209 / SLD.

FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE & PERSONNAZ

- Facture en 4 ex d'un montant de 6.350,61 N.F.
- Bon de livraison

Transmis

1 pour mandatement.  
5



21 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

208 / SLD.

OBJET: Attribution de secours.  
REFER: V/lettres n° 234 et 256/SFRI  
des 16.3 et 10.5.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°/- Le 19.5.62 j'ai adressé un mandat poste de la somme de 2.950 NF  
à Monsieur le Délégué du Service Administratif - Affaires Sociales -  
111, rue de l'Evêché à MARSEILLE représentant :

A - le montant des secours attribués à Madame Vve RETALI Marie  
et à Messieurs GUILLANET Lucien, SANCEAU Louis et PHAM VAN CANG.

B - Le reliquat après retenue de leur avance des secours  
attribués à Messieurs TAM Henri et REOCREUX Lucien.

2°/- J'ai retenu, après accord de Monsieur le Délégué de MARSEILLE, la  
somme de 1.000 NF qui avait été consentie à Monsieur ROSSI.

3°/- Le 21.5.62 j'ai adressé un mandat lettre du montant de leurs  
secours à Messieurs BERODIAS Jean et BLANCHET Robert.-

M. TURSAN.



11-207 | STD

19  
X

N° 11  
181  
Thomasiu Blanche Robert  
1 Allié du Mali. (Costa)  
161  
Grenoble) Fresne (Sén)  
141

Obj. pthibition 21 m-  
fevers de = 1000,00 N.F

— 1 —

卷之三

N° 206/SD Monsieur Berodius Jean  
Les Pradeaux (Buy de Doin)  
H 61  
H 62  
H 63  
H 64

Dept. Attribution of  
funds = 2500,000 NF

54

19 Mai 1962

n° 205 / SLD.

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français  
rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

---

Comme suite à notre entretien  
téléphonique, j'ai l'honneur de vous  
présenter Monsieur LEGRAND Jean Jacques  
qui vient à PARIS travailler.-



M. TURSAN.

19 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

204 / SLD

OBJET: Attribution de secours.

Monsieur le Délégué  
du Service Administratif - Ministère de la Coopération  
- Affaires Sociales -  
111, rue de l'Evêché  
MARSEILLE 2 ème ( Bouches du Rhône )

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous adresse  
ce jour un mandat-poste de la somme de DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE  
NOUVEAUX FRANCS ( 2.950,00 N.F. ) représentant :

1°/ Le montant des secours attribués à :

Madame Vve RETALI Marie .....	250,00
Messieurs GUILLANET Lucien .....	500,00
SANCEAU Louis .....	900,00
PHAM VAN CANG .....	1.500,00

2°/ Le reliquat des secours attribués à :

Messieurs RECCREUX Lucien	1000 - 600 =	400,00
TAM Henri	1000 - 600 =	400,00
Total	=	3.950,00 N.F.

3°/ Retenue de l'avance à M. ROSSI  
suite à votre accord téléphonique

Reste = 2.950,00 N.F.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un état  
récapitulatif des sommes versées avec émargement des intéressés pour le  
compte d'emploi de la Cité d'Accueil et comme pièce justificative que je  
dois envoyer au S.P.R.I. à PARIS.-



16 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

203/SLD

- Requête en date du 16.5.62 de Monsieur CLEMENTI Maurice hébergé à la Cité d'Accueil

Référence: V/Lettre n° 497/  
SFRI du 11.5.62.

Transmis pour la  
suite à donner.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

202 / SLD.

- Facture en 4 exemplaires de la Compagnie Générale  
de Radiologie - 34 Bd de Vaugirard - PARIS 15 ème  
d'un montant de 14.011,89 N.F.

1

Transmis

pour mandattement après  
la prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

201/ SLD

à

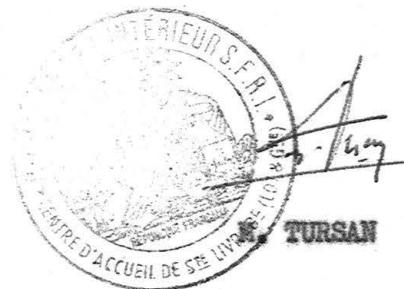
Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
(Service des Cotisations)

AGEN

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré N°262.256 de 1.903,35 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois d'Avril 1962 pour le personnel employé au Centre d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



9 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

200 / SLD.

OBJET: Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REPER: Votre lettre n° 151/SFRI  
du 13.2.62 et ma lettre  
n° 107/SLD du 2.3.62.

Total crédit alloué = 74.528 NF

Rest à ce jour = 35.278,04  
31.518,04

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture de l'Electricité Générale F.GRANGER à  
Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de 3.760,00 NF.

Cette dépense est consécutive au début d'incendie du 7 Février  
1962 dans un des logements affectés au personnel enseignant du Groupe  
Scolaire de la Cité d'Accueil.

Dépense à imputer au chapitre " Entretien Général et imprévus "

Crédit alloué : 10.000 NF - Reste à ce jour = 3.768,04 NF.



M. TURSAN.

9 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine

N° 199/SLD.

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

OBJET: Installation d'un  
appareil radio au Dispensaire  
de soins de la Cité d'Accueil.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
pour mandatement en 4 exemplaires une facture de  
l'Electricité Générale P. GRANGER à STE-LIVRADE/LOT  
d'un montant de 825,55 N.F.

Cette dépense a été effectuée pour l'instal-  
lation d'un appareil radio au Dispensaire de soins  
de la Cité d'Accueil.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

198 / SLD.

Réf: V/B.E.n° 303/SFRI  
du 8.5.62.

Autorisation pour Monsieur Louis CASSIM

1  
Transmis en  
retour après signature de  
l'engagement.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

197 / SLD

- Extrait des Registres aux Actes de Naissances  
au nom de Monsieur **REAL Jean**



**M. TURSAN.**

Transmis

1  
à toutes fins utiles et  
comme suite à votre  
demande téléphonique.

8 Mai 1962

196 / SLD

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

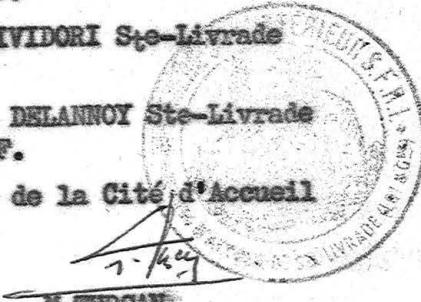
Transmis  
pour mandattement.

1 A l'avenir et conformément  
1 aux instructions contenues  
1 dans votre note N°420/SFRI  
1 du 25.4.62, la dépense pour  
1 carburant et lubrifiant  
1 sera bien moins élevée.

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS D'AVRIL 1962

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade  
d'un montant de 483,12 N.F.
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade  
d'un montant de 211,23
- Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade  
d'un montant de 213,84 N.F.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Mai 1962

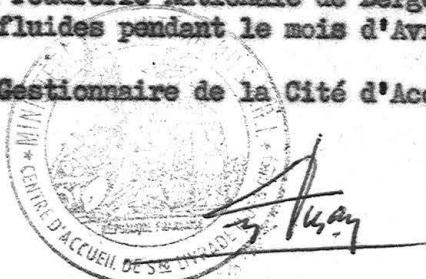
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

195/SLD.

- |  |   |   |
|--|---|---|
| - Facture en 4 exemplaires de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour l'entretien de l'épurateur septique au Centre de GREYSSE | 1 | Transmis en retour après prise en charge. |
| - Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois d'Avril 1962              | 1 |   |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

194 /SLD.

OBJET: Utilisation des Fonds Barangé  
pour l'année 1962.

REFER: V/Lettre du 6 Avril 1962.

Monsieur le Préfet de Lot et Garonne  
3ème Division - 2ème Bureau

A G E N

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quatre exemplaires  
deux plans d'utilisation ( Ecole de garçons et Ecole de filles ) des  
Fonds Barangé pour l'année 1962 - mis à la disposition du Groupe Scolaire  
de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes  
sentiments respectueux et dévoués.-



7 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

193 /SLD.

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le MOIS D'AVRIL 1962  
d'un montant de 3.129,40 NF

1

Transmis  
pour mandattement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

5 Mai 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

191 / SLD.

Hébergement au Centre de CREYSSE ( Dordogne )  
au cours du mois d'AVRIL 1962

Transmis

à toutes fins utiles

- Situation des familles militaires

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

4 Mai 1962

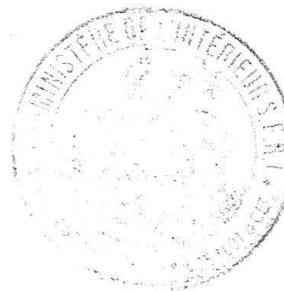
191 / SLD

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	79
- Etat de mouvement du Centre	3
	<hr/>
	94

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*N. TURSAM*



4 Mai 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

190 / SLD.

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de M. BELLAY André  
et sa famille.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur BELLAY  
André et sa famille ont quitté définitivement la Cité d'Accueil ce jour  
4 Mai 1962 pour s'installer Cité Carrère à VILLENEUVE S/LOT.

Veuillez trouver ci-joint le reçu par l'intéressé de la  
somme de 1.200 NF représentant le montant du secours de réinstallation  
qui lui a été attribué par la Commission du 22 Décembre 1961.-



3 Mai 1962

Caisse d'Allocations Familiales  
de Lot et Garonne 47-1

49 , rue Montesquieu

A G E N

189 / SLD.

Bulletins de présence mois complet :

- 29.325 - BRUNET Rémy
- 21.140 - CLOSONT Pierrette
- 21.227 - JOLIVET Louise
- 25.399 - LATARGERE Aline
- 27.596 - LAURENT Daniel
- 21.162 - LECRENN Joséphine
- 11.372 - WEISS Michel

1  
1  
1  
1  
1  
1  
1

—  
7



27 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

187 / SLD.

OBJET: Accident du 1.10.1960  
survenu entre un cyclomotoriste  
et la 2 CV n° 25.816-D.

REPER: M/lettre n° 557/SLD du 14.3.61.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Gambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la lettre  
et le dossier que m'a adressés la Compagnie d'Assurances " LE SECOURS "  
concernant l'accident survenu le 1.10.1960 entre un cyclomotoriste  
et la 2 CV N° 25.816 D en service à la Cité d'Accueil.

Ci-joint également copie de la lettre du 12.1.1961 que j'avais  
envoyée à Monsieur HUSSON au sujet de cet accident.-



M. TURSAN.

27 Avril 1962

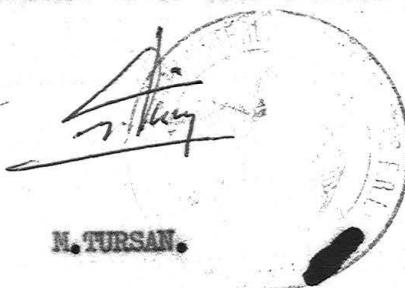
Messieurs HODIE et ORTIZ  
Agents Généraux d'Assurances  
16 rue de Penne  
VILLENEUVE S/LOT  
n° 188 / SLD.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
j'ai transmis ce jour 27.4.62 au Service des Fran-  
çais rapatriés d'Indochine à Paris votre lettre  
que vous n'avez adressé concernant l'accident du  
1er Octobre 1960.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

26 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

186 / SLD.

OBJET: Véhicules automobiles  
du service.

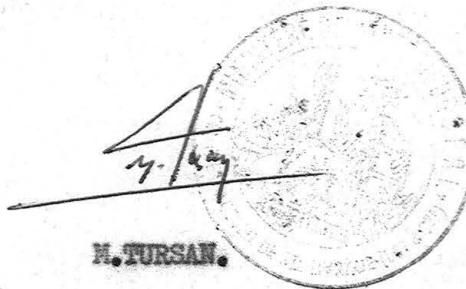
REPER: V/Note n° 420/SFRI  
du 25.4.62

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 3 ème

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note citée  
en référence et vous prie de trouver ci-joint un exemplaire signé  
par les intéressés de ma note de service concernant la limitation  
du nombre de personnes pouvant être transportées dans les voitures  
administratives.-



47-1874

SECRETARIAT D'ETAT AUX RAPATRIES  
SERVICE DES FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE  
CITE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

**INSTRUCTION DE SERVICE**

à l'intention des conducteurs des voitures administratives  
en service à la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade s/lot.

Sur instructions du 25.4.1962 de Monsieur le S/Prefet  
Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS, j'ai l'honneur  
de vous rappeler ci-dessous les prescriptions concernant la limitation du  
nombre de personnes à transporter dans les voitures administratives en  
service à la Cité d'Accueil.

2 C.V. CITROEN : 4 personnes dont le chauffeur

CAMIONNETTE : 9 personnes dont le chauffeur

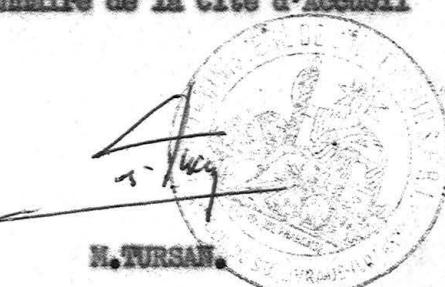
Ste-Livrade le 25 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

EMARGEMENT :

M. SASSI Charles :  
Chauffeur

M. LAURENT Daniel :  
Chauffeur suppléant



25 Avril 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

B O R D E A U X

- Bordereau d'envoi n° 9986 du 24.4.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau.



M. TURSAN.

24 Avril 1962

n° 184/SLD.

Mademoiselle LARRIVIÈRE  
Assistante Sociale  
Service des Français rapatriés  
d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien  
téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur  
de vous présenter Monsieur GERVAIS François  
né le 25.5.1922 qui vient à PARIS pour  
travailler

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

24 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Combacéres - PARIS 8 ème -

183 / SLD.

- Lettre en date du 19.4.62 du Directeur Départemental  
de la Population et de l'Action Sociale de  
Lot et Garonne

1

Transmis  
pour la suite à donner.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

182 / SLD.

OBJET:

Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REFER:

V/Lettre n° 151/SFRI du 13.2.62

Total crédit alloué = 74.528 N.F.  
Reste à ce jour = 35.278,04

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour  
mandatiquement en 4 exemplaires deux factures :

- une de l'Entreprise Générale du Bâtiment MENASPA  
à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de 6.132,00 N.F.
- une de l'Entreprise Générale du Bâtiment G.AVEZOU  
à Pongrave (L & G) d'un montant de 18.396 N.F.

Dépense à imputer au chapitre " Crépissage de 8 bâtiments"

Crédit alloué : 24.528 N.F. - épuisés à ce jour .-



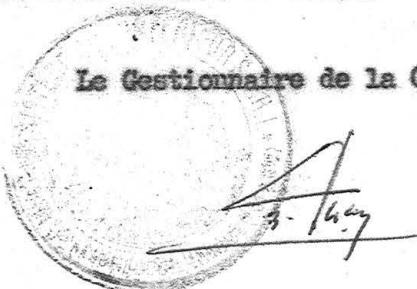
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

N° 181 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de MARS 1962 au  
Centre de BIAS d'un montant de 226,29 NF

Transmis  
pour mandattement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

19 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

180 / SLD.

à

Monsieur BELLAY André  
Gardien au C.A.R. du LARZAC  
LA CAVALERIE (Aveyron)

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande du 18 courant, veuillez trouver  
ci-joint l'attestation que vous sollicitez.

Agreez, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



17 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

179 / SLD.

- Contrat de prise en charge par M. le Secrétaire  
d'Etat aux Rapatriés du contrat passé entre :  
M. le Ministre de l'Intérieur  
et Mme DELSOL et Monsieur ~~REMBERT~~  
TURSAN.

2

Réf: V.B.E. n° 389/SFRI  
du 13.4.62.

Transmis  
en retour après signature  
des intéressés.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

17 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

178 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois de MARS 1962 à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 3.235,54 N.F.

1

Transmis  
pour mandattement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

177 / SLD.

à

Madame DUCHATEL  
Caisse d'Allocations Familiales

49 rue Montesquieu

A G E N

Madame,

Comme suite à notre conversation téléphonique de ce jour  
veuillez trouver ci-joint la liste des chefs de famille mutés du  
Centre d'Accueil de Bias à celui de Ste-Livrade s/Lot.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments  
respectueux.-

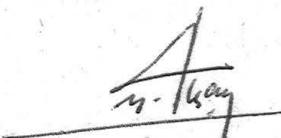


LISTE DES CHEFS DE FAMILLE DE FRANCAIS RAPATRIES D'INDOCHINE  
QUI ETAIENT HEBERGES AU CENTRE D'ACCUEIL DE BIAS ( L & G )  
MUTES DEPUIS JUILLET 1961 à la CITE D'ACCUEIL DE STE LIVRADE ( L&G )

Mme ALIMA Miralabé	-	3 enfants
ADOU Jeanne		2 enfants
BRULARD Georges		2 enfants
GRASBERCU née NGUYEN THI VUONG	-	4 enfants
DO THI TOAN		2 enfants
FERNAND Henri		4 enfants
FRECHE Henriette		6 enfants
FANZY Simone		4 enfants
HELLMUTH Gilberte		4 enfants
HOANG THI THO		2 enfants
LECAS Julie		1 enfant
LEPINE née VU THI MAI Madeleine	-	1 enfants
MAILLE Suzanne		4 enfants
MERLET née PHAM THI MAU		3 enfants
NICOLAS Benoit		6 enfants
ODEANT née PHAM THI BA		1 enfants
SAMEL Vincent		7 enfants
SIMOES DA FONSECA née NANG KHAM	-	1 enfant
TRUONG DINH THU		3 enfants
VOLPI née NGUYEN THI LOAN		2 enfants
<u>RONNAL Georges</u>		9 enfants
<u>BELLAY Charles</u>		6 enfants

Sainte-Livrade le 16 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

16 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

176 / SLD.

OBJET: Transport de la famille  
SALLET Julien à NOYANT.

REFER: V/lettre n° 226/SFRI  
du 8.3.1962.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le 14 Avril 1962  
j'ai convoqué à mon bureau Monsieur SALLET Julien pour l'informer que le  
délai que vous lui aviez accordé expirant le 15 Avril 1962 j'allais lui  
délivrer un bon de transport pour lui et sa famille pour se rendre au  
Centre de NOYANT où il était muté.

Monsieur SALLET prétextant avoir un emploi à VILLENEUVE S/LOT  
à l'Entreprise COLAVINI et s'occuper activement pour trouver un logement  
à VILLENEUVE a refusé le bon de transport.-

*7-4-62*  
M. TURSAN.

16 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

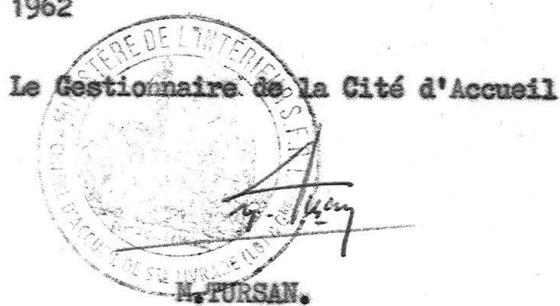
175 / SLD.

- Situation des familles militaires hébergées  
au Centre de CREYSSSE ( Dordogne ) au cours  
du mois de MARS 1962

2

Transmis

à toutes fins utiles.



13 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

174 / SLD.

OBJET: Salaire de M. PHAM NGOC DUY.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 3 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'aligner  
le salaire mensuel de Monsieur PHAM NGOC DUY qui perçoit actuellement  
un salaire brut de 390,50 N.F. sur ceux de Messieurs LAURENT et  
CAZENAVE s'élevant à 420,00 N.F. brut.

En effet, il paraît normal que l'intéressé qui accomplit  
avec entière satisfaction le même travail que ses deux collègues  
obtienne le même salaire.-



13 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

173 / SLD.

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré  
n° 262.233 de 1.896,41 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy  
à Villeneuve s/ Lot représentant le montant des cotisations du mois  
de MARS 1962 pour le personnel employé au Centre ainsi que le Bordereau  
de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



12 Avril 1962

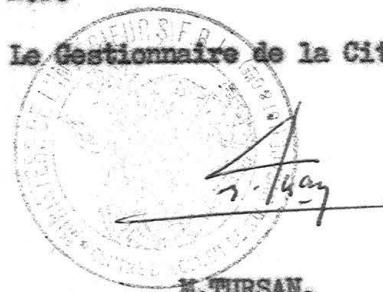
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

172 / SLD.

- Facture en 4 ex pour la consommation de fluides  
pendant le mois de MARS 1962; d'un montant  
de 3026,45 N.F.

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

171 / SLD.

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE MARS 1962

- |   |   |
|---|---|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 465,30 N.F.   | 1 |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 155,16 N.F.   | 1 |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>l'un montant de 321,75 N.F. | 1 |

Transmis  
pour mandattement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*St. le 4/4/62*  
M. TURSAN.

10 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

170 / SLD.

Monsieur SAMY Félix  
S.T.A.G.A.C "Z"  
FORT D'AUBERVILLIERS  
( Seine )

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat lettre de la somme de MILLE CENT NOUVEAUX FRANCS ( 1.100,00 N.F. ) représentant le montant de votre secours de réinstallation qui vous a été attribué par le Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS.

Ci-joint également un reçu en double exemplaire du montant de cette somme en vous demandant de bien vouloir les signer et me les renvoyer par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



10 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

169 / SLD.

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade - Mois de Mars 1962

Transmis

2 à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Avril 1962

168 / SLD.

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil des Français rapatriés d'Indochine  
NOYANT D'ALLIER  
\_\_\_\_\_  
( Allier )

- Lettre n° 1443 du 6.4.62 du Service Administratif  
Affaires Sociales - 111, rue de l'Evêché à  
MARSEILLE

1

Transmise par erreur  
à la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade.



9 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des Français  
Rapatriés d'Indochine

{ 4 rue Cambacérès }

PARIS 8 ème

167 / SLD.

Etat en 4 ex des sommes dues à la Commune de  
Villeneuve s/Lot d'un montant de 1.800,00 N.F. pour  
la ramassage des ordures au cours de l'année 1961  
au Centre d'Accueil de BIAS

1

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Avril 1962

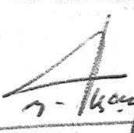
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Gambacérès - PARIS 8 ème -

166 / SLD.

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	109
	121

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



5 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

164 / SLD.

à

REFERENCE : V/Lettre n° 321/SERI  
du 30.3.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Gambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
deux photographies d'identité de Madame DELSOL , du Docteur  
DAULAS, de Monsieur REAL et de moi-même.-



5 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

- PARIS 8 ème -

164 / SLD.

- Facture n° R.D. 183 - F 85 en date du 2.4.62  
de la Poudrerie Nationale de Bergarc

Transmis  
en retour après la  
prise en charge



5 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

163 / SLD.

FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE & PERSONNAZ

Transmis

- Facture en 4 ex d'un montant de 6528,90 N.F.

1

pour mandattement.

- Bon de livraison

7

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

4 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

162/SLD.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2 ème Division 2 ème Bureau  
( Comptabilité des Ministères )

A G E N

Comme suite à votre entretien téléphonique de ce  
jour avec le Docteur DAOULAS, veuillez trouver ci-joint  
l'attestation que vous lui avez réclamée.-



M. TURSAN.

4 April 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

161 / SLD.

à

OBJET:

Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REFER:

V/Lettre n° 151/SPRI du 13.2.62.

Total crédit alloué = 74.528 N.F.

Reste à ce jour = 72.056,04  
59 806,04 N.F.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

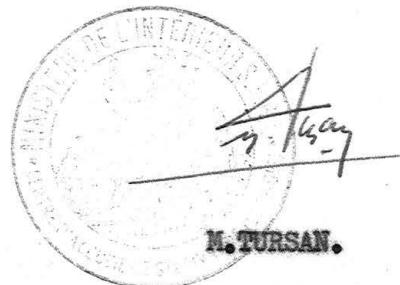
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires deux factures :

- une des Etablissements BERNARD et Cie à VILLENEUVE S/LOT  
d'un montant de 554,05 N.F.

- une des Ets André BONNAL à Ste-Livrade d'un montant de 791,34 N.F.

Dépense à imputer au chapitre " Entretien général et imprévus "

Crédit alloué : 10.000 N.F. - Reste à ce jour = 7.528,04 N.F.



4 AVRIL 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

160 / SLD.

- Taxes et redevances téléphoniques -  
abonnement N.20 d'un montant de 1.186,25 NF

4

- Taxes et redevances téléphoniques - abonnement N.151  
d'un montant de 369,50 NF

4

Transmis pour  
mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

4 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

159 / SLD.

- Inventaire Général au 1er Janvier 1962	2	
- Relevé des états de cession gratuite du 1.1.61 au 31.12.61	2	Transmis à toutes fins utiles.
- Etats individuels de cession gratuite du 1.1.61 au 31.12.61	28	
- Procès verbal de condamnation de matériel pour l'Année 1961	2	
	34	

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

158 / SLD

PARIS 8 ème

- Contrat de prise en charge par le Secrétaire d'Etat  
aux Rapatriés à compter du 1er Janvier 1962  
du Docteur DAOULAS Yann

Réf: V/B.E. n° 329/SFRI  
du 2.4.62

1  
Transmis en retour  
après signature de l'inté-  
ressé.



2 Avril 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des Français  
rapatriés d'Indochine

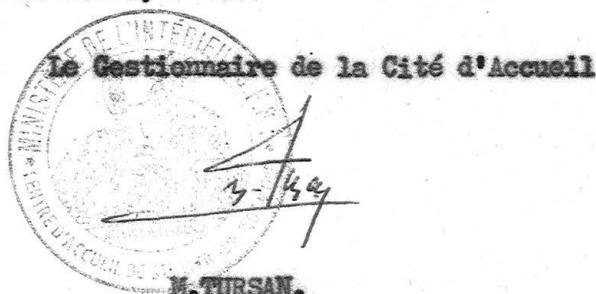
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

157 / SLD.

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le mois de MARS 1962  
d'un montant de 2.617,16 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.



2 Avril 1962

Secrétariat d'Etat aux Répatriés

Direction de l'Administration Générale et de  
l'Accueil

74 Boulevard Gouvion St Cyr

PARIS 17 ème

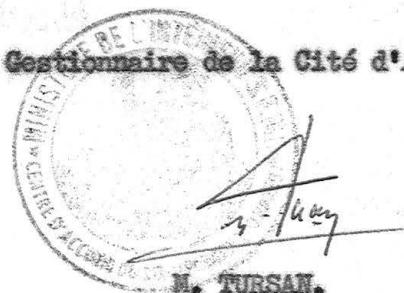
156 / SLD.

- Etat de frais de mission du Docteur DAOULAS  
( période du 28 Février au 3 Mars 1962 )

2

Transmis en retour  
après signature de l'inté-  
ressé.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

2 Avril 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

155 / SLD.

à

Union pour le Recouvrement  
des Cotisations de Sécurité Sociale

A G E N

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Centre d'Accueil des Français rapatriés d'Indochine de BIAS ( Lot et Garonne ) est fermé depuis le 1er Janvier 1962.

En conséquence, veuillez trouver ci-joint en retour, le bordereau récapitulatif des cotisations concernant le Centre d'Accueil de BIAS ( L & G ).

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-



2 Avril 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOT & GARONNE 47-1  
49 rue Montesquieu

A G E N

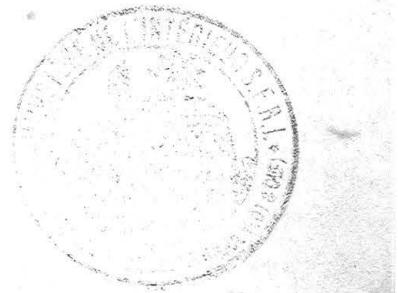
154 / SLD.

BULLETINS DE PRESENCE MOIS COMPLET

- 29.325 BRUNET Rémy	1
- 21.140 CLOSONT Pierrette	1
- 21.227 JOLIVET Louise	1
- 25.399 LATARGERE Aline	1
- 27.396 LAURENT Daniel	1
- 21.162 LECHRENN Joséphine	1
- 21.372 WEISS Michel	1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*J.-M. Tursan*  
M. TURSAN



30 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

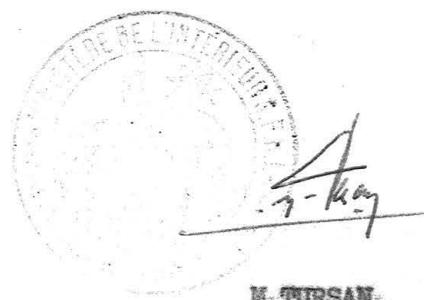
152 / SLD.

à

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint,  
pour la suite à donner, la pétition que m'adresse ce jour  
le personnel enseignant du Groupe Scolaire logé à la  
Cité d'Accueil.-



M. TURSAN.

30 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

151 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation  
de la dépense de 300,00 N.F. pour l'achat d'arbres ( acacias boules ),  
de rosiers et d'arbustes verts pour l'embellissement de la Cité  
d'Accueil.-



30 Mars 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

150/SLD.

B O R D E A U X

- Bordereau d'envoi n° 7621 du 27.3.62

Transmis  
1 en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

30 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

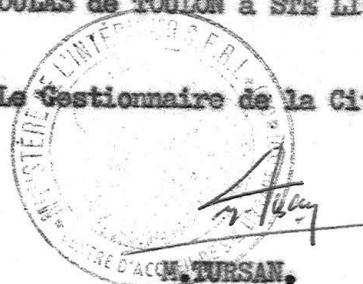
149 / SLD.

- Lettre du 27.3.62 de la Société C. MEIFFRET accusant  
réception du règlement des frais de transport du  
mobilier du Docteur DAULAS de TOULON à STE LIVRADE

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

29 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

148 / SLD.

Mademoiselle LAPORTE  
Assistante Sociale Chef  
Service des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour  
veuillez trouver ci-joint une fiche de renseignements familiaux  
concernant Madame Vve LE PELLETIER Charlotte.

Monsieur OLLIER est père de deux jeunes garçons.

*z-Thuy.*  
M. TURSAN.



28 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

147 / SLD.

à

OBJET: Coupure de courant  
électrique à la Cité d'Accueil.  
REPER: V/Note n° 290/SPRI du 26.3.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite aux instructions contenues dans votre note  
cités en référence, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le  
courant électrique sera coupé chaque nuit à compter du 1er avril 1962  
de 23 heures à 6 heures.

J'ai diffusé et affiché ce jour un avis aux hébergés de  
la Cité d'Accueil ainsi qu'au personnel enseignant habitant la Cité  
pour les informer de cette coupure de courant électrique.-



27 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

146 /SLD.

à

Monsieur PINEAU Guy  
Etablissement " LA FOURMI "  
4, rue Henri Teissier  
PHILIPPEVILLE  
( Algérie )

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant, j'ai l'honneur  
de vous faire connaître qu'aucune jeune personne hébergée à la  
Cité d'Accueil accepte d'emploi que vous avez bien voulu proposer  
pour votre Etablissement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
distingués.-



22 Mars 1962

### Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

145 / SLD.

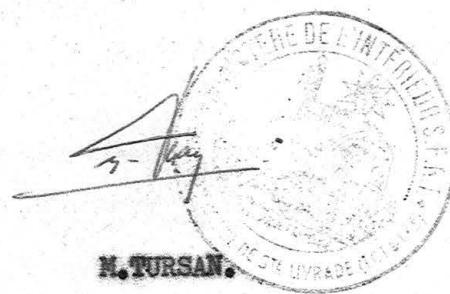
Monsieur RIBEIRO Alphonse  
43 bis rue Lequellé  
CLERMONT FERRAND

### Pay de Dine.

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande du 21 courant, veuillez trouver ci-joint l'attestation que vous sollicitez.

Avec tous mes souhaits de bonne santé pour vous et  
votre famille, recevez cher Monsieur, mon meilleur souvenir. -



22 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

144 / SLD.

" BONJOUR M. LE MAIRE "

Boite Postale 150

PARIS 8 ème

Messieurs,

Comme suite à votre annonce parue dans le journal " FRANCE SOIR " du 19.3.62, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la Cité d'Accueil des Français rapatriés d'Indochine à STE LIVRADE S/LOT ( Lot et Garonne ) il nous serait possible de mettre à votre disposition un bâtiment de 100 m<sup>2</sup> environ et de vous fournir une main d'œuvre féminine ( 30 ou 50 ) très adroite de leurs mains pour la fabrication de jouets.

Notre région est située dans le Sud Ouest entre Bordeaux et la Rochelle.

Je vous serais obligé d'avoir l'obligeance de me faire savoir si notre proposition vous intéresse.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.-



M. TURSAN.

21 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

143 / SLD.

OBJET: Attribution de secours.

REFER: V/lettre n° 254 et 256/SFRI  
des 10 et 16.3.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°/ Le 19.3.62 j'ai fait virer par notre Banque au Crédit Lyonnais  
compte A.D.O.S.O.M. à Marseille la somme de 3650 N.F. représentant

A - Le montant des secours attribués à Madame Vve HEYMANN  
Julie et Monsieur COMPTOUR Louis.

B - Les avances sur secours attribués à Messieurs ROSSI ,  
TAN Henri et REOCREUX Lucien

2°/ Les 20 et 21.3.62 j'ai adressé un mandat lettre du montant de  
leur secours à Mesdames LEGALL, de MARI Marie Flore, PREYCHET  
Gabrielle, KLUTHAUSEN Marie et à Messieurs RIGOT François,  
DELORAIN Gérard et MERITTE Georges.



NE 137 SLD

19 H

18 H

17 H

NE 144 SLD

15 H

Atribution from  
le Remodeler  
for late the  
many days in  
register D there

8 H

21 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

136 / SLD. /

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de FEVRIER 1962 au  
Centre de BIAS d'un montant de 281,32 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

135 / SLD.

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille LAUBERT André.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
LAUBERT André et sa famille ( 8 personnes ) ont quitté définitivement la Cité d'Accueil le 20 Mars 1962 pour s'installer :

Cité Yser - Bâtiment J - n° 222 à MERIGNAC ( Gironde )

J'ai remis à l'intéressé le montant de son secours de réinstallation ( 1.350,00 N.F. ) qui lui a été attribué par arrêté du 3 Mars 1962.-

  
M. TURSAN.

20 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

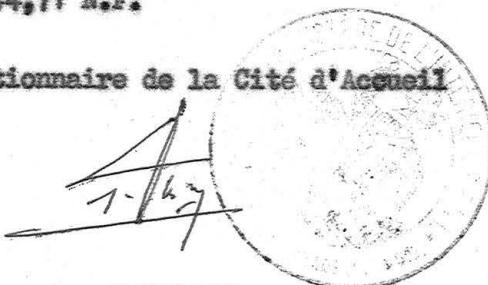
134 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de FEVRIER 1962 à la  
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant  
de 7.544,71 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



A circular stamp containing a signature that appears to be "TURSAN". The stamp is partially obscured by a signature line.

M. TURSAN.

20 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

133/SLD./

à

Madame LE GALL  
Hôtel du Grand St Michel  
25 bis rue du Térrage  
PARIS 10 ème

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat lettre de la somme de QUATRE CENTS NOUVEAUX FRANCS ( 400,00 N.F. ) représentant le reliquat du secours de réinstallation ( 800,00 N.F. ) après retenue de l'avance de 400,00 N.F. qui vous avait été consentie le 1er Mars 1962.

Veuillez trouver ci-joint votre reçu de cette avance.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser, par retour du courrier, un reçu de la somme de 800,00 N.F. montant de votre secours de réinstallation .-



M. TURSAN.

19 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

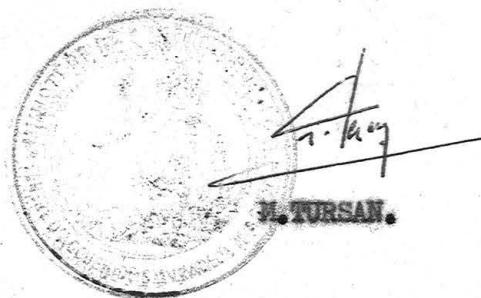
132 / SLD. ✓

Monsieur le Directeur de  
la Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais  
VILLENEUVE S/LOT

Monsieur le Directeur,

Par débit du compte n° 14.287 du Centre d'Accueil des Français  
rapatriés d'Indochine à STE LIVRADE S/LOT ( Lot et Garonne ) veuillez  
faire virer au Crédit Lyonnais - 25 rue St Perréol - MARSEILLE - au  
compte n° 705.880 - A.D.Q.S.O.M., la somme de : TROIS MILLE SIX CENT  
CINQUANTE NOUVEAUX FRANCS ( 3.650,00 N.F. )

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



19 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

131 /SLD.

OBJET: Attribution de secours  
et avances sur secours.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Relations  
avec les Etats de la Communauté  
Service Administratif  
( Affaires Sociales )

M A R S E I L L E ( 2 ème )

Comme suite aux instructions de Monsieur le S/Préfet  
Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS, j'ai  
l'honneur de vous faire connaître que je fais virer ce jour à  
votre compte A.D.O.S.O.M. au Crédit Lyonnais à MARSEILLE la somme  
de : TROIS MILLE SIX CENT CINQUANTE NOUVEAUX FRANCS ( 3.650,00 N.F. )  
représentant :

1° - Le montant des secours attribués à :

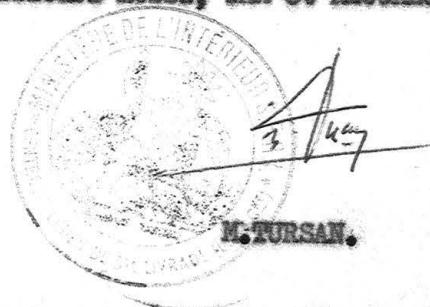
Madame Vve HEIMANN Julie	250,00
Monsieur COMPTOUR Louis	1.200,00

2° - Les avances sur secours attribuées à :

Messieurs ROSSI	1.000,00
TAM Henri	600,00
REOCREUX Lucien	600,00

3.650,00 N.F.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un état  
récapitulatif des sommes versées pour les secours attribués à Madame  
Vve HEIMANN Julie et Monsieur COMPTOUR Louis, ainsi que les reçus des  
avances consenties à Messieurs ROSSI, TAM et REOCREUX.-



19 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

130 / SLD

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
mois de Janvier montant : 1.837,34 N.F.  
mois de Février montant : 2.909,92 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.



16 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

127 / SLD.

OBJET: Demande d'un secours exceptionnel  
pour Madame BALLOUX

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible  
d'accorder un secours exceptionnel à Madame BALLOUX qui se trouve  
actuellement démunie de toutes ressources car depuis le décès de  
son mari le 25.10.61 elle n'a perçu aucune somme tant pour la  
pension que pour les allocations familiales.-



15 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

~~128~~ / SLD.

OBJET: Départ définitif du Centre  
de BIAS de la famille  
PHAM VAN CHI.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
PHAM VAN CHI et sa famille ont quitté définitivement le Centre  
de BIAS ce jour 15.3.62 pour s'installer à VILLENEUVE S/LOT  
Cité St Etienne - route de BIAS N° 4.

Monsieur PHAM VAN CHI prétendant avoir sollicité un  
secours de 5.000,00 N.F. a refusé le secours de réinstallation  
de 1.100,00 N.F. qui lui a été attribué par arrêté du 4 Janvier  
1962.

Malgré son refus, je lui ai déclaré que je tenais  
toujours à sa disposition la somme de 1.100,00 N.F.-



14 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

127 / SLD

Monsieur GEOFFROY Adrien  
Officier Mécanicien de la Marine en retraite  
Le "BEDAT"

COLAYRAC SAINT CIRQ

Lot et Garonne

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur IWANESKO  
qui était chargé du reclassement des Français rapatriés d'Indochine  
pour les Centres d'Accueil de BIAS et de STE LIVRADE n'exerce plus  
depuis 6 mois ses fonctions.

En conséquence veuillez trouver ci-joint en retour votre  
lettre du 12 Mars 1962.

Je me permets de vous conseiller d'écrire à la F.O.E.F.I.  
7 rue Washington - PARIS 8 ème , œuvre susceptible de vous aider  
pour le placement des deux jeunes filles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
distingués.-



14 Mars 1962.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

126 / SLD.

OBJET : Nettoyage général  
du Centre de Bias

REPER : V/lettre n° 210/SPRI  
du 2.3.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le nettoyage  
général du Centre de Bias est terminé ce jour 14.3.62.

Ce travail de nettoyage a été effectué consciencieusement  
par les employés du service entretien de la Cité d'Accueil.-



13 Mars 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

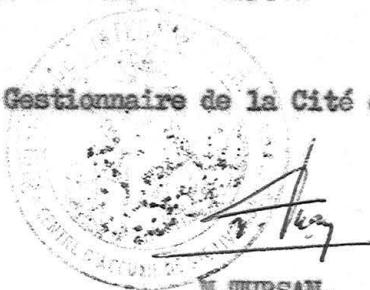
125 / SLD.

BORDEAUX

- Bordereau d'envoi n° 6499 du 12.3.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

13 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

124 / SLD.

Monsieur le Greffier en Chef  
Palais de Justice

A G E N

Monsieur,

Comme suite à la convocation que vous avez adressée le 12 courant à Monsieur SON Jean, j'ai le regret de vous faire connaître que l'intéressé est décédé le 3 Février 1962 à l'Hôpital de Villeneuve-s-Lot.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.-



13 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

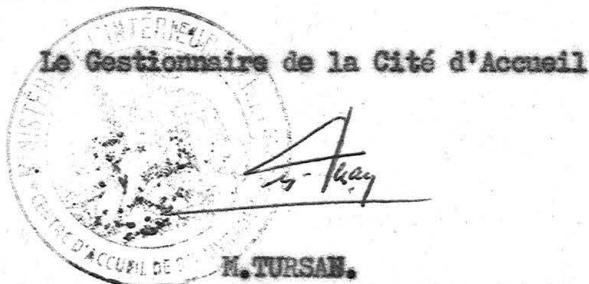
123 / SLD.

4 rue Cambacérès - PARIS 3 ème -

*Copie N° 6*  
- Lettre recommandée adressée le 12 Mars 1962  
à Monsieur SALLET Julien

1

Transmis  
pour information.



RECOMMANDÉ

13 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

122 / SLD.

Monsieur SALLET Julien  
Bâtiment N° 6  
Cité d'Accueil des Français repatriés d'Indochine  
SIRE LIVRADE S/LOT

Monsieur,

Comme suite à notre entretien du 12 Mars 1962 au cours duquel je vous ai fait part des dernières instructions de Monsieur le Sous-Préfet Chef du Service des Français repatriés d'Indochine à PARIS vous accordent un ultime délai pour libérer le logement provisoirement mis à votre disposition à la Cité d'Accueil, j'ai l'honneur de vous confirmer que ce délai expirera le 15 Avril 1962.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



12 Mars 1962

RECOMMANDÉ

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

121/ SLD.

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 262.225  
de 1.744,58 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/ Lot  
représentant le montant des cotisations du mois de Février 1962 pour le  
personnel employé au Centre ainsi que le Bordereau de versement des cotisa-  
tions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



10 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

120 / SLD.

RECOMMANDÉ

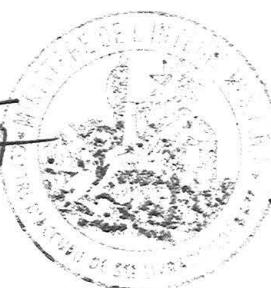
Monsieur PAVAREL  
Négociant

RECREPELISSE ( Tarn et Garonne )

Monsieur,

Comme suite à l'accident occasionné le 27.2.62 par Mademoiselle Josiane PAVAREL votre fille laquelle a reconnu par écrit son entière responsabilité dans cet accident, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour être transmise à votre assureur et pour règlement, la facture établie par le Garage SIMON à Villeneuve s-Lot et portant le montant pour les travaux effectués sur la 2 Cv n° 25.816 D en service à la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.-

  
A. Tursan

8 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

117 / SLD.

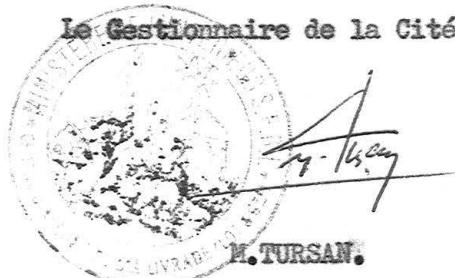
Relevé de rappel de taxes et redevances téléphoniques  
pour l'abonnement n° 151 ( domicile du Dr DAOULAS )

Transmis

à toutes fins utiles

Par bordereau n° 53/SLD du  
29.1.62 je vous avais  
adressé pour mandatement  
le mémoire de ces redevan-  
ces téléphoniques.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Mars 1962

Mademoiselle LARRIVIÈRE Assistante Sociale  
Service des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

118 / SLD.

- Bulletin de naissance de M. LAMY Jeannot, Marcel

Transmis  
en retour, suite à notre  
conversation téléphonique  
de ce jour.

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil



7 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

117 / SLD.

HEBERGEMENT AU CENTRE DE GREYSSE ( Dordogne )  
AU COURS DU MOIS DE FEVRIER 1962

Transmis  
à toutes fins utiles

- Situation des familles militaires	2
- Effectif des familles civiles	2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

7 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

116 / SLD.

à

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>e</sup>me

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
à toutes fins utiles, l'original de la lettre reçue ce  
jour concernant la famille SALLET Julien et qui m'a été  
adressée par l'Association Nationale " Les Parents des Tués ".



7 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

115 / SLD.

REFER:V/lettre n° 5809 - SALLET  
du 6.3.62.

Madame la Secrétaire Générale  
de l'Association Nationale  
Les Parents des Tués  
68 rue Chaussée d'Antin  
PARIS 9 ème

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis ce jour votre lettre citée en référence à Monsieur le S/Prefet - Chef du Service des Français repatriés d'Indochine, 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème qui peut seul décider une prolongation de séjour de la famille SALLET à la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux.-



7 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

114 / S.D.

à

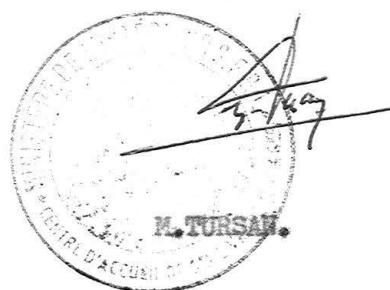
Monsieur le Directeur  
de la Caisse d'Allocations Familiales  
de la Vienne  
9, rue Sylvain Drault  
P O I T I E R S ( Vienne )

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser pour être joint à un dossier un certificat de cessation de paiement des allocations familiales arrêté à la date du 30 Juin 1961 concernant DOUARD Paulette, fille de Madame Vve DELAHAYE qui était hébergée en 1961 à la Cité d'Accueil de LE VIGEANT ( Vienne ).

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



5 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

114/SLD.

OBJET: Matériel de couchage  
prêté par l'Armée.

REFER: V/Lettre n° 202/SFRI  
du 1.3.1962.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

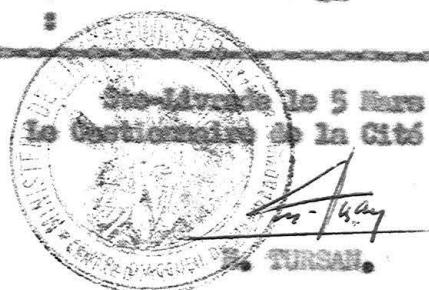
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux états  
*portant les quantités*  
en double exemplaire de lits métalliques avec sommiers, de tréteaux  
de châlit pied ainsi que de paillasses et matelas garnis de crin  
*en magasin*  
végétal et d'enveloppes de paillasse en bon état se trouvant <sup>tant</sup>  
à Ste-Livrade qu'à BIAS.



CITE D'ACCUEIL DE SAINTS LIVRADE

Matériel de couchage en magnain

Désignation des matériels	Quantité	Observations
Lit métallique avec sommier	750	
Paillasse garnie en crin végétal	néant	les quelques paillasses qui restent en magnain sont en très mauvais état et complètement pourries
Matelas en crin végétal	néant	- id -



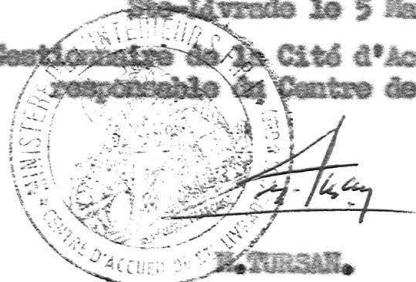
M. TURSAK.

CITE D'ACCUEIL DE BIAS

Matériel de couchage en magasin

Désignation des matériaux	Quantité:	Observations
Lit métallique avec sommier	810	
Paillasse garnie en erin végétal	286	Les paillasses sont assez propres et peuvent encore servir
Enveloppe de paillasse	796	En bon état
Tréteau de chalit pied	425	

St-Lavrade le 5 Mars 1962  
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil de St-Lavrade  
Responsable du Centre de BIAS



5 Mars 1962

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français rapatriés d'Indochine

113 / SLD.

4 rue Cambarérès PARIS 8 ème

- Bulletin de naissance de Monsieur LAMY Marcel,  
Jeannot , né le 15.4.1945

Transmis

1 comme suite à votre demande  
téléphonique de ce jour.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

5 Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8<sup>e</sup>

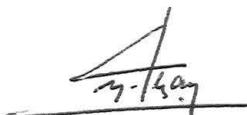
112 / SLD

- Relevé des dépenses
- Compte d'emploi
- Mémoire explicatif
- Factures et pièces justificatives
- Etat de mouvement

4  
4  
4  
93  
2

107

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



5 Mars 1962

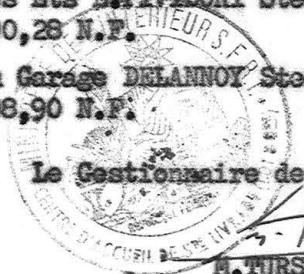
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

111/ SLD.

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE FEVRIER 1962

Transmis  
pour mandatement.

- |  |   |
|--|---|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 483,99 N.F.    | 1 |
| - Facture en 4 ex des Ets E. PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 490,28 N.F. | 1 |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>d'un montant de 198,90 N.F.  | 1 |



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*Hay*  
M. TURSAN.

3 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

110 / SLD.

OBJET: Travaux de grosses réparations  
et d'entretien.

REFER: V/Lettre n° 151/SPRI du 13.2.62

Total crédit alloué = 74.528,00 N.F.

Reste à ce jour = 61.151,43

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires une facture des Ets SANTOR et Fils à STE LIVRADE  
d'un montant de 12.250,00 N.F.

Cette facture concerne les livraison de 50 celliers sur  
80 qui doivent être livrés .

Dépense à imputer au chapitre " construction de 80 celliers "

Crédit alloué = 19.800 N.F. - Reste à ce jour = 7.550 N.F.



3 Mars

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

109/SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de JANVIER 1962 au Centre  
de BIAS d'un montant de 673,41 N.F.

Transmis  
pour mandattement après  
certification de  
la fourniture



2 Mars 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LOT ET GARONNE 47-1

49 rue Montesquieu

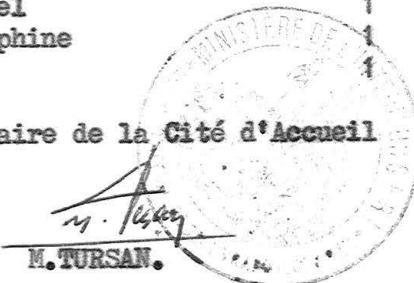
108/SLD.

A G E N

BULLETINS DE PRESENCE MOIS COMPLET :

- 29.325 - BRUNET Rémy	1
21.140 - CLOSONT Pierrette	1
21.227 - JOLIVET Louise	1
25.399 - LATARGERE Aline	1
27.396 - LAURENT Daniel	1
21.162 - LECRENN Joséphine	1
21.372 - WEISS Michel	1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

107 / SLD.

OBJET: Début d'incendie dans  
un logement d'instituteur.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Mardi 7.2.62 vers 22 h 30 un commencement d'incendie s'est déclaré dans un des logements affectés aux instituteurs occasionnant des dégâts assez importants.

A remplacer :

- 1°- Le plafond de la cuisine est à repeindre
- 2°- La ligne électrique alimentant ce bâtiment
- 3°- Les descentes de canalisation aux interrupteurs et aux prises de courant.
- 4°- La laine de verre en assez grande quantité
- 5°- Bois de gittage.

Le lendemain matin au cours de l'enquête que nous avons effectuée sur les causes de cet incendie nous avons constaté que la ligne électrique principale alimentant ces logements avait rougi par surcharge du fait que l'intensité sur cette ligne est trop importante par rapport à la section des conducteurs.

Nous avons également remarqué dans les logements des instituteurs un nombre important de radiateurs électriques d'intensité trop forte ( principalement chez Melle GORI - Directrice de l'Ecole des Filles ).

Pour éviter à l'avenir un incident de ce genre pouvant être grave et des abus de consommation électrique, nous avons décidé avec les crédits que vous nous avez alloués pour cette année au chapitre " Entretien du Centre" de garantir la nouvelle ligne principale par la pose d'un disjoncteur dans chaque appartement des instituteurs.

Il faut évaluer approximativement la dépense à 2.500,00 N.F. pour effectuer les réparations et l'installation des disjoncteurs.-



1er Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

106/SLD.

OBJET: Recrutement de M. CAZENAVE Bernard,  
en qualité d'ouvrier.

REFER: V/lettre n° 157/SPRI du 14.2.62

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après  
quelques jours d'essais satisfaisants j'ai recruté Monsieur  
CAZENAVE Bernard en qualité d'ouvrier.

L'intéressé a pris son service à compter de ce  
jour 1er Mars 1962 .-



1er Mars 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

105 / SLD.

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| - Demande d'intégration dans les Cadre des Assistantes Sociales des Administrations de l'Etat de Madame DELSOL Françoise | Transmis                |
|  | 1 à toutes fins utiles. |
| - Certificat Médical   | 1                       |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

104 / SLD.

à

OBJET: Transfert de la famille  
SALLET Julien à NOYANT.

REFER: Votre lettre n° 155/SFRI  
du 14.2.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le 26 Février 1962 j'ai convoqué à mon Bureau Monsieur SALLET Julien pour lui faire savoir que j'alais lui délivrer un bon de transport pour lui et sa famille pour se rendre au Centre de NOYANT où il était muté.

Monsieur SALLET m'a remis alors une requête ci-jointe en me disant qu'il ne pouvait se rendre à NOYANT étant donné qu'il avait trouvé du travail à VILLENEUVE S/LOT à l'Entreprise COLAVINI.

Je me suis renseigné ce jour, auprès de cette entreprise qui n'a déclaré que Monsieur SALLET est embauché à titre d'essai pendant un mois en qualité de magasinier et à partir du 1er Mars 62...



27 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

101 / SLD.

Monsieur le Surveillant Général  
Lycée National Georges Leygues

VILLENEUVE S/LOT

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 26 courant, j'ai l'honneur  
de vous faire connaître que la famille LOPEZ LOPEZ a quitté  
définitivement la Cité d'Accueil de STE LIVRADE le 6 Février  
1962 pour s'installer à SARCELLES ( Seine et Oise ).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
distingués.-



27 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

102 / SLD.

OBJET: Nettoyage du Centre de BIAS.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avoir consulté plusieurs entreprises ( le Service des Ponts et Chaussée se refusant à le faire ) pour faire un nettoyage général du Centre de BIAS, celles ci ne consentent à faire ce travail qu'au prix de 1200 à 1300 N.F.

Devant cette somme élevée pour ce nettoyage et après leur accord, les employés du Service entretien de la Cité, M.M. PHAM NGOC DUY, LAURENT, CAZENAVE et BERDOULA gardien du Centre de BIAS, consentent à faire ce travail en vous demandant de bien vouloir leur accorder une prime de 50,00 NF pour chacun d'eux.

Avec cette solution ce nettoyage nous reviendra à 200 NF au lieu de 1200 NF.

Je vous demande, Monsieur le Chef de Service votre accord pour cette dernière proposition .-



1er Mars 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

103 / SLD.

Madame LEGALL  
Hôtel du Grand St Michel  
PARIS 10 ème

Madame,

Comme suite aux instructions de Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de QUATRE CENTS NOUVEAUX FRANCS ( 400,00 N.F. ) représentant une avance sur le secours de réinstallation qui vous sera attribué.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués .-



27 Février 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

100 / SLD.

BORDEAUX

Bordereau d'envoi n° 5246 du 24.2.62

Transmis  
1 en retour après signature  
du Bordereau.



26 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

99 / SLD.

OBJET: Travaux de grosses réparations et d'entretien.

REPER: V/Lettre n° 151/SFRI  
du 13.2.62.

Total crédit alloué: 74.528 N.F.

Reste à ce jour: 73.401,43

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

*9.2.62*  
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement  
en 4 exemplaires deux factures :

- une de F. GRANGER - Electricité Générale à St-e-Livrade  
d'un montant de 530,00 N.F.
- une des Ets André BONNAL à St-e-Livrade d'un montant de 596,57 N.F.

Dépense à imputer au chapitre "Entretien général et imprévus"

Crédit alloué: 10.000,00 NF - Reste à ce jour = 8.873,43 N.F.



22 Février 1962

Monsieur le S/Prefet  
Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

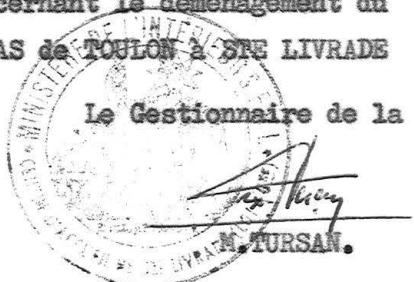
98 / SLD.

- Devis en 3 exemplaires des entreprises de  
déménagement MEIFRET, START, BARLA et REY  
de TOULON concernant le déménagement du  
Docteur DAOULAS de TOULON à STE LIVRADE

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Février 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

BORDEAUX

- Bordereau d'envoi n° 4825 du 21.2.62

Transmis  
en retour après signature  
du Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

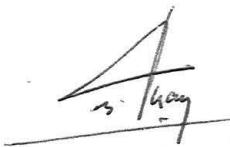
à

96 / SLD.

OBJET: Fourniture de boulets de Cévennes et de coke pour l'hiver 61/62

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

En vous transmettant pour mandatement une facture en 4 exemplaires d'un montant de 429,33 N.F. de la Sté MANINGUE et PERSONNAZ pour la fourniture de coke, j'ai l'honneur de vous faire connaître que cette Société continuera à nous livrer le charbon ou coke pour l'année 1962, étant donné que ses prix sont les plus bas après avoir consulté d'autres fournisseurs.-



M. TURSAN.

21 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

95 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

En vous transmettant la lettre que m'a adressée  
Madame SAMY Félix, j'ai l'honneur de vous faire connaître que  
j'ai répondu ce jour à l'intéressée en la priant de se présenter  
à votre Service pour obtenir de plus amples renseignements sur  
l'attribution de son logement.

Il serait bien regrettable que cette famille décide  
de revenir à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.-



21 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

94 / SLD.

à

Madame SAMY Félix  
Bâtiment 72 - Escalier 6  
Rez de chaussée droite  
Avenue Marie Blanche  
SARCELLES LOCHERES  
Seine et Oise

Madame,

En réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous conseiller de vous présenter au Service des Français rapatriés d'Indochine, 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème qui vous renseignera utilement pour l'attribution d'un logement.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-



21 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

93 / SLD.

P.J. : 2

Préfecture du Lot et Garonne  
3 ème Division - 3 ème Bureau

A G E N

En vous adressant en retour le bordereau des chèques  
n° 942 du 20.2.62, j'ai l'honneur de vous faire connaître que  
Madame BUI THI CAM a quitté définitivement le Centre de BIAS et  
qu'elle est domiciliée chez Monsieur PARIS Jean à PUJOLS ( L & G )  
Villa n° 5 - Chemin de la Maladrerie - Lotissement Escazeaux.

Ci-joint le chèque n° 770 la concernant.-



N: 92/517

M. Ng. - Wang - Lat Jean

South, the Little review a Mr. Garrison  
for Boston.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accue.

à

91 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour la suite  
à donner, l'original de la lettre reçue ce jour que m'a adressée  
Monsieur NGUYEN QUANG DAT Jean domicilié n° 28 rue Amiral Galibert  
à CASTRES ( Tarn ).-



N.B. Par Bordereau N° 607 P du 17-10-1957, le Directeur du Centre d'Accueil de  
Poitiers, vous avait adressé un dossier de demande de secours de réinstallation concernant l'intéressé

20 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

92 /SLD.

à

Monsieur NGUYEN QUANG DAT Jean  
n° 28 rue Amiral Galibert

C A S T R E S

( Tarn )

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 16 courant, j'ai l'honneur  
de vous faire connaître que j'ai transmis ce jour, pour la suite  
à donner, votre requête à Monsieur le S/Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine - 4 rue Cambacérès à PARIS (8 ème).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
distingués.-



20 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

90 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de JANVIER 1962 à la  
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de  
5.552,09 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.



19 Février 1962

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

3 ème Division

4 ème Bureau

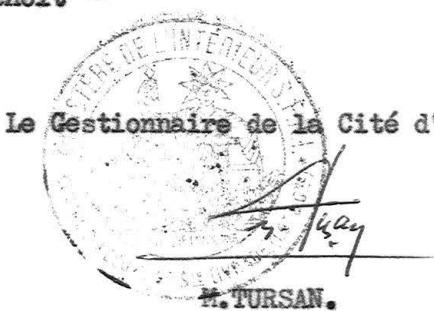
A G E N

89 / SLD.

Bordereau d'envoi du chèque n° 200/1  
au nom de NICOLAS Benoit

1

Transmis  
en retour après accusé  
de réception.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

11/18/51 D

~~W. J. Jones - P. R. I.~~

~~11/18/51~~ Madame Robillard - S. F. R. I.

Le présentant Mr Henry Michel  
et le Peltier Michel  
départ à Paris pour chercher  
un emploi

(Voir Copie dossier Mr. Garrison)

15 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

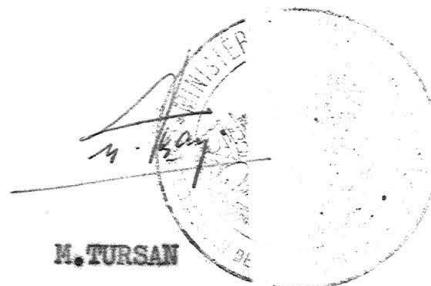
87 / SLD.

OBJET: Nouveau contrat  
" Tarif vert général"  
REPER: V/lettre n°1214/SFRI  
du 13.11.61.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en 4 exemplaires  
pour mandatement deux mémoires des sommes dues à Electricité de  
France - Centre d'Agen - Subdivision de Villeneuve-s-Lot.

- Un pour fourniture d'un poste de comptage basse  
tension " TARIF VERT " d'un montant de 1250,04 NF
- Un pour complément avance sur consommation d'un  
montant de 2520,00 NF.



15 Février 1962

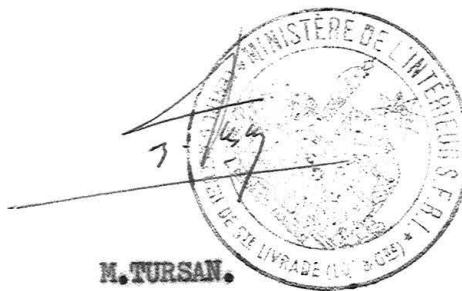
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

86 / SLD.

à

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français Rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous présenter Monsieur  
CASSIME Louis , né le 13.11.1942 qui désire travailler  
à PARIS. Ce jeune homme est le frère de CASSIME Françoise.-



15 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

85 / SLD.

- Etat de reclassement en double exemplaire  
au 15.2.1962

1

Réf.:V/Lettre n° 1004/SFRI  
du 18.9.61.

Transmis à toutes  
filles utiles.



14 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

84 / SLD.

à

Monsieur CLEMENTI Maurice  
Service du Professeur ESCAT  
Hôpital de PURPAN

TOULOUSE  
\_\_\_\_\_  
(Hte Garonne)

Cher Monsieur

Veuillez trouver ci-joint un bon de transport TOULOUSE / AGEN à échanger au guichet de la gare de Toulouse contre un ticket de train.

Agréer Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



14 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

83 / SLD.

REFERENCE: V/B.E. n° 816/SFRI  
du 27.7.61.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint après  
épuisement le carnet de bons de transport du n° 3800 à 3849.

Actuellement j'utiliserais le carnet de bons de  
transport que m'a remis Monsieur LEAUNE lors de la cessation  
de son service au Centre de Bias .-



14 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

82 / SLD.

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de  
Mme BOROME née DEE Sonia.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame BOROME  
née DEE Sonia le 20.12.37, fille de Madame KISS Béla a quitté  
définitivement la Cité d'Accueil de STE LIVRADE le 14.2.1962 pour  
s'installer à CHARTRES ( Eure et Loire ) où son mari Monsieur BOROME  
S/Officier de carrière est en garnison.-



13 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

81/SLD.

OBJET:

Demande d'indemnité de logement formulées par les Instituteurs et les Institutrices du Groupe Scolaire de la Cité.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

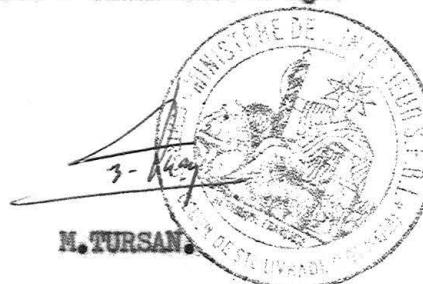
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint huit demandes d'indemnité de logement formulées par les instituteurs et institutrices en Service au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Après renseignements auprès de la S/Préfecture de Villeneuve s/ Lot et de la Commune de Ste-Livrade, effectivement les instituteurs non logés dans la Commune où ils exercent peuvent prétendre à une indemnité de logement s'élevant à :

200,00 NF	par trimestre pour les célibataires
250,00 NF	- pour les mariés
290,00 NF	- pour le Directeur marié

Les logements réservés pour le Corps Enseignant à la Cité d'Accueil sont tous occupés et c'est pourquoi 8 instituteurs ou institutrices sollicitent l'indemnité de logement.

En vous demandant, Monsieur le Chef de Service, quelles sont vos instructions à ce sujet, je vous informe que les 8 instituteurs dont il est question sont domiciliés à Villeneuve-s-L.-



13 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

80/SLD.

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème

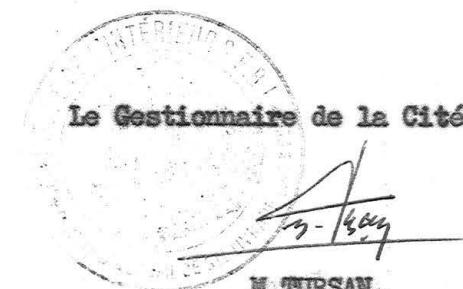
- Etat de salaire en 4 exemplaires de

1

Transmis  
pour être joint au  
compte d'emploi du  
mois de janvier 1962.

M. BERDOULA pour le mois de JANVIER 1962

( pièce n° 25 )



M. TURSAN.

13 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

79 / SLD.

REFERENCE: Mon B.E.n° 73/SLD.  
du 8.2.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour information  
et pour la suite à donner, la réponse de Mademoiselle JUNOT Jeannine  
à la lettre que je lui avais adressée le 8 Février dont copie était  
jointe à mon bordereau cité en référence .-



12 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

78 / SLD.

OBJET: Attribution d'un secours  
à Mme Vve ARNAUD

REPER: Votre lettre n° 134/SFRI  
du 7.2.62 et ma lettre  
n° 63/SLD du 1.2.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le reçu de  
Madame Vve ARNAUD du secours qui lui a été attribué par  
arrêté du 4.1.1962.

Après intervention de Madame DELSOL Assistante Sociale  
à la Cité d'Accueil, Madame Vve ARNAUD s'est décidée à accepter  
le somme de 400,00 N.F. représentant le montant de son secours.-



12 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

77 / SLD.

Monsieur l'Ingénieur des T.P.E.

Service Vicinal

Subdivision de VILLENEUVE S/LOT

( L et G )

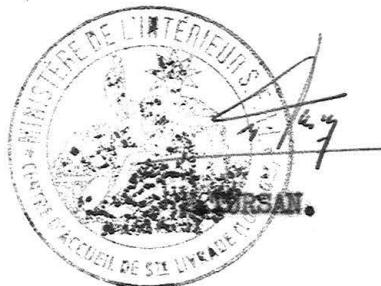
OBJET: Ramassage des Ordures  
ménagères dans le Centre  
d'Accueil de BIAS.

REPER: Votre lettre du 9.2.62

Monsieur l'Ingénieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour, deux exemplaires signés de l'état des sommes dues à la Commune de Villeneuve-s-M. et pour le ramassage des ordures ménagères dans le Centre d'Accueil de BIAS du 1er Janvier 1961 au 15 Décembre 1961.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments distingués.-



12 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

76 / SLD.

RECOMMANDÉ

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

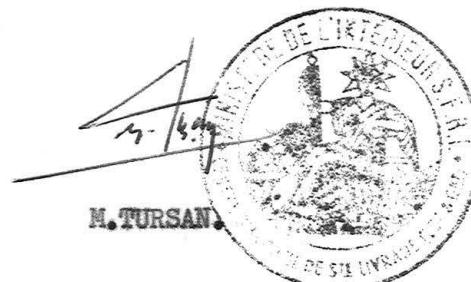
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 262.221 de 1.871,17 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/Lot représentant le montant des cotisations du mois de Janvier 1962 pour le personnel employé au Centre ainsi que le Bordereau de versement des cotisations .

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un reçu pour le versement effectué.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

M. TURSAN



12 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

75 / SLD.

Reçus des secours attribués par arrêté ministériel  
en date du 4 Janvier 1962

7

Transmis  
pour être joints au compte  
d'emploi du mois de  
Janvier 1962.



9 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

74 / SLD.

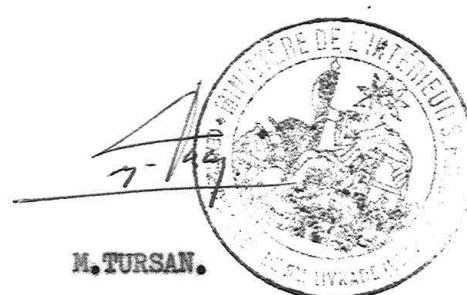
OBJET: Recrutement d'un ouvrier  
pour le Service d'entretien  
de la Cité.

REFER: Ma lettre n° 56/SLD du  
30.1.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous proposer la candidature de  
Monsieur CASENAVE Bernard en qualité d'ouvrier au Service de  
l'entretien de la Cité pour remplacer Monsieur FEGAT André  
démissionnaire depuis le 1.2.1962.

L'intéressé accepte le salaire mensuel brut de 420,00 N.F.  
Monsieur CASENAVE qui est domicilié à Ste-Livrade m'a été recommandé  
par Monsieur le Maire de la Commune.-



8 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème

73/SLD.

- Copie de la lettre adressée le 8.2.1962  
à Mlle JUNOT Jeannine domiciliée  
96 Bd Charles Livon à MARSEILLE 7 ème

1

Transmis  
pour information

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



H. TURSAN.

8 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

72 / SLD.

Mademoiselle JUNOT Jeannine  
96, Boulevard Charles Livon  
MARSEILLE 7 ème

\_\_\_\_\_  
B du R.

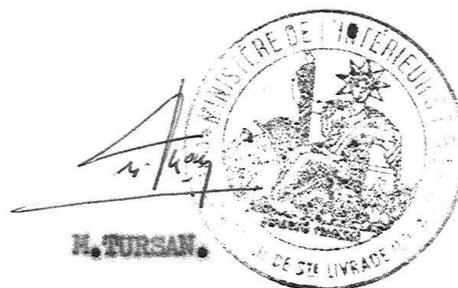
Mademoiselle,

A la suite d'instructions reçues ce jour de Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'étant donné que vous êtes domiciliée avec votre mère à MARSEILLE depuis novembre 1961 et que votre logement à la Cité est inoccupé depuis cette date, un délai de quinze jours vous est accordé pour retirer vos objets personnels de ce logement.

Si vous désirez solliciter un secours de réinstallation et la cession gratuite des draps, couvertures et du petit matériel de cuivrine, vous voudrez bien adresser sous mon couvert, une demande, en précisant votre adresse actuelle à Monsieur le Sous Préfet Chef du S.P.R.I. - 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème

Ci-joint une déclaration sur l'honneur que vous devez joindre à votre demande de secours de réinstallation.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentimens distingués.-



7 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

71 / SLD.

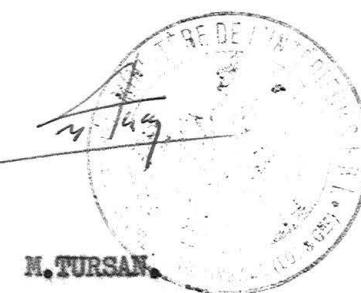
à

Madame GABOU Angèle  
107 , Quai de Valmy  
PARIS 10 ème

Madame,

Comme suite à votre demande du 6 courant, veuillez trouver ci-joint le certificat d'hébergement que vous avez sollicité.

Agréez Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-



7 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

70 / SLD.

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille LOPEZ LOPEZ  
Enrique.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
LOPEZ LOPEZ Enrique et sa famille ( 9 personnes ) ont quitté défini-  
tivement la Cité d'Accueil de STE LIVRADE S/LOT, le 6 Février 1962  
pour s'installer :

Bâtiment 66 - Escalier 1 - 4 ème Droite  
à SARCELLES V ( Seine et Oise )

Veuillez trouver ci-joint le reçu de Monsieur LOPEZ LOPEZ  
de la somme de 1.150,00 N.F. représentant le montant de son secours de  
réinstallation .-



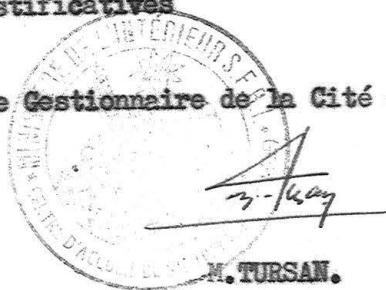
6 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

69 / SLD.

Etat de mouvement Janvier 62 - Novembre et Décembre 61	2
Relevé des dépenses	4
Compte d'emploi	4
Mémoire explicatif	4
Facture et pièces justificatives	114
	<hr/> 131

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

68 / SLD.

OBJET: Attribution d'un secours exceptionnel à Mme Vve SONDIT Jean.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Gambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible  
d'accorder un secours à Madame Veuve SONDIT Jean.

En effet l'intéressée mère d'un garçon de 10 ans et ayant à sa  
charge la mère de feu son mari , âgée de 76 ans , n'a à ma connaissance  
aucune ressource et l'attribution d'un secours exceptionnel lui serait  
très utile actuellement .-



6 Février 1962

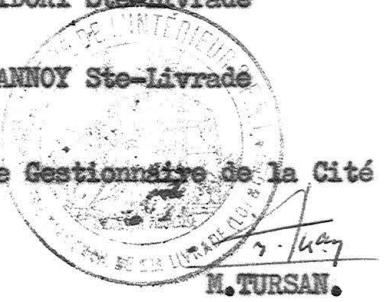
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème

67 / SLD.

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE JANVIER 1962

- |  |   |                               |
|--|---|-------------------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets E. PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 475,20 N.F. | 1 | Transmis<br>pour mandatement. |
| - Facture en 4ex des Ets E. PIVIDORI Ste-Livrade<br>d'un montant de 322,93 N.F.  | 1 |                               |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>d'un montant de 197,35 N.F.  | 1 |                               |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Février 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

66 / SLD.

Hébergement au Centre de CREYSSE ( Dordogne )  
au cours du mois de JANVIER 1962

Transmis

à toutes fins utiles

- Situation des familles militaires

2



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

2 Février 1962

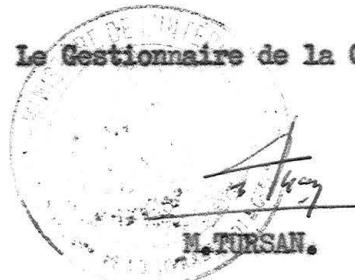
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

65 / SLD.

Requête de la Direction du Groupe Scolaire  
de la Cité d'Accueil

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



Transmis

pour la suite à donner

L'installation d'un téléphone  
au Groupe Scolaire ne me  
paraît pas indispensable.-

2 Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

64 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès de

Monsieur SONDIT Jean à l'âge de 51 ans survenu ce jour

2.2.1962 à l'Hôpital St Cyr à VILLENEUVE S/LOT .-



1er Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

63 / SLD.

à

OBJET: Attribution d'un secours  
à Mme Vve ARNAUD.

REFER: V/Lettre n° 27/SFRI  
du 6.1.62.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame Vve ARNAUD placée au Foyer de l'Automne à Villeneuve s/Lot refuse le secours de 400,00 NF qui lui a été attribué par arrêté du 4 Janvier 1962.

L'intéressée motive son refus en prétextant que Monsieur LEAUNE lorsqu'il était Gestionnaire du Centre de Bias lui avait affirmé qu'elle percevrait un secours de 500,00 N.F. -



M. TURSAN.

1 er Février 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

62 / SLD.

Monsieur Jacquin Georges  
S/Officier  
DAT/BIMAP

P E P E T E  
( Tahiti )

Monsieur,

Comme suite à votre demande adressée à Monsieur LEAUNE,  
veuillez trouver ci-joint en double exemplaire, l'attestation que  
vous sollicitez pour Madame JACQUIN.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



1er Février 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU LOT & GARONNE  
49 rue Montesquieu

61 / SLD.

A G E N

Bulletins de présence mois complet :

- 29.325 - BRUNET Rémy
- 21.140 - CLOSONT Pierrette
- 21.227 - JOLIVET Louise
- 25.399 - LATARGERE Aline
- 27.396 - LAURENT Daniel
- 21.162 - LECRENN Joséphine
- 21.372 - WEISS Michel

1  
1  
1  
1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

60 / SLD.

Monsieur l'Inspecteur d'Enseignement Primaire  
6 rue d'Arfeuille  
VILLENEUVE S/LOT

Monsieur l'Inspecteur,

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible d'accorder un jour de congé le 5 Février 1962 à l'occasion de la fête du Têt ou 1er de l'An Vietnamien aux élèves fréquentant le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments distingués.-



31 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

19

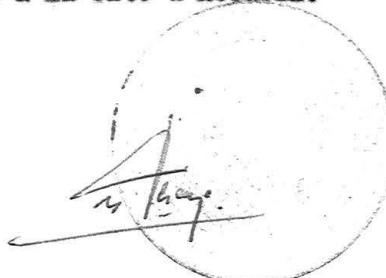
~~cc~~ / SLD.

OBJET: Achat de vêtement.

REPER: V/Lettre n° 90/SFRI  
du 25.1.62

à  
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quatre  
exemplaires une facture des Etablissements PORGES à Villeneuve-s-Lot  
d'un montant de 630,00 NF concernant l'achat de vêtements chauds  
pour les vieillards hébergés à la Cité d'Accueil.-



M. TURSAN.

31 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

58 / SLD.

- Taxes et redevances téléphoniques  
abonnement n° 17 - du Centre de Bias  
d'un montant de 89,00 N.F.

Transmis  
pour mandatement.

1



31 Janvier 1962

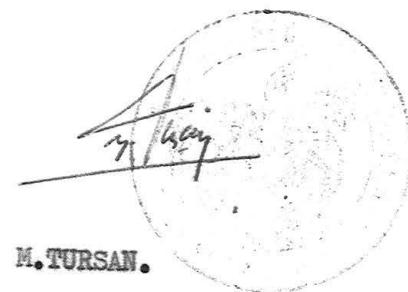
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

57 / SLD.

à

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour la suite  
à donner, une lettre recommandée avec accusé de réception et 2  
certificats médicaux <sup>jeudi ce jour et</sup> qui m'ont été adressés par Monsieur SALIET  
Julien qui devait être muté le 1er Février 1962 au Centre de  
Noyant d'Allier.-



M. TURSAN.

30 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

56 / SLD.

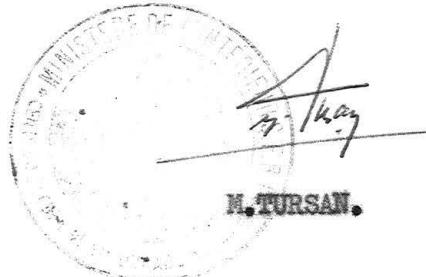
OBJET: Démission de M. FEGAT André,  
employé au Service d'entretien.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur FEGAT André chauffeur suppléant et chargé de l'entretien de la Cité a démissionné de son emploi à compter du 1er Février 1962.

Monsieur FEGAT a trouvé un emploi à PARIS dans un Ministère d'Etat au PALAIS ROYAL.

Pour les besoins du Service , je vous demande l'autorisation d'engager un autre ouvrier qui s'occupera du service de l'entretien de la Cité .-



29 Janvier 1962

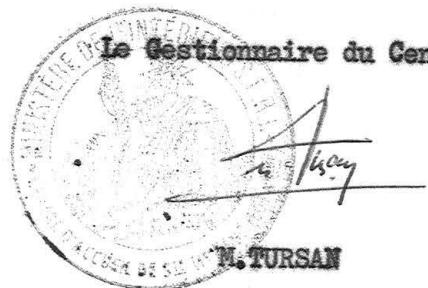
Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boite Postale 39

55 / SLD.

BORDEAUX

- Bordereau d'envoi n° 2588 du 26.1.62

Transmis en retour  
après signature du  
Bordereau.



29 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

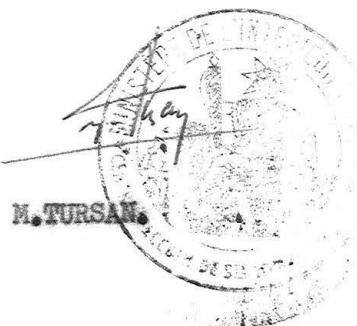
54 / SLD.

OBJET: Travaux à effectuer  
au cours de l'année 1962  
à la Cité d'Accueil.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- un tableau de prévisions de dépenses pour les travaux à effectuer au cours de l'année 1962 pour l'habitat de la Cité d'Accueil et les devis concernant ces travaux.
- une demande de la Direction du Groupe Scolaire de la Cité, par laquelle elle attire notre attention sur la nécessité de l'installation de douches pour les élèves fréquentant le Groupe Scolaire.-



29 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

53 / SLD.

- Taxes et redevances téléphoniques

abonnement n° 20 d'un montant de 811,24 NF	4	Transmis
abonnement n° 837 - Centre Bias - montant 250,99 NF	4	pour mandattement.
abonnement n° 151 d'un montant de 169,27	4	
- Relevé de rappel concernant les taxes et redevances téléphoniques de l'abonnement n° 151	1	



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

27 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

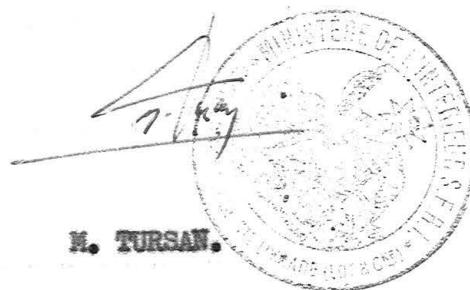
52 / SLD.

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Gambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous présenter Messieurs LUONG NHU TRUAT

Roger et LAMY Jean qui viennent à PARIS pour travailler.-



M. TURSAN.

24 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

51 / SLD.

Monsieur LOPEZ LOPEZ Enrique  
Usine " BLISS "  
54 Boulevard Victor Hugo  
SAINT OUEN ( Seine )

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint un mandat lettre de la somme de CINQ CENTS NOUVEAUX FRANCS ( 500,00 N.F. ) à titre d'avance sur votre secours de réinstallation s'élevant à 1.150,00 N.F.

Le reliquat de votre secours c'est à dire 650,00 N.F. vous sera versé lors de votre départ définitif du Centre.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser par retour du courrier un reçu du montant de cette avance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



23 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

50 / SLD.

OBJET: Inventaires du Centre de Bias après la fermeture de ce Centre.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

1°/- Un inventaire du matériel du Centre de Bias que nous avons inventorié selon vos instructions lors de la fermeture de ce Centre.

Cet inventaire comprend le matériel existant :

A / - en magasin

B / - chez les rapatriés mutés à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.

2°/- Un inventaire du petit matériel existant au magasin du Centre de Bias ainsi que chez les français rapatriés mutés à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.

Ce petit matériel n'a pas été porté sur l'inventaire Général comme suite à la note n° 480/SFRI du 13.3.59.

3°/- Un inventaire du matériel remis par le Centre de Bias à celui de Ste-Livrade au cours de l'année 1961.

4°/- Les inventaires, l'état du matériel cédé gratuitement ou transféré à divers Centres, l'inventaire du petit matériel ménager existant au Centre de Bias, l'état du matériel réformé, la liste des accessoires des deux voitures remises au Centre de Ste-Livrade et un procès-verbal de réintégration de matériel à l'inventaire général de Bias.

.../...

(N<sup>o</sup> 4)

Toutes ces pièces nous ont été remises par Monsieur le Gestionnaire du Centre de Bias lors de la fermeture de ce Centre, afin de vous les transmettre.

Le matériel existant dans les magasins du Centre de Bias sera pris en compte dans notre comptabilité matière et porté sur l'inventaire général de fin d'année 1962.-



22 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

47 / .SLD.

OBJET: Attribution de secours.

REFER: V/Lettre n° 27/S.P.R.I.  
du 6.1.62 (arrêté du 4.1.62).

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°/- Le 18.1.62 j'ai fait virer par notre Banque au Crédit Lyonnais compte A.D.O.S.O.M. à Marseille la somme de DEUX MILLE CINQ CENTS Nouveaux Francs ( 2.500,00 N.F.) représentant le montant global des secours attribués à Messieurs TRAN HUU HUE, GIOVANISILI Jean et MOUTOUH François.

2°/- Le 22.1.62 j'ai adressé un mandat lettre du montant de leur secours à Mesdames Vve PARDIAC, DELMAS Jeannette, FORET Marguerite, Vve MAZEL, Vve JULIEN, Vve RELLO et à Messieurs DIEU Jean, NAZAL Pierre et SIRAC Jean-Marcel.-



22 Janvier 1962

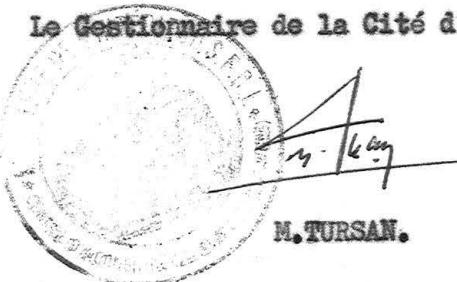
Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8<sup>ème</sup> -

46/ SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois de Décembre 1961 au Centre d'Accueil de BIAS d'un montant de 1296,93 NF.

Transmis  
pour mandattement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

23 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

49/ SLD.

Etablissements SENCHOU Frères

CASENEUIL

Lot et Garonne

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 22 courant, veuillez trouver ci-après les renseignements que vous sollicitez.

- Madame Vve PRUNETA née NGUYEN THI BA le 20.12.1911

à BAC GIAN - ( Nord Vietnam )

- Madame DAO THI LUN née en 1911 à SONTAY ( Nord Vietnam ).

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-



22 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

48 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français Repatriés d'Indochine  
4 Rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire virer à notre compte à la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/Lot un complément de 5.000,00 N.F. pour les besoins du Centre pour le mois de Janvier 1962.

Le 18.1.62 l'A.D.O.S.O.M. a fait virer à notre compte 17.700,00 N.F. Sur ce montant j'ai payé les secours de réinstallation (arrêté du 4.1.62) qui s'élèvent à la somme de 9.700,00 N.F. Le reliquat soit 8.000,00 NF est destiné pour les besoins de ce mois, mais dans mes prévisions de dépenses pour Janvier je vous avais demandé de me couvrir de la somme de 10.700,00 NF, il manque donc 2.700 N.F.

De plus j'ai dû payer ce mois-ci pour éviter une forte amende pour le Centre de Bias, tant pour les cotisations à la Sécurité Sociale que pour la taxe forfaitaire de 5% un supplément de 1.573,00 NF sur ce qui avait été prévu car Monsieur LEAUNE Gestionnaire du Centre de Bias n'avait réglé les cotisations pour l'année 1961 que sur la base du salaire net au lieu du salaire brut.-



Sur l'île 34 à 45  
mètres - sont des  
dormants de  
seuurs de Pen-  
tulation -  
Yous classez

M. Coursan  
pour les îles

~~22/11/62~~

20 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

36 / SLD.

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie  
électrique pendant le mois de Décembre 1961 à la  
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de  
5.361,36 N.F.

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de  
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

19 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

35 / SLD.

O E D I P  
32, rue Camille Desmoulins  
C A C H A N  
( Seine )

Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint un bon de commande de vos  
Etablissements indiquant d'un croix les éléments désirés.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser votre  
mémoire en cinq exemplaires avec la facturation suivante :

Secrétariat d'Etat aux Rapatriés  
Service des Français rapatriés d'Indochine  
Cité d'Accueil de Ste Livrade-s-Lot (Dispensaire de Soins)

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



19 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

34 / SLD.

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bagages  
de la famille DIEU Jean, qui était hébergée au Centre d'Accueil de  
BIAS ont été expédiés ce jour 19.1.62 à l'adresse suivante :

Bâtiment 71 - Escalier 9

Rue Jean Baptiste Corot

SARCELLES LOCHERES

( Seine et Oise )



M. TURSAN.

19 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

33 / SLD.

Etablissement DUSSEAU

VILLENEUVE S/LOT

Réf: V/lettre du 18.1.62.

Messieurs,

Veuillez trouver ci-dessous les renseignements d'identité concernant Madame CAPDEVILLE Paul née NGUYEN THI TINH , le 1.9.1925 à HUNG-YEN ( Nord Vietnam ). J'ignore son numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale. L'intéressée est domiciliée depuis le 31.8.1958 à ANGOULEME.

Mademoiselle GAYE Bernadette est inconnue au Centre d'Accueil.

Agréez Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-



19 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

32 / SLD.

à  
Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de la dépense  
de 450,00 N.F. pour l'achat de 200 cyprès nains destinés à être plantés  
le long de la clôture de la Cité qui borde la route venant de Ste-Livrade.

Cette haie vive tout en cachant les quelques poulaillers  
installés le long de cette clôture embellira l'entrée de la Cité.-



18 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 3 ème

31 / SLD.

Avis de crédit de la Banque Populaire du Quercy  
et de l'Agenais à Villeneuve a/Lot concernant  
le virement de la somme de 5.706,50 N.F.  
ordre du Gestionnaire du Centre de Bias

Transmis

suite à la demande  
téléphonique de ce jour  
de Monsieur BENARD.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

18 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

30 / SLD.

OBJET: Attribution de Secours.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Relations  
avec les Etats de la Communauté  
Service Administratif  
( Affaires Sociales )  
111 rue de l'Evêché  
MARSEILLE 2 ème

Comme suite aux instructions reçues de Monsieur le S/Prefet  
Chef du Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS j'ai l'honneur  
de vous faire connaître que je fais virer ce jour à votre compte A.D.O.S.O.M.  
au Crédit Lyonnais à MARSEILLE la somme de : DEUX MILLE CINQ CENTS NOUVEAUX  
FRANCS ( 2.500,00 N.F. ) représentant le montant des secours attribués à :

Messieurs	TRAN HUU HUE	500,00
	GIOVANSILI Jean	800,00
	MOUTOUH François	1.200,00
		<hr/>
		2.500,00 N.F.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un état récapitulatif des sommes versées avec émargement des intéressés pour le compte d'emploi de la Cité d'Accueil et comme pièce justificative que je dois envoyer au S.P.R.I. à PARIS.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

29 / SLD.

Monsieur le Directeur de  
la Banque Populaire du Quercy & de l'Agenais  
VILLENEUVE S/LOT

Monsieur le Directeur,

Par débit du compte n° 14.287 du Centre d'Accueil des Français  
rapatriés d'Indochine à STE LIVRADE S/LOT ( Lot et Garonne ) veuillez  
faire virer au Crédit Lyonnais - 25 rue St Férréol - MARSEILLE - au  
compte n° 705.880 - A.D.O.S.O.M. , la somme de : DEUX MILLE CINQ CENTS  
NOUVEAUX FRANCS ( 2.500,00 N.F. ).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-



10° 1948. 8033

16 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème

28 / SLD.

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau  
pour le mois de Décembre 1961  
d'un montant de : 2.746,30 N.F.

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

16 Janvier 1962

27 / SID.

PREFECTURE DU LOT & GARONNE  
2 ème Division - 2 ème Bureau  
( Comptabilité des Ministères )

A G E N

- Bordereau du chèque n° 4577 du Dr DAOULAS

Transmis

en retour après accusé  
de réception.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

16 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

26/ SLD.

Madame GUIHOT

Le Verger

V E R B E Z

( Indre et Loire )

Madame,

Comme suite à votre lettre du 12 courant, j'ai le regret de vous faire connaître qu'aucune française rapatriée d'Indochine hébergée à la Cité d'Accueil ne désire s'employer comme femme de maison.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-



15 Janvier 1962

25/ SLD.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Relations  
avec les Etats de la Communauté  
Service Administratif ( Affaires Sociales )  
111, rue de l'Evêché - MARSEILLE -

- Requête de M. Léon WANDBURGER hébergé à la Cité d'Accueil  
de STE LIVRADE concernant le remboursement de ses bagages

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Janvier 1962

24 / SLD.

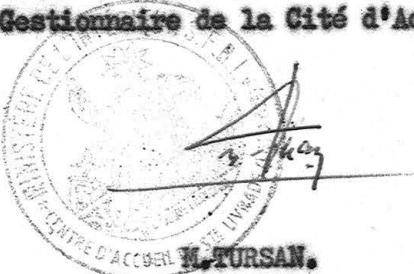
PREFET de LOT & GARONNE  
2 ème Division - 2<sup>ne</sup> Bureau  
( Comptabilité des Ministères )

A G E N

- Certificat de réception définitive du tonnage de  
boulets des Cévennes et de Coke pendant l'année 1961

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Janvier 1962

CERTIFICAT DE RECEPTION DEFINITIVE

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade s/Lot  
soussigné certifie que le tonnage de boulets des Cévennes et de  
coke faisant l'objet du marché n° 1 du 25.10.1960 passé entre la  
Société MENINGUE et PERSONNAZ dont le Siège est à BAYONNE et le  
Commissariat à l'Aide et à l'Orientation des Français rapatriés  
74 Boulevard Gouvion St Cyr - PARIS 7 ème , a été réceptionné au  
cours de l'année 1961 .-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

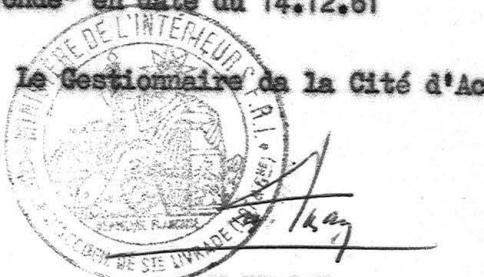
15 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

23/ SLD.

- Demande de secours de réinstallation formulée le 15.1.62 par Monsieur LAUBERT André. 1 Transmis
- Une déclaration sur l'honneur 1 pour la suite à donner.
- Lettre de la Société "La Gironde" en date du 14.12.61 en communication. 1



13 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

22/ SLD.

RECOMMANDÉ

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations )

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 262.217 de 2.637,80 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/lot représentant le montant des cotisations du mois de Décembre 1961 pour le personnel employé au Centre d'Accueil de BLAS, fermé depuis le 31.12.61, ainsi que le Bordereau de versement des cotisations et la déclaration nominative annuelle des salaires versés au cours de l'année 1961.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un reçu pour le versement effectué.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



13 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

21 / SLD.

à

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille PIERRON Louis.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
PIERRON Louis a quitté définitivement la Cité d'Accueil le 13.1.62  
pour s'installer au :

Ministère du Commerce et de l'Industrie  
26 bis rue de Léningrad - PARIS 8 ème

Veuillez trouver ci-joint le reçu de l'intéressé de son  
secours de réinstallation ( 700 N.F. ) attribué par la Commission  
du 22 Décembre 1961.-



13 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

20 / SLD.

à

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

OBJET: Secours de réinstallation  
attribué à Mme BOITARD Geneviève  
(Commission du 22.12.61).

REPER: V/Lettre n° 1407/S.F.R.I.  
du 26.12.61.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai adressé  
le 11.1.62 à Madame BOITARD Geneviève la somme de 650 N.F. représentant  
le montant du reliquat de son secours de réinstallation ( 1.150 N.F. )  
après retenue de l'avance de 500 N.F. qui lui avait été consentie le  
14.11.61.-



12 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

19/SED

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour la suite à donner, une requête de Madame Vve MIRALABE née ALIMA et un certificat médical du Docteur DESCAYRAC de Villeneuve s/Lot concernant Madame TRAN-THI-HUE née en 1879 mère de l'intéressée.

Madame Vve MIRALABE est titulaire d'une pension de veuve de guerre d'un montant trimestriel de 712,24 N.F.-



12 Janvier 1962

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

19 / CD.

RECOMMANDÉ

Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire  
de Sécurité Sociale  
( Service des Cotisations)

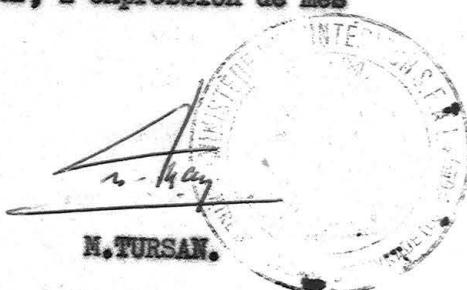
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 262.216 de 1.752,09 N.F. émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/Lot représentant le montant des cotisations du mois de Décembre 1961 pour le personnel employé au Centre ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un reçu pour le versement effectué.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

  
M. TURSAN.

12 Janvier 1962

17 / SLD.

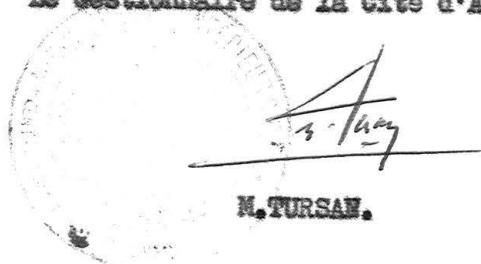
PREFECTURE DU LOT ET GARONNE  
2 ème Division - 2 ème Bureau  
( Comptabilité des Ministères )

AGENCE

- Bordereau des chèques n° 575 et 576 du Dr DAOULAS  
et de M. REAL

Transmis  
en retour après accusé  
de réception.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Janvier 1962

16 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

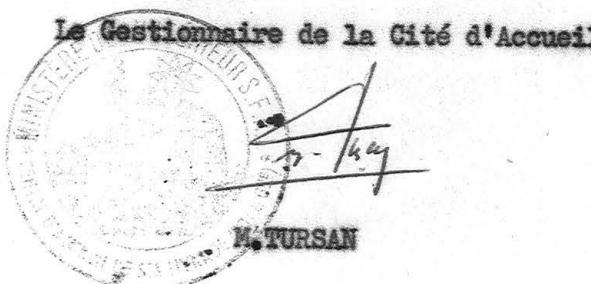
4 Rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

- Situation des familles militaires hébergées au  
Centre de CREYSSE ( Dordogne ) au cours du  
mois de DECEMBRE 1961

Transmis

à toutes fins utiles.

2



11 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

15 / SLD.

OBJET: Secours de réinstallation.

J'ay mandat 1.150 N.F

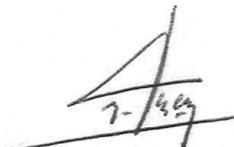
Madame BOITARD Geneviève  
Théâtre des Capucines  
39 Boulevard des Capucines  
PARIS 2 ème

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de SIX CENT CINQUANTE NOUVEAUX FRANCS ( 650,00 N.F. ) représentant le montant du reliquat du secours de réinstallation ( 1.150 N.F. ) qui vous a été attribué et après retenue de l'avance de 500,00 N.F. qui vous avait été consentie le 14.11.61.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser par retour du courrier un reçu de la somme de 1.150 N.F. montant total de votre secours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

9 Janvier 1962

Secrétariat d'Etat aux Rapatriés  
Commissariat à l'Aide et à l'Orientation  
des Français rapatriés

74 Boulevard Gouvion St Cyr

PARIS 17 ème

14 / CD.

Etat de frais de mission du Docteur DAOULAS  
( période du 14 au 21.12.1961 )

4

Transmis

en retour après signature  
de l'intéressé.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

13 / SLD.

à

OBJET: Hébergement de la famille  
BELLAY André à la  
Cité d'Accueil.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
BELLAY André venant du Centre de BIAS est hébergée à la Cité  
d'Accueil de STE-LIVRADE depuis ce jour 8.1.1962.

L'intéressé m'a déclaré qu'il pensait se loger à  
Villeneuve s/Lot vers la fin de ce mois .-



8 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

12 / SLD.

Monsieur le Député Maire  
de

VILLENEUVE S/LOT

L & G

Monsieur le Député ,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de la réponse  
à la lettre que vous avait adressée Madame SAUVAUD - Assistante Sociale -  
Base Aérienne 141 - S.P. 87.286.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes  
sentiments distingués .-



M. TURSAN.

N° 11 / SLS Madame Sauvage A.S. Base

aérienne = 141. S.P. 87.286.

A.F.N

Réponse à sa Lettre -

(Voir classeur Mr

Sauvage

5 Janvier 1962

10 / SLD

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Relevé des dépenses

4

Compte d'Emploi

4

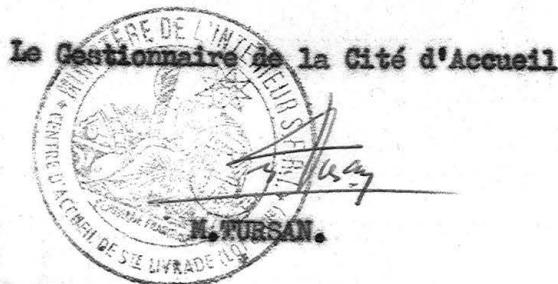
Mémoire explicatif

4

Factures et pièces justificatives

117

129



5 Janvier 1962

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boîte Postale 39

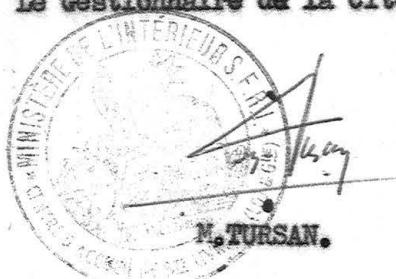
BORDEAUX

9/SLD.

- Bordereau d'envoi n° 125 du 3.1.62
- Liste d'émargement

- 1 Transmis en retour  
après signature du  
Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

4 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service des  
Français rapatriés d'Indochine

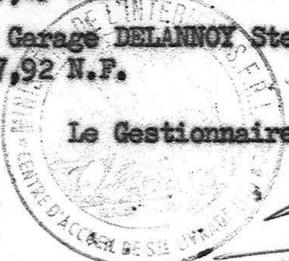
4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

8/SLD.

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE DECEMBRE 1961

- |   |   |                                |
|---|---|--------------------------------|
| - Facture en 4 ex du Garage PASCAILLOU Ste-Livrade<br>d'un montant de 376,10 NF   | 1 | Transmis<br>pour mandatement . |
| - Facture en 4 ex du Garage PASCAILLOU Ste-Livrade<br>d'un montant de 137,65 N.F. | 1 |                                |
| - Facture en 4 ex du Garage DELANNOY Ste-Livrade<br>d'un montant de 317,92 N.F.   | 1 |                                |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
3.1.62  
M. TURSAN.

3 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

7 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Gambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à l'entretien téléphonique de ce jour  
avec Melle LAPORTE Assistante Sociale, veuillez trouver ci-joint  
le télégramme adressé à Monsieur le Député Maire de Villeneuve s/lot.-

M. TURSAN.

TELEGRAMME A M. LE DEPUTE MAIRE DE VILLENEUVE SUR LOT

Origine : ORAN 0604 42 3 0953

N° 5 - RAPATRIEMENT URGENT JEUNE FEMME ET 4 ENFANTS ORIGINAIRES NORD VIETNAM  
NECESSITE PAR CIRCONSTANCES PARTICULIERES STOP DEMANDONS SI PLACEMENT  
VOTRE CENTRE POSSIBLE DANS PLUS BREFS DELAIS REPONSE PAR TELEGRAMME  
NOUS OBLIGEREZ CORRESPONDANCE SUIT = AIRBAS ORAN.

3 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

6/SLD.

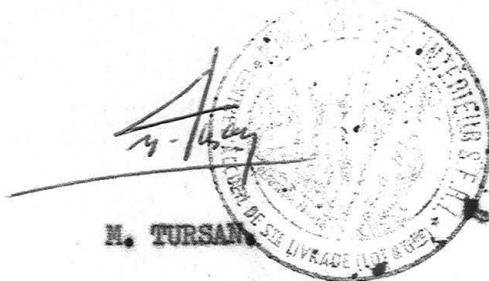
Monsieur le Sous Préfet  
de VILLENEUVE S/LOT

Lot et Garonne

OBJET: Avenant au contrat de  
Mlle TROUTAUD Françoise  
épouse DELSOL.

REFER: V/Lettre du 29.12.61

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour  
après signature par l'intéressée de l'original et de l'ampliation  
de l'avenant de son contrat.-



3 Janvier 1962

Monsieur le Sous Préfet Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine

4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

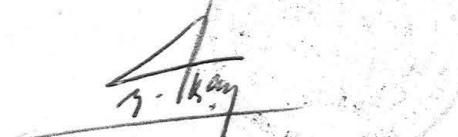
5 / SLD.

- Liste des Français rapatriés d'Indochine ayant quitté 2  
définitivement la Cité d'Accueil de Ste-Livrade et le  
Centre d'Hébergement de GREYSSE, au cours de l'année

Transmis  
pour information

1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

3 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

4/SLD.

OBJET: REcrutement d'un ouvrier.  
REFER: V/Lettre n° 1401/SFRI  
du 21.12.61.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
LAURENT Daniel nouvellement engagé pour l'entretien de la Cité  
a pris son service le 2 Janvier 1962 .-



2 Janvier 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOT & GARONNE  
49 rue Montesquieu

A G E N

3 / SLD.

BULLETINS DE PRESENCE MOIS COMPLET

- BRUNET Rémy	- 29.325
- CLOSONT Pierrette	- 21.140
- JOLIVET Louise	- 21.227
- LAMONTAGNE Emilie	- 22.652
- LATARGERE Aline	- 25.399
- LEGRENN Joséphine	- 21.162
WEISS Michel	- 21.372

1  
1  
1  
1  
1  
1  
1



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*V. Lévy*

M. TURSAN.

2 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

2 / SLD.

OBJET: 2 Cv 11317 D.A affectée  
au Service Social de  
Marseille.

Monsieur le Sous Préfet  
Chef du Service  
des Français rapatriés d'Indochine  
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Comme suite à vos instructions j'ai l'honneur de vous faire  
connaître que la 2 Cv n° 11.317 D.A qui était en service au Centre de  
BIAS a été conduite ce jour 2.2.62 à MARSEILLE par Monsieur SASSI  
Chauffeur au Centre qui la remettra à Monsieur le Délégué du Service  
Social, 111 rue de l'Evêché



M. TURSAN.